



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Présenté au Conseil d'Administration
et à l'Assemblée Générale du 7 juin 2019



TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| PARTIE I : RAPPORT D'ACTIVITÉS | 3 |
| 1. INTRODUCTION | 4 |
| 1.1. ÉVOLUTION DU CONTEXTE DE LA COOPÉRATION | 4 |
| 1.2. LE PROGRAMME 2017-2021 | 7 |
| 1.3. LIGNES DE FORCE DU PROGRAMME EN 2018 | 8 |
| 1.4. DÉPENSES ET TAUX D'EXECUTION 2018 ET CUMULS 2017-2018 | 15 |
| 1.5. SYNTHÈSE PARTENAIRES ASSOCIÉS ET LIMITROPHES, THÉMATIQUES ET SCORES DE PERFORMANCES PAR OS EN 2018..... | 17 |
| 2. SOLSOC AU SUD..... | 18 |
| 2.1. BURUNDI..... | 18 |
| 2.2. RD CONGO | 23 |
| 2.3. BOLIVIE | 28 |
| 2.4. COLOMBIE | 32 |
| 2.5. BURKINA FASO..... | 36 |
| 2.6. SÉNÉGAL..... | 40 |
| 2.7. MAROC..... | 44 |
| 2.8. PALESTINE | 48 |
| 3. SOLSOC AU NORD | 52 |
| 3.1. MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME COMMUN AVEC FOS ET IFSI..... | 52 |
| 3.2. LA MOBILISATION..... | 53 |
| 3.3. LE PLAIDOYER..... | 56 |
| 3.4. LA COMMUNICATION | 58 |
| 3.5. LES MANDATS DE SOLSOC EN 2018..... | 63 |
| 4. ORGANISATION INTERNE | 65 |
| 4.1. UNE ORGANISATION ADAPTEE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2017-2021 | 65 |
| 4.2. LA COORDINATION INTERNE ET LES PROCESSUS DE DECISIONS | 68 |
| 4.3. LE PERSONNEL | 72 |
| 4.4. LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ET L'EQUIPE SOLSOC | 77 |
| PARTIE II : FINANCEMENTS | 79 |
| 1. MONTANTS ENGAGÉS EN 2018 | 80 |
| 2. LA RÉCOLTE DE FONDS | 81 |
| 2.1. GÉNÉRALITÉS..... | 81 |
| 2.2. ACTIVITÉS DE RÉCOLTE DE FONDS | 81 |
| 2.3. PERSPECTIVES D' ACTIONS POUR 2019 ET À L'HORIZON 2021 | 82 |
| 3. DONATEURS DU MOUVEMENT SOCIALISTE..... | 84 |
| 4. RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS | 87 |
| 4.1. INTRODUCTION..... | 87 |
| 4.2. LA DGD..... | 88 |
| 4.3. AUTRES BAILLEURS PUBLICS | 89 |

PARTIE I : RAPPORT D'ACTIVITÉS

1. INTRODUCTION

1.1. ÉVOLUTION DU CONTEXTE DE LA COOPÉRATION

UN REPLI INTERNATIONAL

Repli identitaire, rejet du non-national, politiques migratoires de plus en plus restrictives.

Ces réactions au niveau mondial ont clairement affecté la quantité et la qualité de l'aide publique au développement¹. A l'échelle internationale, l'aide publique au développement (APD), dont le montant s'est élevé à 149,3 milliards USD en 2018, a connu un repli² avec une baisse de 2,7% par rapport à l'année 2017. Le montant de la part allouée aux pays qui en ont le plus besoin a connu la même diminution. Ce recul est expliqué en grande partie par une baisse de l'aide affectée à l'accueil des réfugié-e-s du fait du reflux du nombre d'arrivées. En Europe, l'APD a été instrumentalisée au bénéfice des intérêts économiques des Etats membres et du contrôle des flux migratoires. Tout cela au détriment d'enjeux majeurs liés au développement durable, à la lutte contre la pauvreté et pour l'égalité femmes-hommes. En effet, le détournement de l'APD de son but premier, a un impact direct sur les secteurs qui touchent la vie des femmes tels que la santé et l'éducation, celle-ci étant déterminante pour la réduction des inégalités et la prévention des mariages forcés, mais aussi l'agriculture où les femmes constituent un pourcentage important de la main d'œuvre. Malgré ces constats amers, l'année 2018, Solsoc et ses partenaires ont poursuivi leur combat pour la réduction des inégalités socio-économiques, environnementales et de genre.

Les effets dévastateurs de l'ultralibéralisme sur les conditions salariales et la protection sociale des travailleur-euse-s ne sont plus à prouver. La situation des creuseurs artisanaux de la région du Katanga en République Démocratique du Congo en est un exemple éloquent. Bien que le sous-sol de cette région soit riche en minerais précieux (cuivre, cobalt), les creuseurs travaillent, pour un salaire irrégulier, sans protection sociale et dans la crainte des éboulements. Les conséquences du même modèle économique sont similaires en Colombie, où l'agrobusiness du sucre maintient les coupeurs de cannes dans des conditions de travail proches de l'esclavage. De plus, il est primordial de rappeler que les jeunes sont les premières victimes de ce système. Ainsi au Maroc, selon l'ONG Oxfam³, 42,8 % des 15-24 ans étaient au chômage en 2017, et 29,3% de ces jeunes ne seraient ni étudiant-e-s, ni employé-e-s, ni en stage, ce qui représente 2 millions d'individus. Afin de concourir à un avenir meilleur pour ces travailleur-euse-s, l'action de Solsoc et de ses partenaires est organisée autour de l'agenda du «Travail Décemment» de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), basée sur les 4 piliers suivants : Promouvoir l'emploi, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale, et encourager le dialogue social.

Pour Solsoc, le Travail Décemment n'est pas un privilège mais un droit qui ne devrait laisser personne de côté. Dans ce sens, la Journée internationale des droits des femmes célébrée le 8 mars a été l'occasion

¹ Rapport 2018 du CNCD- 11.11.11 sur l'aide belge au développement

² OCDE, « Repli de l'aide au développement en 2018, en particulier vers les pays qui en ont le plus besoin », 10 avril 2019

³ Rapport Oxfam « Un Maroc égalitaire, une taxation juste », 29 avril 2019

de rappeler que la majorité des travailleur·euse·s pauvres sont des femmes⁴ et que celles-ci doivent faire l'objet d'une attention particulière, d'une priorisation et de stratégies spécifiques.

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS ET SOCIAUX : LES DÉCIDEUR·EUSE·S RESPONSABLES

Les violations des droits humains, les interpellations des décideur·euse·s politiques au Nord comme au Sud, ont jalonné l'actualité politique et sociale des pays d'intervention de Solsoc.

En 2018, en Colombie, les assassinats des défenseur·euse·s des droits humains, leaders sociaux et syndicalistes ont connu une augmentation inquiétante et ont dépassé les 228 entre le 1^{er} janvier et le 17 novembre de la même année. Alors que des financements européens d'un montant de 90 millions d'euros ont été débloqués fin 2016 pour soutenir l'Accord de Paix avec les FARC-EP, le président Ivan Duque n'a démontré aucune volonté de le mettre en application. Il a par ailleurs réduit les ressources humaines et matérielles allouées à la Justice spéciale de paix (JEP) mandatée pour sanctionner les coupables de crimes commis « en raison de conflit armé » qu'ils soient guérilleros, militaires ou civils. Face à cette incurie, Solsoc et ses partenaires ont interpellé l'Union Européenne pour qu'elle réclame des comptes au gouvernement colombien sur la mise en œuvre de l'Accord de paix conclu avec les FARC-EP, et qu'elle se positionne clairement en faveur du respect des droits humains.

Tout comme en Colombie, des violations des droits humains ont été constatées en Palestine. 164 Palestinien·ne·s ont été tué·e·s et 17.000 ont été blessé·e·s durant les Marches du retour qui ont eu lieu entre le 30 mars et le 31 juillet 2018. Cela, dans un contexte où l'expansion des colonies israéliennes s'apparente chaque jour à une annexion progressive de la Cisjordanie.

En République Démocratique du Congo, la fin d'année a été marquée par la tenue des élections présidentielles en décembre 2018. Le report des élections de 2016 prévues par la Constitution congolaise et l'incertitude quant à la date des élections présidentielles a été à l'origine de tensions dans les relations belgo-congolaises. En effet, la Belgique a été désignée par le gouvernement congolais comme responsable des pressions exercées par l'Union européenne en vue de l'organisation d'élections. En janvier 2018, la réallocation par la Belgique de fonds destinés à la coopération gouvernementale vers l'aide humanitaire et à la société civile congolaise a déclenché une escalade. Le gouvernement congolais a ainsi tour à tour rompu les relations avec Enabel⁵ (anciennement Coopération Technique Belge), fermé la Maison Shengen à Kinshasa, puis le consulat belge à Lubumbashi. Cette crise des relations belgo-congolaises a eu des impacts sur la collaboration de Solsoc avec ses partenaires congolais et l'organisation d'activités en Belgique, principalement à cause de problème de délivrance de visas. Dans une ambiance de répression sévère de la société civile, de résurgence des conflits dans certaines provinces de l'Est, et de crise sanitaire (épidémie de choléra à l'Est, résurgence du virus Ebola), les élections présidentielles auront néanmoins suscité chez les Congolais·e·s l'espoir d'un changement nécessaire sur le plan social et politique.

⁴ Alter Ego n°79, Editorial- « Inégalités salariales : les femmes toujours les grandes perdantes »

⁵ Communiqué- « Rupture de la coopération belgo-congolaise : Il faut des mesures pour protéger les droits des congolais » ; CNCD 11.11.11

POUR UNE COOPÉRATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN ET DURABLE

En Belgique, la société civile a clamé haut et fort que Migrer n'est pas un crime, en se mobilisant autour de la justice migratoire et des communes hospitalières. Un rassemblement a ainsi eu lieu le 7 novembre 2018 devant le Palais de Justice de Bruxelles afin de soutenir 12 personnes en procès pour avoir accueilli des migrant·e·s « illégaux·ales » sous leur toit.

L'actualité a aussi été marquée par les rassemblements en faveur du climat face à une politique nationale peu ambitieuse. Ce manque d'engagement sur les grands enjeux de développement au niveau global questionne la capacité de l'Etat à apporter une réponse efficace aux défis du développement durable. Cela s'illustre aussi par les coupes budgétaires dans l'APD belge qui depuis 2017 touchent l'allocation destinée aux acteurs de la coopération non gouvernementale, préservés jusque-là.

Cette même année 2018, dans le cadre de la Réforme de la coopération gouvernementale, la Coopération Technique Belge est devenue ENABEL. La volonté du ministre Alexander De Croo d'aligner sa politique de développement sur la tendance européenne (promotion du secteur privé et de lutte contre les migrations irrégulières) à travers son Projet de loi n'a pas manqué de faire réagir les acteurs de la coopération, dont Solsoc et ses partenaires.

Par leur mobilisation, ceux-ci ont clairement rappelé aux décideurs que la coopération au développement doit prioriser le développement humain durable et non le commerce belge et la lutte contre les migrant·e·s.

1.2. LE PROGRAMME 2017-2021

En 2018, Solsoc s'est concentrée sur la mise en œuvre de la deuxième année du programme **quinquennal DGD 2017-2021**. L'ambition de ce programme, rappelons-le, est de renforcer les mouvements engagés dans la promotion du Travail Décent et leur convergence pour répondre aux **défis du XXI^e siècle** : construire des **alternatives** politiques, sociales et économiques, solidaires, viables et durables face à la mondialisation du modèle prédateur de la compétition économique et retrouver un rapport de force favorable pour qu'elles soient mises en œuvre. Les interventions se focalisent sur **les quatre piliers du Travail Décent** selon l'OIT : **la création d'emplois décents, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social**. Ces interventions s'inscrivent dans le Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent⁶, exception faite de l'un des deux objectifs spécifiques Palestine articulés au CSC Palestine. Les activités prévues pour le volet « Belgique » sont entièrement liées aux cibles stratégiques du CSC « Belgique » tout en garantissant la cohérence avec le CSC Travail Décent.

Le programme est mis en œuvre et piloté avec FOS et IFSI-ISVI (FGTB) et plus largement avec WSM et la CSC, la CGSLB, Oxfam solidarité et les mutualités socialistes et chrétiennes, autour de la thématique générale du Travail décent. Ces acteurs issus des secteurs ONG, syndicaux et mutualistes, ont renforcé leurs collaborations dans le cadre stratégique commun (CSC) Travail décent. Il s'agit du seul CSC thématique approuvé par la DGD, tous les autres CSC sont géographiques, centrés sur un pays particulier et multi-thématiques.

Solsoc y soutient le renforcement des capacités politiques, techniques, stratégiques et financières de mouvements sociaux et d'organisations sociales dans les domaines de **l'Economie Sociale et Solidaire, du Droit des Travailleur·euse·s et de la Protection Sociale**. Elle a adopté au Nord et au Sud une approche de partenariat en réseau, articulée à l'action de plaidoyer. Le programme 2017-2021 permet :

- Le renforcement de l'articulation de Solsoc avec IFSI-ISVI, FOS et ses autres partenaires en Belgique (syndicats, mutuelles, coopératives, organisations d'éducation permanente, etc.).
- Le déploiement affirmé d'un axe syndical qui induit de nouveaux partenariats avec des organisations syndicales (Burkina, Burundi, Palestine, Bolivie, Colombie...).
- La poursuite des stratégies d'appui au développement. D'une part, de la protection sociale à travers la mise en place de systèmes d'assurance maladie universelle et la montée en puissance de mouvements mutualistes communautaires, et d'autre part, d'un secteur de l'économie sociale et solidaire à travers l'appui à des initiatives porteuses d'une réelle capacité à « créer » du travail décent.

⁶ Dans le cadre de la dernière réforme de la coopération non gouvernementale, 9 organisations de la société civile (IFSI asbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLVB/CGSLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsoc asbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM) ont opté pour une approche stratégique et thématique autour de l'agenda du Travail Décent en valorisant la complémentarité de leurs expériences et expertises. Les pistes d'actions complémentaires issues des 4 Analyses Contextuelles Communes réalisées par le groupe des 9, ont été évaluées et reformulées dans le Cadre Stratégique Commun Travail décent

1.3. LIGNES DE FORCE DU PROGRAMME EN 2018

Dans **les 8 pays Sud** du programme de Solsoc (Burkina Faso, Burundi, Maroc, RD du Congo, Sénégal, Palestine, Bolivie et Colombie), le partenariat en réseau est structuré par niveau :

- micro / local : partenaires limitrophes⁷ (public cible),
- méso / régional et national : partenaires associés⁸ et limitrophes,
- macro / international : les 24 partenaires associés et Solsoc.

En 2018, 24 partenaires associés et 308 partenaires limitrophes (68 mouvements sociaux et réseaux et 240 organisations de la société civile) ont été renforcés pour optimiser l'impact de leurs interventions en faveur de sociétés justes, durables, inclusives et solidaires à travers la promotion, la défense et la mise en œuvre du Travail Décent pour tou-te-s les travailleur-euse-s, y compris ceux-elles avec un statut précaire issu de l'économie informelle et formelle.

Solsoc concrétise **le pilier 1 « la création d'emplois décents »** par la promotion de l'**Economie Sociale et Solidaire (ESS)**. Tous les pays du programme sont concernés, si ce n'est la Palestine pour le moment. Le contexte de chacun de ces pays est caractérisé par un taux de chômage élevé, une forte proportion du travail informel et une grande précarité. L'objectif fixé est de renforcer les capacités des associations partenaires, de coopératives et d'autres initiatives d'économie sociale et solidaire (IEES) pour créer des emplois durables, rémunérateurs et de qualité, avec un focus sur les jeunes et les femmes. Les partenaires de 7 pays du programme ont intégré cet objectif dans leurs interventions, et pour agir, s'appuient sur leur expérience, les pratiques d'entraide de leur milieu et les activités économiques du secteur informel. Ils ont accompagné **111 acteurs et/ou porteurs d'initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS) dont 39 réseaux**, en se référant à des principes construits collectivement lors du programme précédent 2014-2016 telle que la boussole de l'ESS⁹. Les résultats de 2018 montrent des avancées prometteuses pour la création d'emplois décents. L'accompagnement et la défense des initiatives économiques issues du secteur informel s'inscrivent dans une logique de développement durable qui prend en compte la préservation de l'environnement et la maîtrise endogène de tous les processus. C'est aussi pour cette raison que l'ESS intéresse de plus en plus d'acteurs. Plus l'économie sociale constitue un secteur économique crédible, plus elle est une stratégie puissante de lutte contre les inégalités sociales et une alternative à l'économie informelle et capitaliste. Ce contexte favorable incite au renforcement des capacités des acteurs et à la qualité du suivi. Les partenaires, Solsoc et le CODAC (comité d'accompagnement du programme) ont approfondi la réflexion sur les conditions et les stratégies à mettre en place pour renforcer la crédibilité de l'ESS. Deux ateliers internationaux, l'un en RDC à Bukavu et l'autre en Colombie à Popayan ont réuni des représentant-e-s des partenaires, des expert-e-s du CODAC et des membres de l'équipe de Solsoc. Les principales pistes d'actions retenues et à concrétiser dans les 8 pays sont : élaborer et mettre en œuvre des plans d'affaires avec rigueur, renforcer les capacités des animateur-ric-e-s pour mieux accompagner les IEES, saisir les opportunités des offres de formation et d'accompagnement organisées localement par d'autres acteurs de la coopération ou étatiques, renforcer les capacités des femmes et des jeunes pour une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques en sachant que

⁷ Partenaires limitrophes : groupes de publics cibles (mutuelles, syndicats, initiatives d'économie sociales et solidaires, coopératives, associations de jeunes, de femmes, de quartier, de travailleur-euse-s, d'artisan-e-s....)

⁸ Partenaires associés (PA) : associations qui, avec l'appui de Solsoc, sont responsables de la mise en œuvre du programme dans le pays. Solsoc établit une convention de partenariat avec chacun de ses partenaires associés.

⁹ La boussole de l'ESS a cinq pôles : économique et technique, solidarité, autonomie, démocratie, mouvement social

le contexte et les mentalités n'évoluent pas toujours positivement en ce qui les concerne, chercher des financements adaptés, renforcer la gouvernance interne des IESS, leur mise en réseau et leur autonomie, et enfin créer un rapport de force pour influencer les politiques publiques (nationales, régionales) afin d'obtenir un cadre juridique qui sécurise les IESS.

L'axe « économie sociale et solidaire » du programme 2017-2021, bénéficie de l'appui et de la collaboration de P&V, du CETRI et des expert-e-s indépendant-e-s membres du CODAC.

Les « droits des travailleur-euse-s », pilier 2 du Travail Décent a pour objectif d'améliorer les conditions de travail et de contribuer à garantir la liberté syndicale des travailleur-euse-s dans 5 pays du programme : La Bolivie, le Burkina Faso, le Burundi, la Colombie et la Palestine.

Les capacités de **10 organisations syndicales du secteur agroalimentaire dans les pays africains et d'Amérique latine et d'une organisation syndicale dans le secteur des carrières en Palestine**, ont été renforcées dans les domaines de la défense des droits des travailleur-euse-s, de la protection sociale et de la valorisation des métiers. L'axe « droit des travailleur-euse-s » s'articule naturellement avec les 2 autres axes du programme : la Protection Sociale et l'Economie Sociale et Solidaire, notamment dans une perspective de transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Dans ce sens, le rôle des organisations syndicales est fondamental. Dans les pays d'intervention du programme, ces organisations sont encore fragmentées, peu structurées et peinent à jouer leur rôle. Une sensibilisation à la base permet de convaincre les travailleur-euse-s de s'affilier aux syndicats, mais aussi de convaincre les chefs d'entreprises du bien-fondé d'avoir des travailleur-euse-s organisé-e-s et qui bénéficient d'une protection sociale. L'augmentation continue du nombre d'adhérent-e-s est nécessaire pour que les organisations syndicales, qui fondent leur légitimité sur leur base sociale, puissent établir le rapport de force et garantir leur autonomie. Pour renforcer leur autonomie et leur pérennité, le programme adosse un volet d'activités génératrices de revenus à celui du renforcement organisationnel des structures. Quant aux formations, elles renforcent les délégué-e-s et les leaders syndicaux-ales dans leur rôle de négociation au sein des entreprises et dans leur capacité de mener le dialogue social avec l'Etat. L'impact direct est une augmentation du nombre de conventions collectives négociées. De plus, renforcer les capacités des femmes et leur statut par des formations spécifiques restent aussi une priorité, qui est parfois difficile à prendre en compte pour les organisations syndicales imprégnées, comme d'autres organisations, d'une culture machiste.

S'engager dans la mobilisation syndicale nécessite un courage certain. En Colombie par exemple, les violations des droits humains, des droits syndicaux et la violence contre les dirigeant-e-s sociaux-ales et syndicaux-ales ont fortement augmentés¹⁰, et ce, malgré les accords de paix signés en septembre 2016. Ceci rend difficile le travail syndical fondé sur l'exigence du respect de ces droits et sur le renforcement des capacités des organisations afin qu'elles puissent exiger le respect de ces droits. Les acteurs du programme relèvent ce défi en analysant et en gérant les risques de façon continue et en prenant des mesures de protection si nécessaires. La dénonciation systématique de chaque acte de violence auprès des autorités colombiennes et internationales telles que l'ONU, l'OIT, l'ambassade de Belgique en Colombie, l'ambassade de Colombie en Belgique, est une des stratégies adoptées. Cette stratégie prend tout son sens lorsque la Centrale FGTB Horval, partenaire direct du programme syndical en Colombie, se fait le relai des organisations syndicales colombiennes et interpelle les responsables des multinationales AB InBev et Nestlé impliquées dans des exactions à l'encontre de travailleur-euse-s ou des syndicalistes. S'organiser et adhérer à des réseaux au niveau régional et international donne une visibilité aux actions de ces syndicats et de leurs militant-e-s et les protège. Cette approche menée avec la Centrale Horval de la FGTB pour le secteur de l'alimentation en Colombie, en Bolivie, au Burkina Faso et au Burundi et avec la Centrale Générale pour le secteur des

¹⁰ 226 défenseur-euse-s des droits humains ou syndicalistes ont été assassiné-e-s en 2018

carrières en Palestine a renforcé le travail des partenaires. Deux missions de suivi, l'une en Colombie et l'autre en Bolivie ont permis à des représentant·e·s de la Centrale FGTB Horval de rencontrer les acteurs syndicaux et les partenaires sur le terrain ainsi que les institutions nationales et internationales. En Bolivie, la délégation d'Horval a participé à la rencontre internationale des femmes syndicalistes sur les inégalités de genre dans le monde du travail, organisée par Solsoc-FOS et leurs partenaires.

L'axe « droits des travailleur·euse·s » du programme 2017-2021, bénéficie de l'appui et de la collaboration de la Centrale HORVAL de la FGTB et de la Centrale Générale de la FGTB.

Le pilier 3 « protection sociale » est mis en œuvre dans quatre pays d'Afrique : le Burkina Faso, le Sénégal, le Burundi et la RD du Congo. Dans ces pays, un total de **6 partenaires associés et 116 partenaires limitrophes (103 mutuelles et 13 Unions)** ont poursuivi l'extension et la structuration des mutuelles de santé et le plaidoyer en faveur de politiques d'assurance maladie universelle. Plus de 70 % de la population de ces pays n'a toujours pas accès à une mutuelle de santé. La solidarité communautaire est la base de la stratégie de développement des mutuelles et d'élargissement de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Les Etats du Sénégal et du Burkina se sont clairement engagés dans cette voie et encouragent le développement des mutuelles de santé. Elles y sont reconnues comme levier pour l'élargissement de la CMU en faveur de toute la population. Les plans nationaux de développement de la CMU intègrent le renforcement des mutuelles et des moyens pour prendre en charge des catégories de population à risque. Cet environnement politique est favorable pour les mutuelles. On constate, par exemple, une bien meilleure évolution du taux d'adhésion aux mutuelles de santé au Sénégal par rapport au Burkina. Cette différence s'explique par un cadre législatif plus avancé au Sénégal qu'au Burkina Faso. Cependant, le processus progresse aussi au Burkina Faso. En effet, malgré les problèmes d'insécurité croissants, on peut espérer une augmentation rapide du taux d'adhésion dès que la CNAMU (Couverture Nationale Assurance Maladie Universelle) sera opérationnelle. Au Sénégal, où le processus de la CMU est boosté par l'Etat, il faut être attentif au retour de manivelle. Les appuis budgétaires octroyés aux mutuelles pour indemniser les gérants sont temporaires et très vite, d'autres sources de financement seront nécessaires pour compenser et pérenniser le système sous peine de le voir s'effondrer.

Au Burundi et en RDC, les avancées sont freinées par des contextes politiques défavorables au dialogue social et par le manque de structuration de l'Etat (cas de la RDC) qui empêche l'opérationnalisation concrète des mesures décidées y compris dans le domaine de la CMU. En effet, même si la Loi organique déterminant les principes fondamentaux relatifs à la mutualité a été promulguée le 8 février 2017 ainsi que les arrêtés ministériels en 2018, les mesures d'application se font toujours attendre. De ce fait les statuts des mutuelles de santé ne peuvent pas être adaptés pour être en conformité avec les nouvelles dispositions légales. La précarité de la grande majorité de la population, amplifiée à l'Equateur par l'épidémie du virus Ebola, accentue la difficulté de mettre en place des systèmes de solidarité qui reposent sur sa capacité contributive. Au Burundi, au détriment de l'affiliation aux mutuelles de santé, la précarité pousse la majorité de la population à opter pour la Carte d'Assistance Médicale (CAM) destinée en principe aux personnes les plus vulnérables. La plateforme nationale des acteurs mutuellistes, la PAMUSAB a proposé au gouvernement de mener un projet pilote de catégorisation de la population. Ce projet devrait démontrer qu'il serait moins onéreux pour le budget de l'Etat d'inciter les catégories moins vulnérables d'adhérer aux mutuelles de santé et de réserver la CAM uniquement aux plus démunis·e·s correctement identifiés·e·s.

Dans ces contextes difficiles, les stratégies du programme ont été adaptées de manière à préserver les acquis, améliorer le taux d'adhésion et poursuivre le renforcement de la professionnalisation des mutuelles de santé (digitalisation, outils de gestion adaptés, produits adaptés aux publics cibles femmes et jeunes, adossement des mutuelles de santé aux coopératives pour améliorer la capacité de

cotiser voire d'évoluer vers une cotisation « implicitement » obligatoire, mise en réseau des mutuelles pour élargir et offrir de meilleurs services aux membres...). Le suivi rapproché des politiques publiques dans le domaine des mutuelles de santé au niveau national et international reste prioritaire. Ainsi, un nouvel espace de concertation des acteurs mutuellistes a été mis en place au niveau régional, la PAMAC (Plateforme des Acteurs Mutuellistes d'Afrique Centrale). Cette initiative s'inscrit dans la perspective d'une politique harmonisée en matière de couverture santé dans la région des Grands Lacs.

Pour mesurer l'impact de ces différentes stratégies, une partie des **évaluations externes à mi-parcours** prévues en 2019 sera orientée sur la question des mutuelles de santé en Afrique Centrale. Il s'agira **d'identifier les facteurs qui permettront de passer à l'échelle supérieure en termes de couverture sociale dans ces 2 pays via l'adhésion aux mutuelles de santé.**

Le renforcement des plateformes nationales et régionales d'acteurs mutuellistes est mené conjointement avec WSM et Louvain Coopération, impliqués comme Solsoc dans la plateforme Travail décent. Les stratégies « MasMut » qui avaient été initiées dans un programme spécifique 2014-2016 se poursuivent dans les programmes 2017-2021 de WSM et de Solsoc. Solsoc en assure le pilotage pour le Burkina Faso et le Burundi. En 2018, les acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG) membres de « MasMut » ont préparé avec l'Association Internationale de la Mutualité – AIM, l'organisation de la Conférence internationale intitulée « Le pari de la mutualité pour le 21e siècle » prévue les 22 et 23 janvier 2019 à Lomé, au Togo. Dans le cadre de cette préparation, les partenaires de WSM, Solsoc et Louvain Coopération ont été consultés dans l'élaboration des termes de références et ont participé à l'écriture du texte de la déclaration.

Ce volet du programme est mis en œuvre et suivi en étroite collaboration avec l'Union Nationale des Mutualités Socialistes et ses fédérations. Celles-ci continuent à apporter une importante plus-value à l'expertise de Solsoc.

Les **thématiques « démocratie et citoyenneté », « genre et jeunesse » et « environnement »** sont transversales. Elles sont déclinées en stratégies spécifiques liées au contexte et/ou aux priorités des partenaires. A titre d'exemples, les stratégies suivantes peuvent être citées :

- La structuration d'un mouvement de jeunes en Palestine qui touchent plus de 60.000 jeunes de Cisjordanie et de Gaza.
- Le suivi des politiques publiques « genre et jeunesse », des processus de participation de la société civile et du respect des libertés individuelles au Maroc.
- Le suivi des processus électoraux en Bolivie, au Burundi et en RDC. Avec, en RDC, l'appui à l'Observatoire de la Société Civile pour le Suivi du Dialogue qui est confronté à une transition démocratique lente soumise à de fortes pressions extérieures.
- L'interpellation des entreprises et des gouvernements impliqués dans l'exploitation illégale des ressources naturelles et le commerce des minerais qui alimentent les conflits dans la région des Grands Lacs.
- Le suivi du processus de paix en Colombie qui s'enlise malgré les accords signés en septembre 2016 et qui entrave la restitution des terres aux victimes du conflit ainsi que le respect des droits humains.
- La mobilisation face à l'extension de l'occupation illicite des territoires palestiniens.

Ces stratégies ont mobilisé **70 associations de la société civile du programme, dont 5 réseaux d'associations.**

En ce qui concerne **la thématique environnement**, Solsoc et les autres membres du CSC Travail Décent ont choisi d'approfondir les liens entre la promotion du travail et la défense de l'environnement comme

trajectoire d'apprentissage commun. Un groupe de travail (GT) « Environnement » s'appuie sur les pratiques des partenaires et des membres du CSC pour élaborer des outils de prise en compte de l'environnement. Solsoc valorisera ce travail pour améliorer le suivi et l'intégration de l'environnement dans son propre programme.

Quel que soit le domaine d'intervention, le programme et plus largement le cadre stratégique commun fondent leur approche stratégique sur le plaidoyer, tant au Sud qu'en Belgique.

Solsoc relaye les positions des partenaires du Sud auprès des mandataires socialistes et des décideur·euse·s en Belgique et/ou des plateformes de plaidoyer intégrées par l'ONG (voir partie Mandats 2018), ainsi qu'à travers des actions de sensibilisation ciblant les organisations de l'action commune socialiste (régionales FGTB, Mutualités socialistes, FPS, MJS, Antennes locales...).

En Belgique, la mise en œuvre des stratégies conjointes au sein du **CSC Travail Décent** et leur coordination, à travers ses groupes de travail internes (Comité de pilotage, GT Afrique et Amérique latine, GT Protection sociale, Cellule Masmut, Plate-forme Commerce Juste et durable) et le programme commun FOS-IFSI-Solsoc, a renforcé les synergies entre acteurs autour de la thématique Travail décent.

Les liens entre organisations de l'Action commune socialiste autour des enjeux internationaux se sont également traduits par des collaborations concrètes entre FOS-IFSI et Solsoc pour le Volet Nord. Les 3 ACNG mettent en œuvre les deux objectifs communs, l'un en matière de **Mobilisation** (OSN1), l'autre de **Plaidoyer** (OSN2) avec des résultats attendus auprès de leurs publics relais respectifs : mouvance syndicale au niveau fédéral pour IFSI ; entités régionales FGTB/ABVV et mouvance socialiste néerlandophone et francophone pour Solsoc et FOS. Les 3 entités disposent d'un **dispositif de suivi-évaluation commun** et mutualisent certaines ressources humaines et matérielles pour certaines activités de mobilisation tels que les Congrès FGTB-ABVV, Les Solidarités ou Manifesta, mais aussi pour la production de certains outils. Ainsi en 2019, en vue de l'année du centenaire de l'OIT, un documentaire et une expo photos sur la situation des travailleur·euse·s en Colombie ont été réalisés et seront diffusés dès juin de la même année. Ces complémentarités se retrouvent aussi dans les actions de plaidoyer. Solsoc et ses partenaires participent aux plateformes de façon plus complémentaire (Protection sociale, RDC, Colombie, Palestine, Genre, Commerce, etc.) et se concertent entre acteurs du programme commun lorsqu'il s'agit d'y exprimer des positions politiques importantes afin de faire valoir un positionnement harmonisé. Ce volet Nord du programme commun s'opérationnalise également dans le cadre du **CSC Belgique** qui rassemble tous les acteurs belges de l'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS) et promeut les synergies entre eux.

En ce qui concerne Solsoc, les moments forts de 2018 en termes de Mobilisation ont été : **les Solidarités avec la tenue d'un stand** en partenariat avec la FGTB Wallonne et le PAC à la citadelle de Namur sur le thème « Justice fiscale, justice sociale : et si on partageait les richesses autrement ? », et la participation de nos partenaires syndicaux palestiniens au séminaire international du Congrès de la Centrale Générale de la FGTB. En terme de plaidoyer, nos collaborations **régulières avec les groupes parlementaires PS** au Parlement fédéral, wallon et de la Communauté française se sont poursuivies sur différents dossiers : mise en œuvre des accords de paix en Colombie, situation à Gaza en Palestine, processus électoraux en RDC, etc. De plus, il faut souligner la stratégie coordonnée entre les membres du CSC Travail Décent qui a contribué à faire rejeter le projet de loi sur la coopération du ministre Alexander De Croo, projet qui instrumentalisait l'aide au développement à des fins commerciales et de lutte contre les migrations.

L'accompagnement du programme et son suivi ont été assurés essentiellement par l'équipe des chargé·e·s de partenariat Sud et des chargé·e·s de plaidoyer et de mobilisation en Belgique.

Au total **18 missions sur les 8 pays** (au minimum 2 missions par pays et par an) ont permis d'effectuer le suivi et la clôture de la deuxième année du programme.

En interne, le suivi du programme a été coordonné dans les groupes de travail et de coordination « ad hoc » (voir partie Organisation interne) et aussi par le CODAC, le comité d'accompagnement du programme. Celui-ci, rappelons-le, est composé des membres de l'équipe programme et d'expert·e·s indépendant·e·s. Il a été mis en place pour :

- Préparer, élaborer les termes de référence, **piloter, suivre et débriefer les évaluations externes** qui seront organisées à mi-parcours (2019) et en fin de programme (2021), dans le respect de la réglementation du cofinancement DGD.
- **Capitaliser** les expériences et les résultats des évaluations sur les thèmes de l'économie sociale et solidaire, du genre et de la jeunesse, afin de les systématiser et d'en faciliter l'appropriation par les acteurs à tous les niveaux du programme : production d'outils, ateliers de formation et capitalisation, accompagnement, etc.
- **Garantir la cohérence interne du programme** scindé par pays en adéquation avec les modalités de suivi de la DGD.

Le comité s'est organisé en trois groupes de travail, autour de thèmes qui traversent l'axe ESS dans les pays du programme pour répondre aux 3 questions suivantes: A quelles conditions, avec quelles stratégies l'ESS,

- Crée et maintient des emplois durables, de qualité, correctement rémunérés ?
- Constitue un tremplin pour l'« empowerment » des femmes et l'égalité de genre ?
- Organise ses acteurs en mouvements sociaux capables d'installer un rapport de force ?

La réflexion a été alimentée par des enquêtes de terrain et par deux ateliers internationaux auxquels ont participé des représentant·e·s des huit pays du programme, des membres de l'équipe Solsoc et des expert·e·s indépendant·e·s du CODAC :

1. **L'atelier « L'économie sociale et solidaire, un tremplin pour le Travail Décent et l'égalité de genre ? »** s'est déroulé à Bukavu, en République Démocratique du Congo du 11 au 16/06/2018 ;
2. **L'atelier « Economía social y solidaria : movimientos sociales y cuadro legal »** s'est tenu à Popayan en Colombie du 29/11 au 5/12/2018.

L'ESS a également été à l'agenda de **la 7^e rencontre internationale des partenaires** qui s'est déroulée à Bruxelles du 1^{er} au 11 octobre 2018 et a réuni une quarantaine de personnes : 2 à 3 représentant·e·s des partenaires associés de chaque pays, l'équipe de Solsoc, des expert·e·s du CODAC et des représentant·e·s de nos partenaires Nord (FGTB, Solidariss, FOS, IFSI) afin d'aborder certains sujets. Ce type de rencontre est organisée tous les 2 ou 3 ans en moyenne depuis bientôt 20 ans. La prochaine rencontre aura lieu en 2021 pour la clôture du programme en cours et à la veille du nouveau programme 2022-2026.

La rencontre s'est déroulée en 2 temps :

- Du 1^{er} au 5 octobre, un atelier a été consacré aux thématiques, méthodes et procédures de suivi et d'évaluation, aux objectifs du programme et au contexte général de la coopération ;
- Du 8 au 11 octobre, des visites de terrain et des rencontres institutionnelles et thématiques ont été organisées avec les partenaires Nord de Solsoc (des député·e·s, des représentant·e·s syndicaux·ales et mutuellistes, des ONG et plateformes de plaidoyer).

A l'issue du travail de réflexion et d'élaboration de pistes de stratégies menés en 2018 avec les partenaires et au sein du CODAC, **l'enjeu de la qualité du suivi et de l'accompagnement** est ressorti avec évidence. Le CODAC s'est interrogé sur la manière dont ceux-ci pouvaient être opérationnalisés sur le terrain pour induire des changements concrets et durables jusqu'à la base tout en renforçant les

capacités des initiatives d'économie sociale et solidaire à créer du travail décent, à promouvoir l'égalité de genre et à se constituer en mouvement sociaux.

De 2019 à 2021, les stratégies du CODAC contribueront à opérer un saut qualitatif dans les pratiques de Solsoc et de ses partenaires.

Le CODAC est également impliqué dans le pilotage **des évaluations externes** qui deviennent le principal outil pour rendre compte des résultats à la DGD depuis les nouvelles modalités de rapportage (voir partie Organisation interne). Un (1) pourcent du budget du programme doit être obligatoirement consacré à son évaluation externe à mi-parcours et en fin de programme. Les évaluations externes à mi-parcours auront lieu en 2019. FOS-IFSI et SOLSOC ont décidé de les centrer sur les interventions communes aux trois organisations : le volet Nord (axe sensibilisation et plaidoyer) et le programme en Colombie. Solsoc rajoute pour sa part, l'évaluation du programme « Mutuelles de santé » en RDC et au Burundi. Un groupe de pilotage des évaluations articulé au CODAC a été mis en place au sein des 3 organisations. Il a posé le cadre de l'évaluation externe commune et définit son calendrier.

Enfin, un résultat de synergie internationale (RSI) transversal dans le programme est consacré aux activités liées à la gouvernance collective du programme, la participation à des réseaux internationaux et aux échanges d'expériences entre partenaires. En ce sens, il est lié aux activités du CODAC, et son budget a permis d'organiser les trois rencontres internationales de 2018. Il a aussi permis d'organiser les ateliers de concertation entre partenaires de FOS-Solsoc et IFSI en Bolivie et en Colombie, et d'organiser la rencontre internationale des femmes syndicalistes sur les inégalités de genre dans le monde du travail, organisée par Solsoc, FOS, la Centrale FGTB Horval et leurs partenaires, dont REMTE.

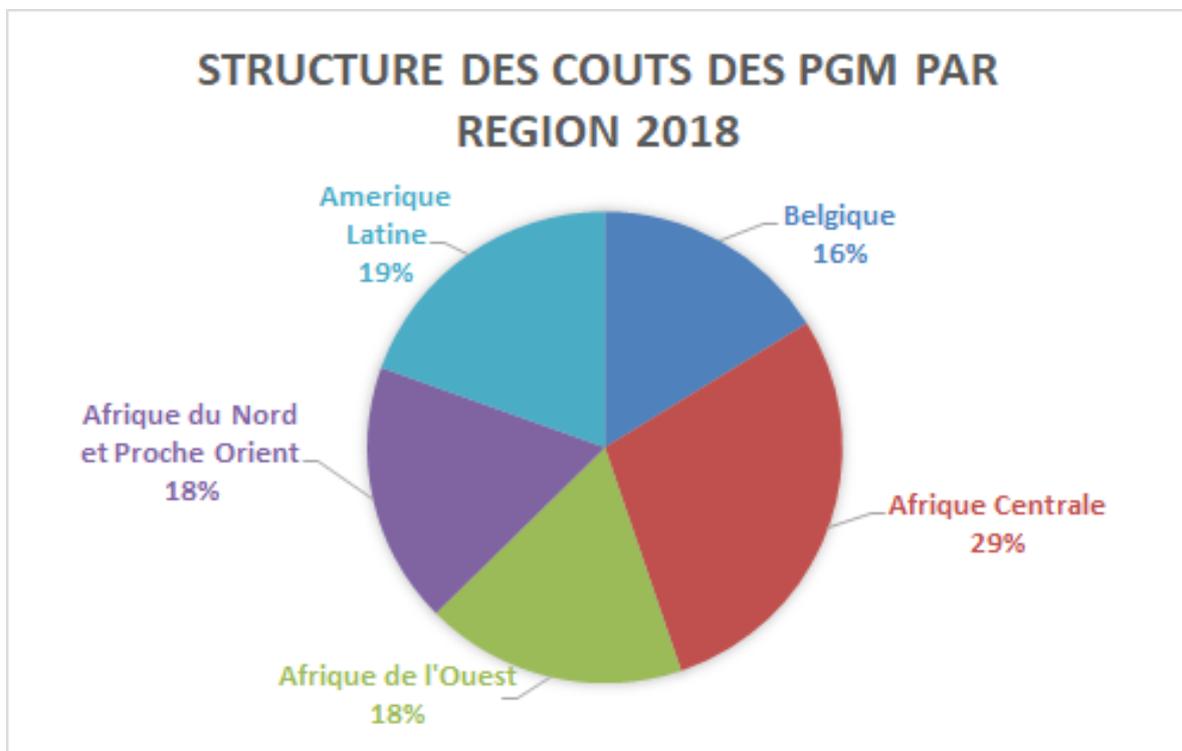
Le retard dans la mise en œuvre du programme en 2017 a été largement rattrapé comme en témoignent les taux d'exécution des budgets. Le taux d'exécution cumulé 2017-2018 des coûts opérationnels est de 89 % (voir tableau ci-dessous). A noter que les budgets 2018 de la coopération belge ont, à nouveau, servi de variable d'ajustement budgétaire. Les coupes imposées aux ACNG ont réduit le budget du programme de 2018 de 5,18 % et dans la foulée celui de 2019 de 6,20 %. La révision des budgets a nécessité une fois de plus un travail de priorisation des stratégies et d'estimation des résultats attendus avec les partenaires. Les incertitudes sur le budget, les coupes budgétaires freinent la mise en œuvre du programme, insécurisent les partenaires et déstabilisent leur programmation. La prévisibilité des budgets promise n'est, décidément, pas au rendez-vous. Heureusement, l'analyse des scores de performance en 2018 ne révèle, dans l'ensemble, pas d'inquiétudes quant à l'atteinte des résultats et des objectifs. Le professionnalisme, l'engagement des partenaires et leur compréhension des enjeux ont contribué à ces bons résultats.

Le taux d'exécution budgétaire de 2018 et celui cumulé 2017-2018 ainsi que **la synthèse des scores de performance** analysés pour chacun des **11 objectifs spécifiques** du programme sont repris dans les 3 tableaux ci-dessous. Le rapport d'activités consacre un chapitre (voir ci-dessous) à chaque Objectif Spécifique (par pays).

1.4. DÉPENSES ET TAUX D'EXECUTION 2018 ET CUMULES 2017-2018

| Dépenses 2018 | A Justifier | Dépensés | Solde | Taux d'exécution |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|--------------------|------------------|
| Coûts opérationnels | 3.639.729,79 | 3.941.144,93 | -301.415,14 | 108% |
| Belgique (Volet Nord) | 317.745,96 | 298.411,55 | 19.334,42 | 94% |
| OSN01 | 154.187,43 | 138.702,39 | 15.485,04 | 90% |
| OSN02 | 163.558,53 | 159.709,16 | 3.849,38 | 98% |
| Burkina Faso OSS02 | 336.645,71 | 379.381,56 | -42.735,85 | 113% |
| Burundi OSS03 | 688.186,51 | 657.876,37 | 30.310,14 | 96% |
| Maroc OSS06 | 256.331,73 | 473.215,26 | -216.883,53 | 185% |
| RDC OSS09 | 584.517,53 | 510.187,77 | 74.329,76 | 87% |
| Sénégal OSS11 | 301.610,46 | 410.085,07 | -108.474,60 | 136% |
| Palestine | 341.829,96 | 343.238,51 | -1.408,55 | 100% |
| OSS16 (PGM Jeunes) | 277.417,91 | 271.524,67 | 5.893,24 | 98% |
| OSS17 (Travail décent) | 64.412,05 | 71.713,84 | -7.301,78 | 111% |
| Bolivie OSS18 | 439.293,95 | 436.926,69 | 2.367,26 | 99% |
| Colombie OSS19 | 373.567,98 | 431.822,15 | -58.254,18 | 116% |
| Coûts de gestion | 472.387,90 | 439.326,66 | 33.061,24 | 93% |
| Investissements | 7.000,00 | 7.536,50 | -536,50 | 108% |
| Fonctionnement | 53.154,36 | 59.503,82 | -6.349,46 | 112% |
| Personnel | 383.787,46 | 371.250,36 | 12.537,10 | 97% |
| Frais d'évaluation et audit | 28.446,08 | 1.035,98 | 27.410,10 | 4% |
| Coûts directs totaux | 4.112.117,69 | 4.380.471,59 | -268.353,90 | 107% |

| Dépenses cumulées 2017-2018 | A Justifier | Dépensés | Subside | Apport propre | Solde | Taux d'exécution |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-------------------|------------------|
| Coûts opérationnels | 7.311.747,50 | 6.455.388,80 | 5.164.311,04 | 1.291.077,76 | 856.358,70 | 88% |
| Belgique (Volet Nord) | 634.500,02 | 587.718,96 | 470.175,16 | 117.543,79 | 46.781,07 | 93% |
| OSN01 | 396.686,08 | 356.683,65 | 285.346,92 | 71.336,73 | 40.002,43 | 90% |
| OSN02 | 237.813,94 | 231.035,31 | 184.828,24 | 46.207,06 | 6.778,64 | 97% |
| Burkina Faso OSS02 | 645.736,18 | 598.117,43 | 478.493,94 | 119.623,49 | 47.618,75 | 93% |
| Burundi OSS03 | 1.302.281,23 | 1.087.054,69 | 869.643,76 | 217.410,94 | 215.226,54 | 83% |
| Maroc OSS06 | 683.428,53 | 607.474,23 | 485.979,38 | 121.494,85 | 75.954,30 | 89% |
| RDC OSS09 | 1.140.223,39 | 984.171,72 | 787.337,38 | 196.834,34 | 156.051,67 | 86% |
| Sénégal OSS11 | 630.905,18 | 568.549,82 | 454.839,85 | 113.709,96 | 62.355,36 | 90% |
| Palestine | 649.398,52 | 583.361,40 | 466.689,12 | 116.672,28 | 66.037,12 | 90% |
| OSS16 (PGM Jeunes) | 525.262,27 | 478.270,44 | 382.616,35 | 95.654,09 | 46.991,83 | 91% |
| OSS17 (Travail décent) | 124.136,25 | 105.090,96 | 84.072,77 | 21.018,19 | 19.045,29 | 85% |
| Bolivie OSS18 | 878.333,11 | 788.686,43 | 630.949,15 | 157.737,29 | 89.646,68 | 90% |
| Colombie OSS19 | 746.941,34 | 650.254,12 | 520.203,30 | 130.050,82 | 96.687,22 | 87% |
| Coûts de gestion | 937.955,80 | 871.353,04 | 697.082,43 | 174.270,61 | 66.602,76 | 93% |
| Investissements | 7.000,00 | 7.536,50 | 6.029,20 | 1.507,30 | -536,50 | 108% |
| Fonctionnement | 129.303,18 | 107.865,58 | 86.292,46 | 21.573,12 | 21.437,60 | 83% |
| Personnel | 760.206,54 | 748.605,54 | 598.884,43 | 149.721,11 | 11.601,00 | 98% |
| Frais d'évaluation et audit | 41.446,08 | 7.345,42 | 5.876,34 | 1.469,08 | 34.100,66 | 18% |
| Coûts directs totaux | 8.249.703,30 | 7.326.741,84 | 5.861.393,47 | 1.465.348,37 | 922.961,46 | 89% |



La répartition géographique des sommes affectées aux activités 2018 (programmes DGD + autres programmes) a été la suivante : Belgique (721.333 €), Afrique centrale (1.305.273,69€), Afrique de l'Ouest (812.423,5€), Afrique du Nord et Proche-Orient (816.453,77€) et Amérique latine (889.764,84€).

1.5. SYNTHÈSE PARTENAIRES ASSOCIÉS ET LIMITROPHES, THÉMATIQUES ET SCORES DE PERFORMANCES PAR OS EN 2018

Appréciation scores de performance 2018

Excellent 😊, bon 😄, moyen 😐, faible 😞

| Pays/OS | Thématiques | Partenaires associés | Partenaires limitrophes | Efficience | Efficacité | Pertinence | Pérennité | Synergies | Genre | Environnement |
|-----------------------|--|--|---|------------|------------|------------|-----------|-----------|-------|---------------|
| Burkina Faso OSS02 | Protection Sociale ESS Droits des travailleurs | ASMADE UMUSAC UCRB | PL1 : 61 mutuelles sociales PL2 : 3 unions de mutuelles PL3 : 1 cadre de concertation (CAMUS) PL4 : 1 collectifs de 40 associations de transformatrices de produits locaux (CARTPL) PL5 : 4 fédérations syndicales du secteur agroalimentaire | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| Burundi OSS03 | Protection Sociale ESS Droits des travailleurs | ADISCO CNAC-B FEBUTRA PAMUSAB | PL1 : FEMUSCABU, 4 Unions et 27 Mutuelles de santé PL2 : Université Populaire Haguruka PL3 : UHACOM : 9 Coopératives et réseau de coopératives PL4 : La cellule plaidoyer et la cellule communication de la CNAC | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| Maroc OSS06 | Protection sociale ESS Genre et jeunesse Démocratie | AFAQ AJR IFAAP | PL1: 15 Associations de quartier PL2: 15 Initiatives d'Economie Sociale et solidaire (IESS) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| RD Congo OSS09 | Protection Sociale ESS Démocratie Droit International Droits humains | CENADEP CRAFOP DIOBASS | PL1 : 22 IEES (17 Sud Kivu et 4 Kinshasa et 1 Kolwezi) PL2 : 3 Mutuelles: LONALO (Equateur) et MUSQUAP(KIN) et MUSAFY (Lubumbashi) PL3 : 5 Dynamiques d' Actions Citoyennes (DAC) (CMS, CORAP, POFO, Dynamique de Barumbu, Dynamique de Bukavu) PL4 : 6 Fédérations (FOP, FCMU, COPADE, HORECAPICO, ROPAFKI, FETRACO) et une Confédération (la CONAPAC) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| Sénégal OSS11 | Protection Sociale ESS | OYOFAL PAJ GREEN | PL1 : 12 mutuelles de santé PL2 : 3 unions de mutuelles de santé départementales PL3 : 1 union de mutuelles régionale PL4 : 19 Réseaux d'Initiatives Sociales et Solidaires (secteur production et transformation de produits agricoles, halieutiques et artisanaux) et/ou mouvements de jeunes (suivi par GREEN) PL5 :10 mouvements de jeunes | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| Palestine OSS016 | Genre et jeunesse Démocratie Droit International Droits humains | MA'AN PAC | PL1 : 35 Youth Clubs and CBOs PL2 : 10 Local Popular Committees PL3 : 4000 Students (5 universités) PL4 : Employed Youth | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| Palestine OSS017 | Travail décent Droits des travailleurs | PGFTU | PL1 : Syndicat des carrières et de la pierre | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| Bolivie OSS018 | ESS Genre et jeunesse | AYNI REMTE FUNDDSUR PASOS | PL1 : 22 Organisations communautaires PL2 : 3 Syndicats : La Confédération de Fabriles (CGTFB), les syndicats des Gastronomes (traiteurs) et le syndicat des travailleurs de la fabrique la PILS | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| Colombie OSS019 | ESS Démocratie Droits humains Droits des travailleurs | IPC ATI | PL1 :2 organisations regroupant des personnes déplacées par la violence PL2 : 2 réseaux : Salsa (régional – 28 organisations) et RENAF (national-123 organisations.; PL3 : 3 syndicats (USTIAM (Union Syndical des Travailleurs de l'industrie de la bière, boissons, aliments, de la mata et similaires) ; SINALTRAINAL (Syndicat National du système agroalimentaire) ; SINTRACARTORCE (Syndicat Nationale des travailleurs de l'industrie sucrière 14 de Juin) | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| Belgique OSN1 | Mobilisation | FOS-IFSI | PL1 : Associatif de la mouvance socialiste PL2 : Entités régionales francophones de la FGTB | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |
| Belgique OSN2 | Plaidoyer | FOS-IFSI | PL1 : Les mandataires sociaux au niveau européen, fédéral, régional et communautaire | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 |

2. SOLSOC AU SUD



2.1. BURUNDI

CONTEXTE

Quatre ans après la tentative de coup d'Etat ayant suivi la décision du Président Nkurunziza de briguer un troisième mandat, les conséquences de la crise politique et économique se font toujours sentir au sein de la population burundaise qui s'appauvrit d'année en année. Le niveau d'insécurité alimentaire, presque deux fois plus élevé que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, est alarmant : environ 1,76 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, et plus de la moitié des enfants (six sur dix) présentaient un retard de croissance en 2017.

Le referendum du 17 mai 2018 a validé la révision de la Constitution qui permet notamment l'allongement du mandat présidentiel à 7 ans et d'augmenter le nombre de mandats. Juste après le referendum, le President Nkurunziza a néanmoins déclaré qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections, créant un effet de surprise et une incompréhension générale. Si les violences connaissent actuellement une accalmie, la situation demeure précaire tandis qu'aucune issue n'a été trouvée à cette crise politique et que les déplacements se poursuivent à l'intérieur et à l'extérieur du pays. De plus, les espaces d'expression démocratiques et de revendication demeurent restreints.

L'immense majorité de la population vit de l'agriculture et reste donc cantonnée à un secteur informel sans aucune reconnaissance légale, sans protection sociale, vulnérable aux changements climatiques

et aux cours mondiaux des cultures de rente comme le café et le thé. La conjoncture économique stagnant dans la récession, les Burundais-e-s connaissent un grand nombre de licenciements et un taux de chômage croissant. La politique de privatisation des entreprises publiques renforce l'instabilité de l'emploi, avec des contrats de travail toujours plus précaires.

NOTRE ACTION

Le programme quinquennal de Solsoc au Burundi contribue à l'avancement des 4 piliers du travail décent.

1. Créer des emplois et des moyens d'existences durables :

Solsoc agit en milieu rural dans la région du Kirimiro en appuyant les coopératives et autres initiatives d'économie sociale et solidaire. Le développement de nouvelles techniques de culture et de transformation, la promotion de filières novatrices et porteuses et l'adhésion à une coopérative de services sont des stratégies développées pour contribuer à créer des emplois, améliorer le revenu des producteur-riche-s et les sortir de la spirale de la pauvreté. Depuis le début du programme, 408 emplois (dont 26 permanents) ont ainsi été créés au sein des dynamiques accompagnées.

Les partenaires actifs dans l'appui aux dynamiques économiques (ADISCO, CNAC, UHACOM) impulsent et mènent également des actions de plaidoyer pour que les politiques régissant le secteur agricole en général (et notamment la filière du café) soient plus favorables aux petit-e-s producteur-riche-s.

2. Etendre la protection sociale pour tou-te-s :

Solsoc appuie 27 mutuelles de santé communautaires dans les 5 régions caféicoles du Burundi, formant ensemble la Fédération des Mutuelles de Santé des Caféculteurs du Burundi (FEMUSCABU), accompagnées par l'ONG partenaire ADISCO. Suite à la relance de la Carte d'Assistance Médicale (CAM), les difficultés rencontrées par celles-ci sont énormes. En effet la CAM est presque gratuite, car subsidiée par l'Etat et de ce fait impossible à concurrencer. Les mutuelles peinent à maintenir leurs effectifs. Par ailleurs, un travail important d'harmonisation entre les différents acteurs promoteurs des mutuelles de santé, ainsi que du plaidoyer en faveur d'une meilleure protection sociale est mené par la plateforme partenaire PAMUSAB avec l'appui de la plateforme mutualiste MASMUT.

3. Garantir les droits au travail pour tou-te-s :

75% de la population économiquement active, majoritairement rurale et féminine exercent leur activité dans le secteur informel, sans condition de sécurité physique et légale, sans horaire déterminé et sans salaire fixe et régulier. La plupart manquent de connaissances par rapport aux risques et dangers liés à leur activité (il-elle-s travaillent sans équipement et mesures de protection nécessaires) et aux devoirs de leurs employeurs à veiller à leur santé et leur sécurité. Le partenaire syndical de Solsoc, la FEBUTRA, fédération des travailleur-euse-s du secteur agro-alimentaire, compte actuellement 13 organisations affiliées avec un total de 4070 membres. Elle milite actuellement pour une reconnaissance du secteur informel et sensibilise les travailleur-euse-s à revendiquer le respect de ses droits et des cadres juridiques adaptés à leurs activités.

4. Promouvoir le dialogue social pour tou-te-s:

En appuyant la FEBUTRA à élargir son assise, à renforcer ses membres, à évaluer l'application des critères de l'économie sociale et solidaire, à développer un axe de formation pour les travailleur-euse-s, à mener des actions politiques et de plaidoyer, le programme contribue à favoriser les conditions d'un dialogue social au sein des entreprises et des exploitations agricoles.

Toutes ces initiatives sont renforcées grâce aux formations des leaders des mutuelles et des coopératives à l'Université Populaire Haguruka et aux formations syndicales développées par la FEBUTRA.

Témoignage

« Je fais partie d'un groupe de solidarité rassemblant des paysans de ma colline. Nous cultivons du manioc, du riz et du maïs. Nous avons des problèmes pour stocker notre production, la vendre et nous procurer des semences et des engrais. Nous avons rassemblé 270 paysans et avons fondé la coopérative pour répondre à ces besoins. Par la suite, nous avons décidé de mouliner le maïs pour en faire de la farine. Notre farine est de bonne qualité, elle se vend très bien, ce qui nous a permis d'écouler notre production, d'investir dans nos infrastructures et d'augmenter nos revenus. Nous avons été appuyés par ADISCO depuis le début, non pas avec de l'argent mais grâce à des formations, des conseils techniques et un accompagnement. Aujourd'hui, nous recevons aussi les conseils de la FEBUTRA pour améliorer les conditions de travail dans la coopérative. »

Dancille Kigeme, agricultrice et présidente de la coopérative Tubamurikire appuyée par ADISCO

NOS PARTENAIRES

L'association "**Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines**" (**ADISCO**), fondée en 2006, est une ONG burundaise dont la mission est d'accompagner l'émergence et le développement d'un mouvement social national capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques au profit des couches modestes de la population. ADISCO mène de front différents programmes : accompagnement des coopératives et dynamiques économiques, des mutuelles de santé, renforcement de la société civile, etc.

La Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB) est composée des différents acteurs locaux et des ONG promotrices des mutuelles de santé au Burundi. L'objectif de la PAMUSAB est la promotion, la professionnalisation et la défense des mutuelles de santé au Burundi afin que toutes les couches de la population aient accès à des soins de santé de qualité.

La Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi « CNAC-MURIMA W'ISANGI » est une organisation sans but lucratif burundaise créée en 2004, dont les membres sont des petit-e-s producteur-riche-s exploitant des plantations allant de 100 à 5000 caféiers chacun. La CNAC représente, plaide et défend les intérêts des caféiculteur-riche-s.

La Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation (FEBUTRA) est une fédération de syndicats du secteur agro-alimentaire formel et informel qui se donne pour mission de défendre les intérêts des travailleur-euse-s du Burundi dans le secteur de l'agro-alimentaire et des branches connexes, influencer les politiques qui les concernent et contribuer à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- La DGD soutient le programme commun Travail Décent au Burundi.
- La FGTB-HORVAL, à travers le VIA FONDS, soutient le syndicat burundais FEBUTRA, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie et de travail des travailleur-euse-s du secteur agro-alimentaire.
- Solidaris-Charleroi-Centre-Soignies et CAMUTACO soutiennent les Mutuelles de Santé des Caféculteurs du Burundi.
- Wallonie-Bruxelles International et Solidaris Mons-Wallonie Picarde soutient un projet d'appui aux caféculteurs afin qu'ils améliorent leurs capacités de contribuer aux mutuelles de santé.
- Wallonie-Bruxelles International soutient un projet de renforcement des initiatives d'économie sociale et solidaire dans la région du Kirimiro.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- La FEBUTRA a poursuivi son travail de structuration et de mobilisation. Fin 2018, elle comptait 11 syndicats affiliés totalisant un effectif de 4000 membres. 3 syndicats ont commencé à mettre sur pied des coopératives syndicales. En 2018, la FEBUTRA est devenue membre du Comité National de Dialogue Social (CNDS) pour la branche agriculture et industrie alimentaire et a été associée à la Commission de révision du Code du travail.
- Les effectifs des mutuelles ont légèrement remonté en 2018 : les 27 mutuelles de la FEMUSCABU comptaient 5300 ménages affiliés, soit 29215 personnes (contre 5184 en 2017 et 5305 ménages en 2016-2017).
- Sous l'impulsion de la PAMUSAB, le processus d'harmonisation des mutuelles de santé est effectivement engagé : l'inter-mutualité est effective entre acteurs mutualistes et les outils de gestion harmonisés sont en cours d'utilisation. Tous les acteurs ont élevé leur niveau de gestion et utilisent des outils professionnalisés et informatisés. La rencontre internationale organisée en décembre par la PAMUSAB a permis la mise en place de la Plateforme des Acteurs Mutualistes d'Afrique Centrale (PAMAC).
- La promotion des filières novatrices permet d'améliorer la rentabilité des initiatives d'économie sociale et solidaire et d'augmenter la production. Les 8 coopératives de la zone du Kirimiro accompagnées par ADISCO offrent chacune deux services à leurs membres qui répondent aux normes de qualité. Elles deviennent progressivement rentables et performantes : les 4 coopératives de café assurent pleinement leur fonctionnement sans subvention, tandis que les coopératives vivrières couvrent partiellement leurs charges de fonctionnement.
- Les actions de plaidoyer de la CNAC et des Fédérations de caféculteurs ont eu plusieurs effets sur les politiques nationales, notamment la fixation du prix d'achat du café aux producteur-riche-s à 500BIF/kg et le respect du calendrier de paiement établi par les intervenants dans la filière café.

MISSIONS

Nous avons effectué deux missions au Burundi en 2018. Au programme: ateliers d'échanges avec les partenaires, analyses financières, visites de terrain, et rencontres avec les représentant-e-s de l'ambassade de la Belgique. La première mission avait plus particulièrement comme objectif d'évaluer avec les organisations partenaires les résultats de la première année du programme (2017), tandis que la deuxième a permis d'avoir un aperçu du déroulement des actions menées durant les six premiers mois de l'année 2018 et de réajuster certaines stratégies.

PERSPECTIVES 2019

- En poursuivant le plaidoyer pour la catégorisation de la population, les acteurs mutualistes membres de la PAMUSAB ont obtenu l'autorisation de mener un projet pilote de catégorisation dans une commune. Celui-ci démarrera en 2019.
- Les connexions des coopératives aux mutuelles de santé, porteuses de stabilité, continueront d'être établies et étendues avec les autres dynamiques communautaires ou syndicales dans l'optique d'élargir et de faciliter l'accès à la protection sociale.
- Le volet des coopératives d'ADISCO a entamé des synergies avec la FEBUTRA en 2018 qui vont se poursuivre et s'intensifier, d'une part pour entamer une syndicalisation des coopératives et évaluer le Travail Décent dans les IESS, et d'autre part pour créer de nouvelles coopératives au sein du milieu syndical.



2.2. RD CONGO

CONTEXTE

En République Démocratique du Congo, la fin de l'année 2018 aura été marquée par la tenue des élections prévues initialement en 2016. La population congolaise, une des plus pauvres du monde, ne semble toujours pas bénéficier des richesses innombrables de son pays (ressources minières précieuses, bassin hydrographique des plus importants, patrimoine forestier et potentiel agricole important, main-d'œuvre jeune et abondante).

Le développement social et économique reste entravé par les grands maux du pays :

- La défaillance de l'État et de ses services vis-à-vis de ses rôles régaliens : les budgets des secteurs de la santé et l'éducation sont réduits à peau de chagrin et ne bénéficient quasiment pas d'investissements. Les activités dans ces secteurs sont régulièrement assurées par l'Église catholique ou les ONG, et sont donc aux mains du privé.
- Le manque d'infrastructures de qualité: l'absence de maillage de dessertes agricoles et de chemin de fer régulier et fiable, les routes impraticables freinent le développement du commerce et l'alimentation des marchés des grandes villes en produits agricoles.
- La recrudescence de la corruption à tous les niveaux et la pratique des « tracasseries administratives » n'incitent pas les investissements.

La combinaison de ces problématiques et la dominance dans l'économie du secteur informel (il représente au moins 50% du PIB et plus de 70% des opérations de la vie socio-économique) ne permettent pas à l'État d'avoir les ressources nécessaires au financement d'un budget solide et ambitieux.

NOTRE ACTION

Toutes les actions du programme 2017-2021 de Solsoc financé par la DGD et menées avec les partenaires de RDC sont directement en lien avec les 4 dimensions du Travail Décent:

1. **La création d'emploi** : les partenaires de Solsoc accompagnent la mise en œuvre des plans d'affaires, le marketing, l'éducation fiscale et la structuration des prix de 22 initiatives d'économie sociale et solidaire. Il s'agit de 3 initiatives en milieu urbain (Kinshasa et Bukavu) et 19 en milieu rural ou périurbain (ceinture verte de Kinshasa et Sud Kivu), 1 coopérative dans le secteur minier artisanal, 1 micro entreprise dans la construction, 3 coopératives dans la commercialisation et 17 coopératives dans le domaine agricole.
2. **Les droits au travail** : un syndicat en émergence est soutenu et mis en contact avec d'autres organisations syndicales. Les travailleur·euse·s et les coopérateur·rice·s des 22 IESS sont renforcés sur les principes de l'économie sociale et solidaire, par la mise en application des 5 pôles de la boussole (pôle économique, pôle solidarité, pôle autonomie, pôle démocratie et pôle mouvement social) et par le développement d'outils de performance économique.
3. **La protection sociale** : 3 mutuelles de santé (Kinshasa, Lubumbashi et Province de l'Équateur, axe Mbandaka-Bikoro) sont mises en place et commencent à offrir des services de qualité à leurs membres. Leurs représentants s'impliquent dans des concertations sur la Couverture santé universelle dans laquelle les mutuelles de santé sont parmi les acteurs importants. Ils participent à la Commission chargée d'élaborer les mesures d'application de la Loi organique relative à la mutualité.
4. **Le dialogue social** : diverses actions du programme permettent de renforcer le leadership, d'appuyer des dynamiques d'actions citoyennes, et de soutenir le plaidoyer pour un cadre légal en faveur des IESS. Ces initiatives favorisent les contacts entre pairs, permettent aussi de la mise en réseau, de la mise à disposition de financements pour le suivi de la politique nationale de protection sociale, de la politique agricole et foncière, des accords commerciaux et des conventions signées par la RDC (OHADA).

Deux projets bénéficient de financements de **Bruxelles International et de Bruxelles Environnement**.

1. Le projet de mobilisation des communautés urbaines de la ville de Kinshasa pour le développement de solutions résilientes face aux effets du changement climatique. Il a permis au cours de ses deux années d'exécution (2016-2018) de mettre en place les bases d'actions de résilience (utilisation du vétiver et du bambou de Chine pour végétaliser les têtes de ravines, plantation de bandes de pelouse pour freiner la circulation de l'eau de surface et favoriser la pénétration de l'eau, pose de sacs remplis de sable comme barrière antiérosive et pour combattre les érosions, désensablement de rivières pour réduire les inondations, promotions de foyers améliorés et plantations d'arbres pour lutter contre le déboisement ...). Ce projet est riche en apprentissages au regard de la diversité des activités conduites : compréhension de ce que sont « les changements climatiques », de ses causes, ses conséquences et des gestes à faire pour contribuer à leur atténuation tels que la conception commune de solutions pratiques et reproductibles, le changement de comportement et de mentalité.
2. Le projet de mise en place d'une entreprise d'économie sociale dénommée Musala se musala (« il n'y a pas de sot métier ») en faveur de l'inclusion des jeunes marginalisés. Cette IESS collecte et transforme des déchets ménagers et urbains de 3 communes de la ville de Kinshasa. Le projet a démarré fin 2018 par l'actualisation de la liste des associations actives dans le secteur de l'environnement et des initiatives communautaires de promotion de la salubrité dans la commune de Lingwala et Kinshasa. Dans ce cadre, diverses autorisations ont été introduites, une convention

a été signée avec l'Institut Supérieur Pédagogique et Technique pour définir les bases de la collaboration en vue de l'installation d'un bio-digesteur.

Deux projets sont financés **par Wallonie Bruxelles International** :

1. Le projet « Promotion de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire (IESS) à Lubumbashi en République Démocratique du Congo ». Ce projet s'est concentré sur l'information et la communication autour de la problématique de la RSE et sur des actions de sensibilisation afin de garantir l'implication de tous les acteurs dans sa promotion et sa mise en œuvre. Dix-huit PME et dix IESS ont fait l'objet d'une enquête sur la perception de la RSE et ont été prises comme modèles pour son implémentation. Ces initiatives sont nécessaires dans un contexte local où les grandes entreprises industrielles résumant leur RSE à des actions de charité envers leurs ouvriers ou auprès des communautés environnantes, et minimisent les impacts environnementaux de leurs activités.
2. Le projet « Amélioration de la production avicole au Sud Kivu pour contribuer à la sécurité alimentaire, à l'augmentation du revenu de ménages et l'employabilité de jeunes », a été accepté fin 2018. Il consiste à accompagner 20 fermier·e·s, membres de la Fédération des organisations paysannes (FOP) avec laquelle notre partenaire la Plateforme DIOBASS collabore depuis plus de 5 ans pour qu'ils améliorent la productivité de leur élevage de poules. À terme, ces fermier·e·s aviculteur·rice·s structureront une entreprise d'économie sociale et solidaire dont ils seront les coopérateur·rice·s.

Témoignage

« J'ai rejoint la Plate-forme des Organisations de Femmes des Quartiers (POFQ) pour défendre les droits des femmes, et plus particulièrement ceux des femmes albinos. L'albinos est une personne négligée, discriminée en RDC. Or, nous avons les mêmes capacités que le reste de la population, mais nous sommes bloquées. Aucune femme albinos n'occupe une place importante. Au début de mon parcours politique, j'ai rencontré plusieurs difficultés : le manque de moyens financiers et la difficulté de sensibiliser l'électorat sur la condition des albinos. Grâce à la POFQ j'ai participé à plusieurs formations données par le CENADEP et ainsi j'ai renforcé mes capacités. Je me sens désormais capable de prendre publiquement la parole pour défendre les droits des albinos comme moi. »

Micheline Misenga, candidate aux élections provinciales

NOS PARTENAIRES SUD

Centre national d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP) est une ONG de développement créée en septembre 2000 qui œuvre pour le bien-être intégral des couches les plus défavorisées, dans les milieux populaires urbains et ruraux. Son équipe (une quarantaine d'agents) accompagne l'organisation des populations à la base pour qu'ensemble elles renforcent leurs luttes et appuie des projets communautaires en faveur du changement social, de l'auto promotion durable et de la réduction des dépendances. L'ONG encourage l'expression démocratique et la participation des populations en renforçant leur capacité à revendiquer ou à imposer une alternative de développement face à un contexte politique, économique et social délétère.

Le Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes (CRAFOP) a été créé en 1987. Sa mission est d'accompagner les communautés de base vers l'autopromotion en tant que sujet et objet des transformations sociales, politiques, économiques et culturelles dans leur milieu en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs membres. Le CRAFOP accompagne la mise en place d'une

Solsoc – Rapport d'activités 2018

mutuelle de santé dont les principaux bénéficiaires sont les paysan·ne·s et les populations déshéritées de sa zone d'action.

La Plate-forme Diobass au Kivu, créée en 1996, est un espace pour la recherche-action et le renforcement des dynamiques locales. Elle est constituée d'un réseau d'organisations paysannes, de groupes de recherche paysanne, d'organisations non gouvernementales, d'institutions d'enseignement, de centres de recherche et de personnes ressources. L'objectif de la Plate-forme est de renforcer la dynamique sociale aussi bien en milieu rural qu'urbain en créant des espaces citoyens d'échanges et de réalisations d'actions concrètes pour faire face aux multiples problèmes de la société congolaise.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- La DGD soutient le programme commun Travail Décemment en RDC.
- Solidaris Liège, l'UNMS-Solidaris et Multipharma soutiennent les 3 mutuelles de santé (la LONALO, la MUSQUAP et la MUSAFY).
- La Centrale Générale de la FGTB par le biais de Co-valent soutient le volet d'économie sociale et solidaire et l'engagement citoyen des populations, principalement pour l'accès à l'énergie et les questions en lien avec l'exploitation des ressources naturelles.
- Bruxelles Environnement et Bruxelles International appuient le projet de mobilisation communautaire et de promotion de mesures inclusives et participatives pour une gestion durable des impacts du changement climatique à Kinshasa. Ils apportent également leur soutien à un projet de mise en place d'une entreprise d'économie sociale dénommée Musala se musala (« il n'y a pas de sot métier ») de collecte et de transformation des déchets ménagers et urbains de 3 communes de la ville de Kinshasa pour l'inclusion socio-économique de jeunes marginalisés.
- Wallonie-Bruxelles International apporte une partie des fonds privés du volet de promotion et de développement de l'économie sociale et solidaire du programme RDC cofinancé par le DGD. Dans le cadre du programme de cofinancement de projets de partenariat, Wallonie-Bruxelles International cofinance le projet de mise en place de l'entreprise d'économie sociale Musala se musala (« il n'y a pas de sot métier ») de collecte et de transformation des déchets ménagers et urbains de 3 communes de la ville de Kinshasa pour l'inclusion socio-économique de jeunes marginalisés. Wallonie-Bruxelles International cofinance également le projet « Amélioration de la production avicole au Sud Kivu pour contribuer à la sécurité alimentaire, à l'augmentation du revenu des ménages et l'employabilité de jeunes ».

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Fin 2018, les 22 IESS accompagnées par le programme DGD ont été renforcées, même si leur durabilité n'est pas encore totalement acquise. Le plan de leur accompagnement prend en compte (i) les résultats issus d'un séminaire qui s'est tenu à Bukavu sur le thème suivant « RSI : L'économie sociale et solidaire, un tremplin pour le travail et l'égalité de genre ? ». Ces résultats ont été traduits par des propositions de stratégies dont certaines à discrimination positive en faveur des femmes, (ii) par la prise en compte des besoins supplémentaires en investissement et équipement et (iii) par la prise de conscience de l'importance d'avoir un plan d'affaires monté sur base d'une bonne étude de faisabilité. Pour deux des trois mutuelles, la MUSQUAP (Kinshasa) et la MUSAFY (Lubumbashi), l'année 2018 aura été celle d'un retour à la « case départ » afin de se donner les chances d'aboutir aux résultats attendus. Les erreurs qui avaient été identifiées au niveau des études de faisabilité et des stratégies traduites dans un plan de redressement ont été corrigées (concentration géographique, sensibilisation de groupes à cohésion sociale forte comme les tontines/associations/organisations professionnelles/syndicats, adaptation du montant des cotisations et proposition de différents

paquets de soins). Pour la 3e mutuelle, la LONALO (Équateur), 2018 aura été une année blanche. En effet, dans sa zone d'intervention les soins de santé ont été gratuits pendant plusieurs mois par décision gouvernementale afin d'endiguer l'épidémie à virus Ebola. Fin 2018, leurs indicateurs de performance restent très faibles.

Les premiers ateliers et recherches-actions du programme PASPOR de l'alliance AgriCongo se sont tenus et donnent des résultats prometteurs. Suite à leur restitution, la COPADE, la Fédération paysanne provinciale de l'Équateur soutenue par Solsoc a décidé de se structurer autour de filières agricoles.

Les principaux acquis du projet Climat sont une meilleure compréhension du concept « changements climatiques », la connaissance de solutions pratiques à mettre en œuvre facilement et l'adoption de comportements écologiquement responsables traduits dans une charte.

MISSIONS

En 2018, Solsoc a réalisé trois missions en RD Congo. La première qui a eu lieu en janvier avait un double objectif. Le 1^{er} objectif était de faire comprendre les spécificités des projets mis en œuvre en RDC à la direction de Solsoc et de lui faire rencontrer les équipes des partenaires. Le 2^e objectif était de récolter les informations pour le rapport annuel. Les ateliers participatifs de suivi-évaluation ont été utiles pour le rapport narratif, le contrôle des pièces et de leur juste affectation a servi au rapport financier. La deuxième mission s'est tenue en juin. Elle s'est concentrée sur le suivi des projets dont le projet WBI RSE au Katanga et dans le Lualaba, et a permis de faire l'atelier de rapportage à mi-parcours des partenaires de Kinshasa ainsi que le suivi du projet Climat RBC. La troisième mission (juillet) a eu pour objectif de récolter des informations pour la mobilisation et le plaidoyer.

PERSPECTIVES 2019

La priorité va être donnée à la mise en place des deux cellules de renforcement et d'accompagnement des IESS et des Mutuelles de Santé (MS) afin d'essayer de les inscrire dans la durée. Les pistes de stratégies identifiées lors de l'atelier de Bukavu, et le plan d'accompagnement des IESS vont être mis en application pour une meilleure viabilité économique des IESS. Un Forum sera organisé en 2019 et constituera un espace d'échanges et de plaidoyer dans le but d'aboutir à un cadre légal pour les IESS en RDC.

Avec la mise en place des nouvelles autorités, le travail des DAC et des Fédérations va se poursuivre, avec des actions de plaidoyer et de mobilisation des citoyens sur les questions d'accès à l'énergie et à l'eau pour tous. La question de la construction du barrage Inga 3 sera aussi à l'ordre du jour. L'Observatoire de la société civile pour le suivi du dialogue et de la transition démocratique (OSSD) mué en Observatoire de la Gouvernance et des Droits sociaux va poursuivre son travail de veille et d'information.



2.3. BOLIVIE

CONTEXTE

Le contexte politique de l'année 2018 a été marqué par des mobilisations en vue des élections présidentielles prévues l'année suivante. L'approfondissement des antagonismes entre le parti au pouvoir (le MAS) et l'opposition a renforcé l'actuelle polarisation au sein de la société bolivienne.

Le 6 décembre 2018, le Tribunal suprême électoral (TSE) s'est prononcé en faveur d'un quatrième mandat du président Evo Morales, décision qui va à l'encontre de la Constitution de 2009. Cette décision a suscité une vague de protestations dans tout le pays. En ce qui concerne la thématique du Travail Décent, la nouvelle Loi Générale du Travail, n'a pu être finalisée, malgré les promesses de la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB) et du ministre du travail Felipe Calderón Hinojosa. En effet, ceux-ci ont priorisé la campagne électorale du président Morales. Dans le secteur de la santé et de la protection sociale, l'année 2018 a été une année particulière puisqu'au mois de juin, le Ministère de la Santé bolivien a annoncé son plan visant à créer un Système Unique de Santé (SUS). Cette réforme du système de santé est devenue le fer de lance de la campagne électorale d'Evo Morales. En réaction à ce projet, de nombreuses manifestations d'opposants et de partisans de la réforme ont eu lieu. Bien qu'elle soit un signe important de progrès, cette réforme aura besoin d'un suivi constant pour qu'elle soit mise en œuvre et devienne une réalité.

NOTRE ACTION

Le programme quinquennal, commencé en 2017 en partenariat avec FOS, vise à améliorer les conditions de travail, l'accès à la protection sociale et à de meilleures conditions de vie pour les travailleur·euse·s, les producteur·rice·s, les jeunes et les femmes en Bolivie. Dans ce cadre, Solsoc met en place des Initiatives d'Economie Sociale et Solidaire (IESS) et appuie trois syndicats, la Confédération des *Fabriles* (Manufactures), la Confédération des Restaurateur·rice·s et l'Association de Producteur·rice·s de Lait et de Sucre (PILS). Un accent particulier est mis sur l'égalité femmes-hommes et le respect de l'environnement. À travers ses projets, Solsoc accompagne des partenaires boliviens qui renforcent les capacités des communautés paysannes et des travailleur·euse·s. Ces partenaires créent des alliances rassemblant les organisations engagées pour le Travail Décent et d'autres acteurs nationaux et internationaux.

Solsoc renforce les organisations locales pour qu'elles deviennent de moteurs de changement et qu'elles se mobilisent collectivement pour obtenir des normes de travail acceptables, la mise en œuvre de réglementations existantes et la promotion d'IESS. Ce renforcement contribue à la création d'emploi, à l'accès à un salaire et des conditions de vie dignes pour les travailleur·euse·s des zones rurales et péri-urbaines.

Amélioration de la production de miel à Sucre. Luis Urquizu, producteur de miel témoigne :

« La production de miel a changé ma vie et celle de ma famille. J'ai participé à plusieurs formations de renforcements de capacités organisées par PASOS, partenaire de Solsoc ici en Bolivie. J'ai également eu l'opportunité de voyager au Brésil en 2018 et d'échanger avec des experts qui m'ont beaucoup appris. Les revenus que cette activité génère, me permettent non seulement de bénéficier de plus de temps avec ma famille, mais également d'offrir des meilleures conditions d'éducation, de santé et d'alimentation à ma femme et mes enfants, ce qui me rend très heureux. Enfin, ce projet me permet de continuer à apprendre pour devenir un meilleur agriculteur et aider par la même, d'autres familles à développer leur production ».

NOS PARTENAIRES SUD

AYNI (Association Civile) est une ONG fondée en 1998 par un groupe de jeunes professionnel·le·s engagé·e·s pour améliorer la situation des producteur·rice·s ruraux·ales en Bolivie. Sa mission: promouvoir le renforcement des compétences des communautés paysannes de manière à ce que les projets puissent continuer au-delà de son intervention. Les actions d'AYNI visent au renforcement des principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire et du travail décent, avec les organisations de producteur·rice·s ruraux·ales et la mise en réseaux et participation au sein de plates-formes d'économie sociale et solidaire.

REMTE (Réseau bolivien des femmes transformant l'économie) est un réseau constitué d'organisations sociales, qui luttent pour l'émancipation économique des femmes. Il entend contribuer à l'appropriation de certains secteurs de l'économie par des femmes et à la construction d'alternatives économiques plus humaines, équitables et durables qui améliorent leur qualité de vie, particulièrement pour les plus exclues et les plus défavorisées. Son objectif est de se transformer en un réseau plus formalisé, techniquement et politiquement mieux outillé qui puisse s'insérer dans d'autres dynamiques sociales nationales et internationales.

FUNDDASUR (Fondation Développement pour le Sud) est une organisation qui a comme objectif de renforcer de manière individuelle et collective les syndicats du secteur de l'alimentation et de l'hôtellerie et des organisations de producteur·rice·s ruraux·ales (légumes, lait, pain et fleurs) afin que ces derniers puissent exercer pleinement leurs droits sociaux et économiques. Les organisations appuyées luttent pour obtenir de meilleures conditions de travail et de vie ainsi que l'accès à la protection sociale.

PASOS (Fondation Participation et Durabilité) est une Institution Privée de Développement Social (IPDS) créée en 2000 à Sucre, capitale de la Bolivie. PASOS élabore des propositions de développement durable et inclusif au niveau local et régional, pour faire face aux problèmes de pauvreté, d'inégalité, de changements climatiques et d'exercice des droits des populations les plus vulnérables.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La DGD (Direction Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire) soutient le programme commun Travail Dément en Bolivie, en apportant spécifiquement son appui aux syndicats et aux initiatives d'économie sociale et solidaire.

La contribution de la FGTB-HORVAL à travers VIA FONDS au programme permet d'appuyer 3 syndicats: la Confédération des Fabriles (CGTFB), les Syndicats des « Gastronomes » (traiteurs) et le Syndicat des travailleur·euse·s de l'entreprise PIL (transformation de lait). Cet appui leur permet de renforcer leur organisation interne, de participer à des rencontres au niveau national et international, et dans certains cas de bénéficier d'un appui juridique.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

En 2018, les ateliers de formation, les activités de suivi et d'accompagnement, l'assistance technique, et les échanges d'expériences nationaux et internationaux ont contribué au renforcement des Initiatives d'Economie Sociale et Solidaire (IESS) de 22 organisations. Les partenaires limitrophes se sont concentrés sur la mise en œuvre du plan stratégique élaboré en 2017, avec pour objectif de renforcer les 4 piliers du Travail décent. De jeunes producteur·rice·s se sont organisés pour créer le groupe des « gardiens environnementaux » chargés de sensibiliser, informer et suivre les actions de protection de l'environnement dans leurs communautés. Grâce à cette sensibilisation, les organisations de production agricole optent de plus en plus pour une agriculture organique et/ou responsable. Parmi les IESS, 7 sont constituées d'au moins 80% de femmes et les questions de genre sont intégrées dans le parcours de formation.

Au niveau des trois syndicats partenaires, les formations organisées par REMTE avec les femmes syndicalistes de la Confédération des *Fabriles* (Manufactures) ont permis d'augmenter la participation et le pouvoir de décision des femmes dans leurs fédérations. Au total, 341 femmes leaders syndicales ont été formées. L'École nationale syndicale se consolidant de manière « itinérante », a permis de toucher d'autres départements et de faciliter l'accès des participant·e·s. De plus, un des modules de l'école syndicale a pour thème le genre, ce qui permet une meilleure prise en compte de cette thématique et un renforcement des femmes syndicalistes dès la base.

MISSIONS

Une mission a été coordonnée par Solsoc en 2018. Il s'agissait d'une mission d'accompagnement à la visite de la FGTB HORVAL (5 personnes) et du suivi du programme. Ce fut une occasion pour la délégation de rencontrer les délégué·e·s de la Confédération des *Fabriles*, les syndicats des restaurateur·rice·s et membres de la PILS, mais aussi de participer à un rassemblement international des femmes syndicalistes sur les inégalités de genre dans le monde du travail. Le second objectif de la mission étant d'assurer le suivi du programme, des visites ont donc été organisées auprès des IESS

impliquées tel·le·s que les producteurs·rice·s de miel et de fleurs. Lors de l'atelier de suivi et évaluation, nous avons mis à jour les outils de suivi et d'analyse conjointe avec les partenaires limitrophes et les partenaires associés. Lors de cet atelier, les partenaires limitrophes ont organisé une exposition des différents produits de leurs IESS pour échanger et informer sur leurs pratiques et leurs produits. La révision financière, comme lors de chaque mission, a été réalisée en mettant l'accent sur l'action des partenaires limitrophes.

PERSPECTIVES 2019

2019 risque d'être une année conflictuelle à cause des futures élections controversées, il est donc indispensable de bien gérer les risques qui pourraient entraver le travail de plaidoyer et de renforcement interne, surtout au niveau syndical. La formation et l'appui technique pour les IESS permettront d'améliorer la quantité et la qualité de la production et de pérenniser les initiatives. A partir de 2019, les espaces de commercialisation alternatifs et la commercialisation des produits sur les marchés se renforceront et permettront d'assurer la pérennité du processus. Un autre défi qui se profile en 2019 est celui de l'institutionnalisation et de la formalisation de l'Ecole syndicale. De plus, une formation en ligne des leaders syndicaux est prévue en 2019 et sera diffusée au travers du réseau virtuel de l'Ecole. La formation spécifique pour les femmes leaders de la Confédération continuera à constituer une priorité, car il existe encore un chemin à parcourir afin que celles-ci accèdent au comité de direction et qu'elles aient un pouvoir de décision.



2.4. COLOMBIE

CONTEXTE

La situation critique au Venezuela et l'émigration massive de la population vers la Colombie a eu une influence directe sur les résultats des élections présidentielles du mois de mai 2018. Une campagne électorale, basée sur la peur, a permis à Iván Duque d'être élu président au second tour. Depuis son élection, la violence s'est à nouveau intensifiée : les accords de paix ne sont plus respectés et le risque que les négociations avec le groupe guérillero ELN (*Ejército de Liberación Nacional*), soient paralysées est omniprésent. Le gouvernement Duque a réduit les libertés, paralysé la protection sociale et protégé le patronat. Les permis syndicaux sont de plus en plus rares et, pire, les syndicalistes et les défenseur-euse-s des droits humains et environnementaux ont peur pour leur vie (226 assassinats en 2018). Les populations habitant dans les régions anciennement occupées par les FARC, sont en danger permanent. Les jeunes sont souvent obligés de devenir soit narcotrafiquant soit paramilitaire. 2018 fut une année de grandes mobilisations et de revendications pour une éducation publique de qualité, de lutte contre la corruption et pour obtenir des garanties pour les leaders et défenseur-euse-s des droits humains.

NOTRE ACTION

Dans le cadre d'un contexte post-conflit de reconstruction du pays, Solsoc, en collaboration avec FOS et IFSI, cherche à renforcer une série d'acteurs de la société civile qui proposent différentes alternatives sociales, politiques et économiques. Avec les organisations partenaires locales, nous cherchons à

créer des conditions de travail et de vie dignes pour les travailleur·euse·s et les populations marginalisées. Dans le contexte colombien, il est également important de renforcer la mobilisation des mouvements sociaux au niveau national et international. L'objectif de ces actions est la reconnaissance d'acteurs sociaux tels que les syndicats, le mouvement paysan, les communautés locales, ainsi que de nouvelles formes d'expression sociale et politique. Ensemble ils peuvent constituer un mouvement social à même de reconstruire un jour une nouvelle nation colombienne, respectueuse des droits humains et du droit international.

Témoignage

« La saveur de l'espoir »

« Lorsque je suis arrivée à San José de Apartadó, à la vereda « las Nieves », il y a 27 ans, j'étais heureuse d'y élever mes poules et mes cochons. Malheureusement, je suis arrivée au moment de l'attaque paramilitaire et avec ma famille, nous avons été contraints à nous déplacer et à vivre dans une perpétuelle violence. Ils arrivaient, tuaient, faisaient des désastres et repartaient. J'aurais pu retourner dans mon village d'origine mais je sentais qu'à San José il y avait des possibilités de vivre de la terre. Il y a 3 ans, nous avons organisé le comité des femmes de l'association paysanne de San José de Apartadó. Nous avons commencé à préparer des plats et nous les avons vendus. Avec l'appui du programme « Travail Décemment », nous avons réhabilité un local afin d'y ouvrir le restaurant « *la sazón de la Esperanza* (la saveur de l'espoir) », dans lequel je suis la cuisinière officielle. J'aime cuisiner, « c'est mon art ». Grâce à cette initiative je me sens unie avec de nouvelles amies et notre situation économique évolue petit à petit. Nous espérons consolider notre initiative afin que de plus en plus de femmes en bénéficient ». Dalila, cuisinière du restaurant « *la sazón de la Esperanza* ».

NOS PARTENAIRES SUD

L'IPC (Institut Populaire de Formation) est une organisation de la société civile fondée en 1982 à Medellin. Il s'agit d'un Institut d'Investigation sur des questions liées aux droits humains. L'organisation joue également un rôle important dans l'accompagnement des victimes du conflit : elle offre des formations et une assistance juridique afin de permettre aux personnes victimes de violations de faire valoir leurs droits. Enfin, elle assure un rôle de plaidoyer politique important. Au cours des 10 prochaines années, l'IPC centrera son activité sur le maintien de la paix et de la démocratie dans les différents territoires, en mettant en avant la garantie du respect des droits humains.

ATI (Institut de Travail Interdisciplinaire) est une ONG qui a été fondée en 1985 sur les principes de respect des droits humains, de l'équité sociale, du renforcement de la démocratie et de la cohabitation. Elle mène ses activités en zone rurale et urbaine à Bogota et dans la région de Cundimarca, travaillant notamment sur les thématiques de souveraineté et d'autonomie alimentaire, le droit à l'alimentation et à l'économie sociale et solidaire pour le secteur agroalimentaire, l'environnement, les territoires et les droits humains.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

La DGD soutient le programme commun Travail Décemment en Colombie, en apportant spécifiquement son appui aux syndicats et aux initiatives d'économie sociale et solidaire.

Un cofinancement de la FGTB-HORVAL à travers VIA FONDS permet de renforcer les compétences de 3 syndicats afin d'homogénéiser leurs revendications et encourager des échanges entre eux pour la défense des droits économiques, sociaux, culturels et du travail dans le secteur agroalimentaire. Il s'agit de deux syndicats qui opèrent au niveau national : USTIAM (Union Syndicale des Travailleurs de Solsoc – Rapport d'activités 2018

l'industrie de la bière, boissons, aliments, de la mata et similaires) et SINALTRAINAL (Syndicat National du système agroalimentaire) et d'un syndicat au niveau régional : SINTRACATORCE (Syndicat National des travailleurs de l'industrie sucrière « 14Juin »).

PRINCIPAUX RÉSULTATS

La pertinence de notre programme se maintient face aux changements politiques au niveau national. Les actions de renforcement économique, politique et social ainsi que les synergies mises en œuvre avec les organisations contribuent à renforcer les actions communes et construire des alternatives au modèle de développement du pays.

Notre partenaire IPC, avec deux organisations de la zone d'Urabá, ont avancé dans la formalisation de 178 terrains (acquisition de titres de propriété) et dans la restitution de 20 terrains.

L'école itinérante des leaders s'est déplacée dans 34 communautés d'Apartadó afin de sensibiliser les participant·e·s sur les Accords de Paix, de porter leurs revendications et/ou réclamer leurs droits.

Dans le domaine de l'Economie Sociale et solidaire, les actions d'ATI ont permis d'incorporer et de maintenir 64 marchés dans le cadre de la campagne "llevo el campo colombiano" ("je porte la campagne colombienne") dans 57 municipalités de 11 départements. Les actions de plaidoyer national et international de défense de la résolution 464 de 2017 (les grandes lignes de politique publique relatives à l'agriculture paysanne, familiale et communautaire) se sont maintenues. Enfin, seuls les produits organiques sont actuellement utilisés dans le domaine agricole.

Les actions de formation mises en œuvre dans le cadre du renforcement des syndicats ont permis d'augmenter le nombre d'affilié·e·s, de renforcer leurs feuilles de route et conventions collectives. Les actions de plaidoyer politique et juridique sur les scènes locales, nationales et internationales (participation du Sintracatorce aux réunions de l'OIT à Genève) se sont étendues et ont permis de créer un bloc inter-syndical dans le secteur agro-alimentaire.

La question du "genre" a été systématiquement insérée dans les contenus des cours de formation des syndicats et des organisations paysannes. De plus, un des axes de travail du Réseau National d'Agriculture Familiale (RENAF), se centre sur l'approche du genre.

MISSIONS

Deux missions de suivi et d'évaluation ont été programmées en 2018. La 1re mission (du 29/01 au 11/02) a été l'occasion de réaliser un séminaire de suivi-évaluation sur trois jours à Bogota (élaboration des journaux, analyse de contexte et des risques, théorie du changement, etc.). Pendant ce séminaire, des visites de terrain ont été organisées auprès des organisations du réseau SALSA ainsi que la révision des rapports financiers finaux 2017.

La 2e mission était programmée en deux temps. Du 25/06 au 03/07, la délégation d'Horval et la directrice de Solsoc ont participé aux échanges avec les trois syndicats, à des visites de terrain, aux réunions avec des représentant·e·s de l'OIT, du Ministère du travail et avec l'Ambassade de Belgique en Colombie. Ceci a permis à la délégation d'avoir une vision globale du contexte et de la pertinence du travail réalisé auprès des syndicats. La seconde étape de la mission (du 15 au 19/07) s'est concentrée sur l'atelier de suivi avec les représentant·e·s des partenaires associés et des partenaires limitrophes ainsi que sur la révision des rapports financiers. Ces missions de suivi ont aussi été l'occasion de coordonner les activités de renforcement de la vision du programme commun avec IFSI et FOS.

Enfin, en décembre 2018, avec notre partenaire ATI, nous avons organisé, à Popayan, le séminaire international sur les thématiques de l'ESS et des mouvements sociaux. Sept pays partenaires et 10 organisations colombiennes ont participé au séminaire.

PERSPECTIVES 2019

Les élections régionales en 2019 définiront certainement le panorama national pour les prochaines années. Il est clair que nos partenaires devront maintenir une stratégie de mobilisation et de plaidoyer porteuse de paix en Colombie ; d'où l'importance pour eux de consolider des alliances, de participer aux réseaux locaux, nationaux et internationaux. Les partenaires associés et partenaires limitrophes continueront de participer aux différents espaces locaux et régionaux afin de défendre leurs propositions d'économie sociale et solidaire. Il sera très important de continuer d'occuper ces espaces de discussion surtout dans un contexte de peur et d'incertitude face au changement de gouvernement.

Au niveau syndical, il est nécessaire de continuer de renforcer l'articulation inter-syndicale qui a permis les synergies au sein du programme et contribué à conformer un bloc syndical dans le secteur de l'ESS. La formation, le renforcement des PL et les actions au niveau des conventions collectives et des luttes syndicales sont à l'ordre du jour. Pour de nombreuses organisations syndicales (notamment les organisations de la zone d'Urabá, du Cauca) et même pour l'IPC, il sera nécessaire de continuer à travailler dans les territoires éloignés, de renforcer les mécanismes de protection et d'alerte rapide des leaders, car les menaces et les persécutions à leur encontre se sont intensifiées dans ces zones.



2.5. BURKINA FASO

CONTEXTE

L'insécurité s'est fortement accrue au Burkina Faso en 2018. Face aux attaques quasi quotidiennes contre tout ce qui représente l'Etat (dans l'Est vers la frontière du Niger, et au Nord le long de la frontière avec le Mali) les partenaires de Solsoc adaptent leur suivi et recentrent leurs activités dans les zones plus sécurisées. Malgré l'insécurité, Solsoc compte poursuivre les partenariats engagés. - La protection sociale progresse. L'Etat burkinabé a mis en place la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle (CNAMU) en mars 2018. Les personnes vulnérables ont été identifiées dans 4 communes suivies par les partenaires de Solsoc et la prise en charge sera effective dès que les conventions seront signées. Un Groupe Thématique Économie Sociale et Solidaire (GTESS) a été mis en place au niveau de la coordination des ONG burkinabé. Nos partenaires ASMADE et CARTPL sont impliqués dans le plan d'action axé sur le renforcement de capacités, l'information, la capitalisation et le plaidoyer. 2018 a aussi été marqué par de fortes tensions entre notre partenaire syndical UCRB (Union des Chauffeurs Routiers du Burkina) et l'OTRAF, l'organisation patronale des propriétaires de camion.

NOTRE ACTION

Solsoc et trois organisations partenaires au Burkina Faso, ASMADE, UMUSAC et UCRB, travaillent ensemble à étendre la protection sociale, favoriser la création d'emplois durables avec des revenus viables et améliorer les droits du travail pour les travailleur·euse·s de l'économie informelle et du monde rural, plus particulièrement les jeunes et les femmes, ainsi que ceux.c-elles du secteur de l'agro-alimentaire. Pour ce faire, le programme renforce quatre types de groupes cibles (les mutuelles de santé ainsi que leurs unions régionales, une plateforme nationale d'acteurs mutualistes, un réseau d'associations de transformatrices de produits agro-alimentaires et une plateforme de fédérations

syndicales du secteur agro-alimentaire) au niveau organisationnel, technique (gestion et digitalisation), thématique et politique, de façon à ce qu'ils représentent une véritable force de mobilisation et qu'ils puissent revendiquer l'extension de leurs droits sociaux, politiques et économiques auprès des décideurs.

Témoignage

« Quand j'ai commencé à travailler avec le CARTPL, je me sentais mal à l'aise. Je pilais du soubala (graines de néré fermentées) et les amis se moquaient de moi. Mais nous avons vu que c'est vraiment rentable. On peut se prendre en charge, on ne demande rien pour manger. Je donne souvent des formations sur le soubala. Je sais aussi faire des jus et du savon. Je donne aussi des formations sur ces pratiques. La semaine passée une femme m'a appelé pour venir former son groupe de trente femmes en fabrication du savon. Elles étaient très contentes. Vraiment, le CARTPL m'a beaucoup appris. Ça me permet de gagner ma vie aujourd'hui et j'en suis particulièrement contente. »

Awa Sawadogo, membre du Collectif des Associations des Restauratrices et des Transformatrices des Produits Locaux (CARTPL) de Ouagadougou, partenaire d'ASMADE

NOS PARTENAIRES SUD

L'**Association Songui Manegré / Aide au Développement (ASMADE)** est une organisation de développement de droit burkinabé. Créée le 22 mai 1994, elle obtient le statut d'ONG en avril 2006. Elle se mobilise pour la promotion des droits sociaux (santé, éducation, sécurité alimentaire...). Elle accompagne et aide les organisations de base à traduire leurs initiatives en projets concrets. Elle intervient surtout dans la promotion de la santé, via la mise en place de mutuelles de santé. Elle mène aussi des actions en matière de santé reproductive et de lutte contre la pauvreté des femmes en appuyant les actrices de l'alimentation de rue et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

L'**Union des mutuelles de santé de la région du centre (UMUSAC)** est un réseau de mutuelles de santé qui contribue, à travers son appui technique, matériel et financier, au développement des mutuelles et de leurs actions de sensibilisation. Cela permet le rehaussement du niveau de santé des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie. L'UMUSAC compte 8 mutuelles membres et permet au total à 33.897 personnes (dont 14.401 femmes) de bénéficier d'un accès amélioré aux soins de santé.

L'**Union des Chauffeurs Routiers du Burkina Faso (UCRB)** est une fédération syndicale qui contribue à la reconnaissance et au respect des droits des chauffeurs routiers, et qui lutte contre la traite des enfants dans ce secteur. L'organisation travaille avec les fédérations des boulangers, de l'environnement, du tourisme et de l'hôtellerie et de l'agroalimentaire afin de créer une plateforme syndicale défendant activement les droits des travailleur-euse-s. Il se positionne comme un acteur fort dans les espaces de concertation concernant les enjeux politiques.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

| | Collaboration |
|------------------|---|
| DGD | Cofinancement 2017 du programme 2017-2021 à 80% |
| HORVAL-VIA FONDS | Appui à travers le programme 2017-2021 à quatre fédérations syndicales de travailleur·euse·s en amont et en aval de la chaîne de production et de transformation des produits agroalimentaires |
| UNMS | Apport d'expertise à la CAMUS (formations, concertations, conseil, plaidoyer) ; l'UNMS est membre de la plateforme MASMUT qui regroupe des représentant·e·s de mutualités, d'ONG, d'institutions de recherche et de la coopération belge au développement qui travaillent en Belgique dans le champ de la protection sociale. |
| WBI | Projet PAJE |
| 11.11.11 | Apport de fonds propres |

PRINCIPAUX RÉSULTATS

ASMADE, UMUSAC, UCRB ont poursuivi en 2018 les processus entamés par le programme avec leurs partenaires dans les domaines de l'économie sociale, des mutuelles de santé et des syndicats.

Mutuelles : 82.129 personnes sont maintenant affiliées aux mutuelles de la zone d'intervention et, fin 2018, 25% des postes à responsabilités au sein des Bureaux exécutifs des mutuelles sont occupés par des femmes. Ceci laisse présager l'atteinte de 30% fixés pour 2019. La formalisation de la fédération nationale des mutuelles progresse. Les textes constitutifs sont rédigés et transmis aux membres de la CAMUS pour amendement. La tenue de l'assemblée constitutive est prévue pour le 1er semestre 2019.

IESS : Les associations membres du CARTPL disposent depuis mars 2018 d'un cahier des charges qui décrit les modalités de gestion et d'utilisation du matériel.

Syndicats : Le nombre d'affilié·e·s aux syndicats partenaires progresse plus rapidement que prévu et dépasse cette année l'objectif fixé pour 2019. Les quatre fédérations syndicales ont entamé un processus pour constituer une plateforme des organisations syndicales de l'agro-alimentaire.

Les partenaires burkinabé ont participé à trois rencontres internationales en 2018 :

- « L'économie sociale et solidaire, un tremplin pour le Travail Décent et l'égalité de genre ? » - Bukavu, RDC du 11 au 16/6/2018,
- Rencontre internationale des partenaires, Bruxelles du 1 au 5/10/2018,
- « Economía social y solidaria : movimientos sociales y cuadro legal » - Popayan, Colombie du 29/11 au 5/12/2018

Ces ateliers ont amené des améliorations dans la façon de suivre les aspects « genre » dans le dispositif d'accompagnement des partenaires (adaptation des marqueurs dans les journaux) et de prendre conscience de l'importance des plans d'affaires et études de faisabilité pour rentabiliser les IESS, ce qui s'est traduit par l'orientation des programmes de formation. Les partenaires mutualistes ont préparé la conférence internationale de Lomé (La conférence de Ouagadougou ayant été reportée au Togo en janvier 2019 pour des raisons de sécurité, la Conférence internationale de l'Association Internationale de la Mutualité (AIM) intitulée « Le pari de la mutualité pour le 21e siècle » et prévue les 22 et 23 janvier 2019 à Lomé, au Togo). Les partenaires mutualistes ont participé à la construction collective de la plateforme, ainsi qu'à la rédaction d'un document politique de positionnement des mutuelles de santé et de définition de leur rôle dans la CMU (couverture maladie universelle).

MISSIONS

Des représentant-e-s des partenaires burkinabé ont participé à l'atelier de suivi pour l'Afrique de l'Ouest organisé en février 2018 au Sénégal et une mission de suivi a eu lieu au Burkina en septembre 2018. Ces rencontres avaient pour objectif d'assurer le suivi administratif et financier des trois partenaires associés (vérifications administratives, respect des procédures, mouvements bancaires) ; le suivi des activités ; le suivi du volet syndical en collaboration avec Horval et les quatre fédérations syndicales partenaires burkinabé.

PERSPECTIVES 2019

2019 est l'année de mi-programme. La formalisation de la fédération nationale des mutuelles doit se concrétiser. Un défi important sera de trouver un modus vivendi entre les différentes tendances mutualistes afin que la CAMUS puisse être représentative et participer au Conseil National de la Protection Sociale. Nos partenaires mutualistes comptent atteindre 94.000 affilié-e-s à la fin de l'année, soit une augmentation de 40% par rapport à la référence de base (67.042 en 2016).

Nos partenaires syndicalistes quant à eux auront dépassé l'objectif de 15.800 affilié-e-s fixé pour 2019.



2.6. SÉNÉGAL

CONTEXTE

Avec ses nouvelles orientations en faveur des femmes et des jeunes, le remaniement ministériel qui a eu lieu en 2017 a eu un impact positif, mais mesuré, l'année suivante sur les initiatives de soutien aux femmes, et sur le développement de l'emploi pour réduire le départ des jeunes (programme « Tekki-Fii », « Réussir ici »). - Le prix de l'arachide fixé à 210 FCFA/Kg a amélioré le niveau de vie des producteurs-rice-s et, de là, leur capacité à payer leurs cotisations, dont celle destinée à leur mutuelle de santé. - Des conventions entre les partenaires de Solsoc, les structures techniques et les collectivités locales ont contribué à renforcer les capacités et à améliorer les techniques de production, de stockage, de conservation, de transformation et de valorisation des produits. - La volonté politique affirmée à travers le PSE (Plan Sénégal Émergent) est favorable. Sa deuxième phase, articulée autour des ODD, épouse les axes du programme. Le plan stratégique de développement des mutuelles a été actualisé par l'Etat et soutient le développement des mutuelles de santé communautaires. Des gérant-e-s de mutuelle sont actuellement recruté-e-s et bénéficient d'une indemnisation de l'Etat pour une durée de 6 mois. Le problème du renouvellement des accords de pêche avec l'UE garde un impact lourd sur le programme, notamment sur toutes les activités de transformation du poisson. Une campagne de plaidoyer a été menée pour limiter la pêche des juvéniles et mieux appliquer le code de la pêche. Un plaidoyer a aussi été mené pour impliquer les acteurs de la pêche dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de pêche. L'insalubrité sur les sites de transformation des produits halieutiques reste un problème important, même si pour y remédier, le programme de formation a été renforcé.

NOTRE ACTION

Solsoc et ses deux organisations partenaires au Sénégal, l'ONG GREEN et le réseau Oyofal Paj, travaillent ensemble à étendre la protection sociale et à améliorer les droits du travail pour les travailleur·euse·s de l'économie informelle et du monde rural, et plus particulièrement les jeunes et les femmes en favorisant la création d'emplois avec des revenus viables. Pour ce faire, le programme renforce quatre types de groupes cibles: des mutuelles de santé ainsi que leurs unions départementales et régionales, des réseaux d'initiatives d'économie sociale et solidaire et des mouvements de jeunes. Un appui organisationnel, technique, thématique et politique leur permettra de représenter une véritable force de mobilisation et de jouer pleinement leurs rôles respectifs dans l'extension de leurs droits sociaux, politiques et économiques.

Témoignage

« Ici à Niakk Jarinu (« suer pour réussir »), nous travaillons entre femmes pour le développement de notre société. Nous avons commencé à nous réunir simplement entre copines, entre femmes du même quartier. Nous souhaitons faire quelque chose pour nous entraider, nous rassembler et travailler ensemble. Nous avons alors mis en place notre Groupement d'Intérêt Economique avec comme activités principales la couture et le commerce.

Nos débuts ont été très difficiles, car nous n'avions pas beaucoup de moyens, mais le fait de s'associer nous a permis d'unir nos forces, d'obtenir du financement et d'investir ensemble pour commencer la transformation des céréales locales et disposer d'un local pour accueillir les femmes. L'appui de FADOC Sénégal sur financement de Solsoc a permis d'acquérir un réfrigérateur pour nous lancer dans la transformation des fruits et légumes en plus d'obtenir un fonds rotatif. Cela nous a permis de nous professionnaliser et aussi d'améliorer la visibilité à notre action. Chaque jour qui passe renforce notre conviction, notre amour pour ce travail dans la solidarité et la participation de toutes les femmes. »

Coumba Yambé Seck, Présidente du GIE Niakk Jarinu

NOS PARTENAIRES SUD

L'ONG **GREEN Sénégal** (Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales) est une organisation de recherche et de développement créée en 1999 et active dans l'appui aux organisations paysannes communautaires de base dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement. Son objectif est de contribuer à la sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté à travers le renforcement d'initiatives d'économie sociale et solidaire, et de mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes citoyen·ne·s du Sénégal.

Le **réseau des mutuelles Oyofal Paj** est un réseau de mutuelles situé à Kaolack regroupant plus d'une vingtaine de mutuelles communautaires, 3 unions départementales et l'Union régionale de Kaolack. Ce réseau appuie le développement organisationnel, matériel et technique de ces structures et de leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer politique en faveur de l'étendue de la protection sociale pour tou·te·s.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

| | Collaboration |
|------|---|
| DGD | Cofinancement du programme à 80% |
| UNMS | Appui technique UNMS Appui financier de Solidaris « Mons Wallonie Picarde », de Solidaris « Centre, Charleroi, Soignies » et de Solidaris « Brabant Wallon » |

PRINCIPAUX RÉSULTATS

GREEN et OYOFAL PAJ ont poursuivi en 2018 les processus entamés par le programme avec leurs partenaires dans les domaines de l'économie sociale et des mutuelles de santé.

Mutuelles : Le taux de pénétration des mutuelles des zones couvertes par le programme continue de croître et le pourcentage d'affilié·e·s en ordre de cotisations se maintient élevé (ex. : Kaolack 94,32%). Les chargé·e·s d'Assurance Maladie des services régionaux de la CMU sont formé·e·s sur le système de gestion des mutuelles de santé (GES/MUT) mis en place par l'Etat du Sénégal. La plateforme électronique de collecte des cotisations (SUNU CMU) est mise en place et a été testée lors de la foire internationale de Dakar. Les mutuelles de santé et unions disposent maintenant d'outils de suivi et de rapportage confectionnés, partagés, validés et harmonisés pour la gestion des données administratives et financières. Les ateliers de formation, la disponibilité des gérant·e·s de mutuelles ayant bénéficié d'un renforcement de capacité en informatique et l'accès à une connexion internet pour certaines mutuelles de santé qui étaient isolées ont directement contribué aux changements.

IESS : Le nombre d'emplois créés et maintenus depuis le début du programme dépasse maintenant les 500. On les retrouve dans les métiers de l'agriculture et de la transformation de produits. Les IESS ont signé des conventions de partenariat ayant abouti au renforcement de leurs capacités en transformation de céréales locales, en transformation des produits halieutiques, en transformation des fruits et légumes. Ensemble, la Centrale d'Achat de Touba Toul et le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural collaborent à la mise en œuvre du programme de multiplication des semences, à leur diffusion et à la commercialisation de l'arachide. Les 11 IESS bénéficiaires du programme ont mis en place en 2018 un fonds rotatif dont le fonctionnement est régi par le principe de la caution solidaire au bénéfice de l'ensemble de leurs membres. Les personnes les plus démunies sont prises en charge, notamment les femmes dans leur cotisation dédiée aux mutuelles de santé.

MISSIONS

Deux missions de suivi ont eu lieu au Sénégal en 2018. La première, organisée en février 2018 a accueilli des représentant·e·s des partenaires burkinabé pour participer à l'atelier de suivi pour l'Afrique de l'Ouest. Une deuxième mission a eu lieu au Sénégal en septembre 2018. Ces rencontres avaient pour objectif d'assurer le suivi administratif et financier des deux partenaires associés (vérifications administratives, respect des procédures, mouvements bancaires) et le suivi des activités sur le terrain dans les IESS et les mutuelles de santé.

PERSPECTIVES 2019

Indépendamment de la poursuite de l'augmentation des affiliations dans les mutuelles et l'amélioration du taux de recouvrement des cotisations, l'année 2019 étant l'année à mi-programme, un travail de capitalisation est planifié. Quatre expériences doivent être capitalisées. Des supports doivent être produits et diffusés au niveau régional et/ou national. En septembre 2019 aura lieu une



mission accompagnée par un expert du CODAC afin de diagnostiquer le suivi de Solsoc et d'appuyer les partenaires dans la restitution et la mise en œuvre des résultats des 3 ateliers internationaux de 2018.

En 2019, il sera nécessaire de suivre le projet concernant le stockage et la gestion des données de l'assurance maladie qui a été partagé en 2018 par les ministères, la société civile et le secteur privé.



2.7. MAROC

CONTEXTE

Partout au Maroc, les revendications se multiplient. Les citoyen-ne-s réclament une justice sociale, une répartition équitable des richesses et une égalité de traitement devant la loi. Mais ces mouvements sont étouffés et réprimés par les autorités : des arrestations en masse et des sentences allant jusqu'à 20 ans de prison ferme sont tombées pour des leaders de mouvements sociaux qui sont accusés de séparatisme. L'année a aussi été marquée par des tentatives du gouvernement d'interdire le boycott d'entreprises proches de l'Etat, pratique contestataire pourtant pacifique. Dans une tension permanente, le milieu associatif se voit dispersé entre les causes, mais reste malgré tout ferme dans son positionnement qui consiste à sortir les jeunes du chômage en menant des actions politiques et sociales, et à agir pour l'égalité femmes-hommes.

NOTRE ACTION

Au Maroc, Solsoc appuie des associations de quartier de Casablanca et des Initiatives d'Économie Sociale et Solidaire (IESS) afin de les renforcer sur le plan technique, stratégique et politique. Ce soutien permet également de créer des espaces de concertation avec d'autres acteurs au niveau local, national et international autour de la promotion de l'économie sociale et solidaire et de l'accès à la protection sociale pour tou-te-s, en particulier les jeunes et les femmes. Concrètement, 15 associations et 20 initiatives d'économie sociale et solidaire de 6 quartiers du Grand Casablanca sont concernées par cet appui quinquennal. Grâce à l'appui de Solsoc, ces dernières développent des projets de quartier sur

base des besoins exprimés par les citoyen-ne-s dans les domaines de la santé, la jeunesse, l'éducation, l'économie sociale et solidaire, l'égalité des chances, l'environnement et l'accès aux services publics.

Enfin, la dimension de plaidoyer politique est particulièrement présente au Maroc. En effet, Solsoc et ses partenaires sont soucieux de porter aux pouvoirs publics les préoccupations des jeunes et des femmes, les incluant ainsi dans les politiques qui les concernent et les impliquant dans les processus décisionnels.

Témoignage

« J'ai quitté mon pays, la Guinée-Conakry, pour des raisons familiales et par manque de travail. Je suis arrivé au Maroc par les airs pour y retrouver un ami. Mon périple a été long, plein de péripéties : j'ai perdu mon passeport, une grosse partie de mon argent et me suis rendu compte que mon ami n'en était pas vraiment un. Je cherchais du travail désespérément, quand j'ai découvert « Délices de mon pays ». J'y ai commencé un stage de formation qui va bientôt se transformer en emploi. Ici, je suis comme chez moi. On me traite bien. Il n'y a pas de patron, nous sommes tous des collègues. La confiance que les femmes du projet m'ont accordée, je ne vais jamais la trahir. »

Ibrahima Mohammed Soumah, membre de la coopérative « Délices de mon pays » à Casablanca

NOS PARTENAIRES SUD

L'AFAQ (Action femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca) appuie et accompagne des structures locales et des dynamiques au sein des quartiers populaires de Casablanca. Elle organise et porte au niveau régional, national et international, avec d'autres acteurs (associations, plateformes...), le processus de plaidoyer autour des questions de « genre » et de l'économie sociale et solidaire. Elle se fixe pour mission de renforcer les capacités des cadres, de favoriser l'émergence de leaders féminines au niveau des quartiers et de sensibiliser le public notamment à la question de l'égalité des genres.

L'AJR (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers) soutient et accompagne des organisations locales et des dynamiques de jeunes au niveau des quartiers populaires de Casablanca. Sa mission consiste à mobiliser les jeunes appartenant à des sensibilités politiques progressistes diverses et renforcer leurs associations. Elle s'investit avec ces dernières dans des forums sociaux, participe aux espaces de débat de la société civile et aux instances de dialogue avec les pouvoirs publics autour des thématiques liées à la jeunesse, au mouvement associatif et l'économie sociale et solidaire.

L'IFAAP (Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité) était la structure à l'origine de coordination du programme de Solsoc au Maroc. Cette structure s'est progressivement transformée en une organisation de référence dans l'accompagnement des cadres associatifs du travail de proximité à Casablanca et au Maroc. L'IFAAP fonctionne comme un outil mis à la disposition des associations de quartiers dont elle est issue. A ce titre, elle entend mettre en place des formations auprès des cadres associatifs et des animateur-ric-e-s de quartier en vue de susciter le changement social au niveau local et produire des documents de réflexion émanant des besoins des quartiers qui alimenteront des tables rondes annuelles.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

- La DGD et le WBI soutiennent le programme commun Travail Décent au Maroc
- Les assurances P&V soutiennent les projets d'économie sociale et solidaire de Solsoc dans les quartiers populaires de Casablanca.
- Province du Brabant Wallon : un soutien financier a été attribué au programme Travail Décent au Maroc dans le cadre d'un appel à projets visant à renforcer les capacités managériales d'une IESS du programme avec des formations.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Après réflexion et concertation entre les partenaires et les associations de quartier, des comités de pilotage du programme IESS et des Associations ont été créés : le Comité de gestion du programme IESS (CGPI) pour les IESS et le CGPA pour les associations. Il s'agit d'espaces d'échanges et de décisions entre les leaders associatifs dans le but de gagner en autonomie vis-à-vis des partenaires associés. Cela constitue une opportunité pour initier les acteurs à la démocratie participative et aux processus de décision collégiale au niveau des bases associatives. Dans les années qui viennent, cette action permettra au programme d'économie sociale et solidaire de conjuguer le renforcement économique des dynamiques dans les quartiers populaires à un renforcement socio-politique, levier primordial pour que les citoyens puissent porter leurs revendications auprès des institutions étatiques, notamment celles des jeunes et des femmes.

MISSIONS

Solsoc a réalisé 2 missions en 2018 à Casablanca. La première visait à introduire le nouveau chargé de partenariat aux partenaires sur place. Ces derniers ont ainsi présenté le programme d'économie sociale et solidaire mené sur le terrain ainsi que les multiples acteurs stratégiques qui sont impliqués. La deuxième mission avait pour but de suivre et d'évaluer l'avancement des projets à la lumière du programme initialement établi en 2017. Lors de l'atelier, une analyse sur la méthodologie a été faite par les partenaires dans le but de produire des rapports précis et fidèles sur les actions menées par les partenaires limitrophes (IESS et associations). La mission s'est achevée par une visite des IESS et du comité de pilotage du programme « Associations » pour relever leurs besoins et permettre aux jeunes et aux femmes d'échanger directement avec Solsoc. Un échange avec le Consulat belge à Rabat a enfin permis d'être informé sur le calendrier des rencontres impliquant les acteurs de la coopération belge et ainsi d'envisager de nouvelles collaborations avec d'autres acteurs marocains travaillant sur la thématique travail décent.

PERSPECTIVES 2019

9 IESS et 8 associations ont pu bénéficier jusqu'à présent d'un soutien financier du programme. Elles en sont à leur première année comptable. Leur maîtrise de la boussole de l'économie sociale et solidaire et l'accent mis sur les 4 piliers du Travail Décent leur permettront désormais de renforcer leurs actions sur le terrain. Les IESS ont finalement pu acquérir un espace de vente collectif qui leur servira de plateforme tournante pour augmenter leur production. L'année prochaine, les associations se focaliseront sur les espaces de concertation internes au programme (CGPI et CGPA) et externes à celui-ci. C'est l'aspect socio-politique de leur action qui sera développée en priorité. Ainsi, la promotion du dialogue social et l'élargissement de la sécurité sociale seront les défis à relever par les partenaires en 2019.



En ce qui concerne le dialogue et la coopération entre acteurs, le séminaire international de Solsoc en 2018 a permis de tisser des liens entre IFAAP et l'ONG d'éducation permanente ITECO dans la perspective de créer un package de formations en 2019 au profit des IESS et des associations. Ces formations auront pour finalité de renforcer le travail socio-politique des partenaires limitrophes sur base de l'expérience de ITECO en éducation populaire et de celle du partenaire IFAAP en travail de proximité.



2.8. PALESTINE

CONTEXTE

Durant l'année 2018, la situation politique en Palestine s'est dégradée notamment après les multiples hostilités américaines envers les territoires occupés (Reconnaissance illégale de Jérusalem comme capitale d'Israël, arrêt du financement de l'UNRWA qui est l'agence de l'ONU pour les réfugié-e-s palestinien-ne-s). L'occupation s'est intensifiée avec les démolitions aléatoires de villages palestiniens en Cisjordanie, l'annexion de terres et les déplacements forcés des populations bédouines (cas du village bédouin de Khan Al Ahmar). De plus, les rapports des Nations Unies se montrent alarmistes face à une situation environnementale, économique et politique qui sera invivable d'ici 2020. La Marche du retour, pourtant pacifique, continue d'être réprimée par les tirs israéliens faisant chaque mois des mort-e-s et des blessé-e-s principalement parmi les jeunes.

NOTRE ACTION

Solsoc travaille avec deux organisations partenaires en Palestine, MA'AN Development Center et PAC (Popular Art Center). Ces organisations travaillent avec les jeunes hommes et femmes, les étudiant-e-s, les jeunes employé-e-s et les jeunes chômeur-euse-s, ainsi qu'avec des organisations locales, des décideurs, et d'autres groupes de jeunes à Gaza et en Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est). Nos partenaires entendent développer des espaces d'échange d'idées et d'expériences pour renforcer le

positionnement des jeunes sur les problèmes qui les concernent en encourageant leur responsabilité sociale et leur participation citoyenne. Elles facilitent la mise en réseau et les alliances avec certains acteurs clés afin de travailler sur des enjeux communs et de se réappropriier l'identité palestinienne. Nos partenaires sensibilisent également les jeunes à l'existence de modèles socio-économiques alternatifs et les accompagnent dans le développement d'initiatives d'économie sociale et solidaire.

D'autre part Solsoc soutient la PGFTU, le principal syndicat palestinien, et en particulier avec les travailleur·euse·s du secteur des carrières de pierre. L'objectif du programme est de sensibiliser et former les travailleur·euse·s de ce secteur, et en particulier sur les mesures de santé et sécurité au travail. Par ailleurs, le syndicat mène également des actions de plaidoyer pour améliorer le respect des droits des travailleur·euse·s, en particulier l'application, voire l'extension du Code du travail.

Témoignage

« Je travaille au sein du programme depuis 2016 comme coordinatrice au centre régional Al-Awda, situé au nord de la Cisjordanie. Grâce à cet emploi, j'ai développé des compétences en gestion de projet. Aussi, j'ai appris à faire preuve d'adaptation et à gérer des situations inattendues dans un contexte très instable. Je travaille principalement avec des jeunes comme moi, ils m'inspirent et me permettent d'envisager un futur meilleur. Je suis fière de m'exprimer et de faire remonter les besoins des jeunes. Ce qui me touche le plus dans le programme c'est l'esprit dans lequel sont menés les projets auprès des jeunes, et l'empreinte laissée par ces actions.

Adeen Ibrahim Daher – Coordinatrice du Centre Al Awda

NOS PARTENAIRES SUD

MA'AN Development Center est une institution de développement et de formation palestinienne indépendante. Il s'agit d'une ONG pionnière en matière de développement communautaire et de renforcement des capacités en Palestine. Elle agit dans les régions les plus pauvres et marginalisées afin d'améliorer la qualité de vie des populations et de renforcer leurs capacités à maîtriser le développement de leur communauté. À ce titre, MA'AN met en œuvre de nombreux projets en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, de renforcement des femmes et des jeunes, de développement communautaire et d'environnement.

Le Popular Art Center (PAC) est une ONG qui a été fondée en 1987 pour favoriser le dynamisme artistique et culturel en Palestine. L'ONG cherche à établir un lien étroit entre l'art, la culture, d'une part, et la population palestinienne, d'autre part. À travers ses différentes actions, il contribue à consolider la citoyenneté des Palestiniens en renforçant le caractère national et artistique de la danse et des groupes musicaux. Ainsi, face aux tentatives israéliennes de nier l'existence du peuple palestinien, le centre œuvre pacifiquement à la réaffirmation de son identité, de sa culture et de son histoire.

La PGFTU (la fédération des syndicats de Palestine) est le principal syndicat de Palestine. Elle a une expérience de plus de 50 ans dans la défense et la représentation des travailleur·euse·s. Son objectif est de sensibiliser et former les travailleur·euse·s de ce secteur. La PGFTU organise notamment des ateliers de sensibilisation et de formation sur le Code du travail et les mesures de santé et sécurité au travail au sein de la fédération et dans les entreprises. Le syndicat mène également des actions à

portée politique pour améliorer le respect des droits des travailleur·euse·s, notamment l'application, voire l'extension du Code du travail.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

- La DGD finance à 80 % le programme commun Travail Décent au Maroc
- Le CEPAG (FGTB) contribue financièrement à travers l'opération 11.11.11.
- La FGTB - Centrale Générale : La Centrale Générale FGTB collabore, à travers Solsoc, avec le syndicat palestinien PGFTU (Palestinian General Federal Trade Union) dans le but d'améliorer les conditions de travail dans l'industrie des carrières de pierre. Un échange très intéressant dans ce sens a eu lieu en Belgique au sein du Congrès international de la FGTB à Blankenberge, après lequel une visite des carrières belges a pu enrichir l'expérience des acteurs palestiniens qui y ont participé.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

En collaboration avec ses partenaires directs MA'AN et PAC, Solsoc a pu travailler avec 3 grands groupes de partenaires : des étudiant·e·s, des clubs de jeunes ainsi que des comités populaires locaux. L'originalité du programme « Jeunes » en Palestine réside dans la liberté d'initiative dont ces dernier·e·s ont besoin. C'est eux·elles-mêmes qui définissent les axes sur lesquels travailler (droits humains, renforcement de capacité, résilience des communautés marginalisées et solidarité nationale), les stratégies à mettre en place et les activités mobilisant les jeunes hommes et femmes qui sont mis sur un même pied d'égalité au niveau de la coordination, de la décision et de l'exécution des activités. Le programme gagne de plus en plus de terrain auprès des jeunes en Cisjordanie ainsi qu'à Gaza, il leur donne une lueur d'espoir et les rend capables de devenir acteur·rice·s de changement dans un contexte très difficile.

Au niveau du volet syndical, les travailleur·euse·s sont de plus en plus concerné·e·s par la santé et la sécurité au travail, axe principal de notre programme avec la PGFTU. Ils assistent de plus en plus aux activités et continuent de jouir du soutien du Ministère de l'Emploi et du Ministère de la Santé au regard de la pertinence du programme.

MISSIONS

Solsoc a organisé 2 missions cette année en Palestine. Ces missions ont été organisées dans le but de suivre l'évolution des projets du programme, mais aussi celle du contexte en insistant sur l'appropriation des axes du programme par nos partenaires. D'autre part, une mission conjointe rassemblant plusieurs acteurs de la coopération belge (Broederlijk Delen, Viva Salud, Solsoc, APEFE, Oxfam Solidarité, CNCD) accompagnés par la DGD avec l'appui du Consulat belge à Jérusalem a eu lieu en fin d'année dans le cadre du Cadre stratégique commun (CSC) Palestine. Des échanges pertinents sur l'instabilité du contexte, les risques qui y sont liés et l'action des multiples partenaires locaux ont pu renforcer la vision globale du cadre stratégique.

PERSPECTIVES 2019

Pour le volet « Jeunes », le défi de 2019 va être de renforcer la solidarité entre les jeunes de la Cisjordanie, de Gaza, de Jérusalem Est ainsi que des Palestinien·ne·s de 48. Les restrictions de mouvement et les arrestations arbitraires ne facilitent pas la synergie entre ces différents groupes pourtant avides de partager des expériences avec leurs compatriotes de la même génération.



Pour le volet syndical, le débat autour de la sécurité sociale en 2018 a révélé des problèmes de confiance entre les travailleur·euse·s et les syndicats, mais aussi entre le syndicat et l'Etat. Le programme de la PGFTU travaillera alors sur des activités qui réuniront ces différents acteurs afin de rétablir entre eux une relation de confiance tout en mettant au cœur des échanges le problème de la sécurité et de la santé au travail.

3. SOLSOC AU NORD

3.1. MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME COMMUN AVEC FOS ET IFSI

MOBILISATION ET PLAIDOYER

En Belgique, le programme commun mené au sein du **Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail Décent** avec FOS et IFSI se consolide : de nouvelles stratégies et outils communs ont vu le jour notamment sur les conditions de travail en Colombie. L'élaboration d'un documentaire et d'une exposition photo qui seront lancés au premier semestre de 2019 traduit concrètement ce travail en synergie. Le choix des thématiques développées, des partenaires interviewés, des prises de vues, des photos et des légendes est le fruit de concertations entre nos trois organisations. Le résultat devrait permettre en 2019 des actions ciblées de **plaidoyer** et de **mobilisation** auprès de nos publics respectifs, mais également en synergie comme lors de la conférence du centenaire de l'OIT en juin 2019 à Genève. Un comité de pilotage se réunissant régulièrement permet d'assurer la complémentarité de nos actions auprès de nos publics respectifs (mouvance syndicale FGTB au niveau fédéral pour IFSI, entités régionales FGTB/ABVV et mouvance socialiste néerlandophone et francophone pour Solsoc et FOS) et d'envisager de nouvelles opportunités de synergie au fil du programme.

Plus largement dans le cadre du CSC Travail Décent, le **Groupe de Travail (GT) protection sociale** a posé les jalons d'un dialogue structurel avec l'ensemble des acteurs institutionnels concernés par la thématique tels que la DGD, le SPF sécurité sociale, le SPF emploi, etc. Ils se sont réunis une première fois pour échanger des informations pertinentes sur leurs actions respectives. L'objectif est de consolider un canal de communication clair entre ces acteurs et favoriser ainsi des prises de positions communes à moyen terme dans le cadre de conférences internationales telles que le High-Level Political Forum (Forum politique de haut niveau) sur la révision des Objectifs de développement durable (ODD).

Le Programme Nord s'inscrit également au sein du **Cadre Stratégique Commun (CSC) Belgique** qui rassemble tous les acteurs belges de l'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS). En 2018, l'ensemble de ces organisations a identifié des parcours d'apprentissage pertinents pour les enjeux du secteur : un premier parcours a porté sur le genre, et doit aboutir en 2019 à un guide des bonnes pratiques en matière de genre pour les actions d'ECMS. L'autre portera sur l'implication et la collaboration avec les associations issues des diasporas dans le secteur de l'ECMS.

3.2. LA MOBILISATION



En Belgique, Solsoc relaie les préoccupations et les revendications des organisations partenaires du Sud. C'est ensemble qu'ils se proposent de mobiliser le public européen sur les enjeux Nord/Sud, la construction de relations mondiales justes et équilibrées et de nouveaux paradigmes pour un développement solidaire et durable.

L'ONG mène un travail d'information et de mobilisation du public en partenariat avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs politiques et philosophiques de solidarité et de justice sociale. Ces organisations sont : la FGTB, Solidaris, les FPS, le MJS, PAC, le CNCD-11.11.11, ainsi que d'autres organisations de la société civile belge concernées par les enjeux de solidarité internationale.

Solsoc met à disposition de son public différents supports de communication pour présenter les enjeux du Travail Décent et les actions de ses partenaires Sud (articles de presse, documents audiovisuels, conférences-débats, web documentaires interactifs, etc.).

LIGNE DU TEMPS

... des principaux événements de 2018 :

- 7/03 : Ciné-débat « **Femmes, actrices clés de la paix en Colombie** », à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, co-organisé avec nos partenaires de la Coordination Belge pour la Colombie (CBC).
- 29/03 : Séminaire sur la situation de la **santé dans le monde**, en partenariat avec d'autres associations, dont FOS, Solidar et le CNCD-11.11.11.
- 25/4 : Chaire sur la **Solidarité Internationale** à Namur « Coopération au développement : Que fait l'action commune pour la solidarité internationale ? » co-organisée avec le PS, la FGTB et Solidaris.
- 30/05 : Dans le cadre du Congrès de la FGTB Fédérale, Solsoc a tenu un stand avec FOS, et IFSI sur la criminalisation des mouvements sociaux.
- 25 et 26/8 : Stand dans le village des associations au festival les **Solidarités 2018** en partenariat avec la FGTB Wallonne et le mouvement *Présence et Action Culturelles (PAC)* sur le thème « Justice fiscale, justice sociale : et si on partageait les richesses autrement ? »
- 8 et 9/9 : Stand commun avec FOS portant sur la criminalisation des mouvements sociaux dans le Village des associations du festival **ManiFiesta** en partenariat avec l'ABVV-FGTB Horval.
- 24/10 : **Manifestation** à Schuman organisée par la CBC et le mouvement INTAL à l'occasion de la visite à Bruxelles de Ivan Duque, Président de Colombie. Cette action a été organisée pour exprimer notre solidarité avec le peuple colombien, demander la cessation des assassinats des défenseur·euse·s des droits humains et le respect de l'accord de paix.
- 10 et 11/10 : Rencontres avec les **Fédérations Solidaris** Liège, la Hestre (Centre, Charleroi et Soignies), Mons Wallonie Picarde et nos partenaires sénégalais durant lesquelles, les responsables ont été informé·e·s du contexte actuel de la protection sociale, de la place des mutuelles de santé en République Démocratique du Congo, et des contraintes et difficultés rencontrées.
- 21/11 : Participation de nos partenaires syndicaux palestiniens au séminaire international du Congrès de la FGTB Centrale Générale.
- 22 et 23/11 : Dans le cadre du Congrès de la FGTB Centrale générale, Solsoc a tenu un stand avec FOS et IFSI sur la criminalisation des mouvements sociaux.
- 27/11 : Journée de visite des carrières du Hainaut avec la délégation CG FGTB Namur partie en mission en Palestine en 2017 et Ghada Hassan, responsable du partenariat syndical en Palestine.

.....mais aussi,

- En collaboration avec ses partenaires Sud, Solsoc rédige différents articles pertinents pour leurs campagnes liées au genre et au Travail décent, l'accès aux soins diffusés principalement dans des médias de la mouvance socialiste. Les articles suivants ont été diffusés dans le magazine « Femmes Plurielles » (FPS) : « Du champ au marché : La promotion des femmes dans l'agriculture familiale en Colombie », « Palestine : un cirque au service de l'émancipation des femmes », « La lutte politique des femmes congolaises », « Les mutuelles de santé : un pas fondamental vers une meilleure protection sociale en RDC ».
- Solsoc a aussi contribué à la newsletter « Brisons le Mur » de la Centrale Générale FGTB qui met en avant le partenariat avec le syndicat palestinien PGFTU.
- Dans ce cadre, Solsoc a rédigé une analyse sur la situation des femmes chez les creuseurs du Katanga en République Démocratique du Congo.

ZOOM // LE 7^E SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE SOLSOC

Que ce soit en Belgique ou à travers le monde, des projets innovants dans le champ de l'économie sociale et solidaire constituent une alternative pertinente pour faire face aux inégalités et aux exclusions.

Au mois d'octobre 2018, les représentant·e·s des ONG et des syndicats avec lesquels nous travaillons dans le cadre de notre Programme 2017-2021, se sont donné rendez-vous à Bruxelles afin de participer au 7^e séminaire international de Solsoc axé sur le Travail décent. Les thèmes de la Protection sociale et de l'Economie sociale et solidaire ont été mis à l'honneur de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de nos partenaires de Colombie, Palestine, Sénégal, République Démocratique du Congo.

Des visites de terrain et rencontres institutionnelles avec les partenaires Nord de Solsoc (Député·es, représentant·e·s syndicaux·ales et mutuellistes, ONG) furent des moments riches en échanges. C'est ainsi que l'ensemble de notre délégation s'est rendue à la Cité Miroir de Liège, un espace culturel et citoyen pour découvrir deux organisations : le SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises), et la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise. La seconde étape s'est déroulée à La Bourrache, une entreprise d'économie sociale ayant comme vocation l'insertion socio-professionnelle dans le domaine du maraîchage.

Par la suite, nos partenaires ont pris part à différentes conférences, débats et réunions avec des acteurs stratégiques en Belgique. Une conférence sur « la jeunesse palestinienne en résistance », a ainsi été organisée en partenariat avec l'Association belgo-palestinienne. Au CNCD-11.11.11, le Midi Info a permis d'échanger sur les mobilisations citoyennes et l'actualité sociale au Maroc. Nos partenaires ont aussi été présents au Café-débat sur les exécutions extrajudiciaires en Colombie, dans le cadre de la Quinzaine de la solidarité internationale organisée par la Ville de Bruxelles, Amnesty International, le Comité Daniel Gillard, ODHACO et Solsoc. Cet évènement a été l'occasion d'entendre les témoignages des défenseur·euse·s de droits humains en Colombie.

Le thème de la protection sociale a été au cœur des échanges entre des membres de la Fédération Solidaris la Hestre (Centre, Charleroi et Soignies) et les représentant·e·s d'organisations sénégalaises. Les responsables de la Fédération Solidaris Liège ont quant à eux·elles été informé·e·s du contexte actuel de la protection sociale et de la place des mutuelles de santé en République Démocratique du Congo. Ils ont ainsi pu prendre connaissance de l'évolution du projet de Solsoc sur les mutuelles de santé, ainsi que les obstacles et difficultés rencontrées sur le terrain.

Pour terminer, une journée d'échanges à La Louvière autour de la Palestine a réuni des militant·e·s syndicaux·ales belges et notre délégation palestinienne. Les partenaires syndicalistes de Colombie, Bolivie, Burkina Faso et Burundi ont saisi cette occasion pour partager leurs préoccupations et leurs espoirs avec les représentant·e·s d'Horval.

Le 7^e séminaire international de Solsoc aura donc permis tant à nos partenaires Nord qu'aux délégations venues des différents pays partenaires de Solsoc de faire des parallèles entre les différents contextes et projets, mais également de soulever des questions, des constatations, et des pistes de stratégies, comme la nécessité de se mettre en réseau, l'importance du soutien public afin d'obtenir des financements, et la stratégie de formation à destination des jeunes.

3.3. LE PLAIDOYER

LE PLAIDOYER POLITIQUE

Parce que le monde ne changera pas si des politiques sociales, économiques et financières plus justes ne sont pas mises en œuvre, Solsoc mène un travail d'interpellation des décideur·euse·s politiques belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications et préoccupations de ses partenaires Sud, en particulier en ce qui concerne la Colombie, la Palestine et l'Afrique Centrale où l'ONG intervient. Afin de donner davantage de poids à son action politique, Solsoc travaille en étroite collaboration avec ses partenaires FOS et IFSI au sein du Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail Décent. Elle intègre également des plates-formes de plaidoyer aux côtés d'autres ONG et de mouvement sociaux belges.

La stratégie de plaidoyer vise principalement à nourrir le travail politique de mandataires PS aux différents niveaux de pouvoir. Ainsi, en 2018, nos contributions leur ont permis de déposer de nombreuses questions parlementaires, des amendements ou encore une résolution sur différents enjeux de plaidoyer prioritaires pour Solsoc et ses partenaires en matière de Travail Décent et de droits humains dans les contextes de la Colombie, de la Palestine ou de la République Démocratique du Congo. L'environnement particulièrement hostile en Colombie a été un catalyseur important pour la sensibilisation des décideur·euse·s sur les atteintes récurrentes aux droits humains dans ce pays.

Solsoc a poursuivi sa participation régulière à différents espaces de discussion et de concertation sur les thématiques internationales au sein de la mouvance socialiste. Elle a continué à organiser de nombreuses rencontres formelles et informelles entre des représentant·e·s de ses organisations partenaires et des mandataires socialistes. Entre autres sujets abordés en 2018, relevons : le suivi des accords de paix ou l'accord de libre-échange en Colombie; les élections en RDC ; la traçabilité des minerais ; l'interdiction des produits issus des colonies israéliennes en Palestine ; la politique de coopération belge.

QUELQUES ACTIONS POLITIQUES NOURRIES PAR SOLSOC ET SES PARTENAIRES

- Une résolution relative au respect des droits humains en Colombie déposée par le groupe PS à la Chambre des représentants, ainsi que des questions parlementaires.
- Une résolution visant à atteindre l'objectif de 0,7 % du revenu national brut (RNB) consacré à la Coopération belge au développement déposée par le groupe PS à la chambre.
- Des questions parlementaires dans le cadre de la présentation de la Note de politique générale Développement international du Ministre Alexander De Croo.
- Des questions ont été formulées sur la suspension de la coopération avec le Ministère palestinien de l'Education et sur l'appui au processus électoral en RDC.

Au sein de plates-formes de plaidoyer régionales et thématiques, Solsoc a relayé les préoccupations de ses partenaires Sud pour alimenter les outils de plaidoyer de ceux-ci (mémoire, communiqués de presse, etc.). Cela permet d'effectuer des interpellations collectives et pluralistes complémentaires au travail bilatéral avec les élu·e·s PS, et de valoriser les différentes expertises des membres.

QUELQUES ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES PLATES-FORMES

- 25 janvier : Séance d'information sur les actions de la société civile congolaise à l'occasion de la venue d'un représentant du CENADEP.

- 7 mars Ciné-débat : « Femmes, actrices clés de la paix en Colombie », à l'occasion de la journée des droits des femmes, co-organisé avec nos partenaires de la CBC (Coordination Belge pour la Colombie)
- 13 mars : Projection du documentaire « Citoyens en marche » et exposition « Creuseurs du Katanga » à la Ville de Bruxelles.
- Amendements au chapitre du mémorandum du Centre national de coopération au développement (CNCD) sur la RDC.
- 3 mai : Participation au séminaire géostratégique Moyen-Orient avec le CNCD au Wallonie-Bruxelles International (WBI).
- 4 mai : Rédaction et diffusion d'une carte blanche sur les manifestations à Gaza au sein de la Plate-forme Moyen -Orient du CNCD.
- 7 novembre : Conférence-Débat "Libre échange et développement durable: un duo gagnant ? Le cas de l'accord commercial entre l'UE et la Colombie-Pérou-Equateur" organisée avec le Bureau International des Droits Humains-Action Colombie (OIDHACO).

Nos collaborations au sein du CSC Travail Décent se sont poursuivies et ont pris de l'ampleur :

En tandem avec Solidarité Mondiale, Solsoc coordonne le Groupe de Travail (GT) Protection sociale qui a mis sur pied un espace de dialogue permanent avec des acteurs institutionnels tels que la DGD, le Service Public Fédéral (SPF) sécurité sociale, l'Institut de recherche sur le Travail et la Société (HIVA) ou la plateforme BeCause Health. Solsoc participe au comité de pilotage et à d'autres espaces de discussions sur des enjeux de la coopération (réforme de la loi sur la coopération, etc.).

QUELQUES ACTIVITÉS MENÉES AU SEIN DU CSC TRAVAIL DECENT

- 24 avril : Chaire Internationale à Namur : « Coopération au développement : Que fait l'action commune pour la solidarité internationale ? » co-organisé avec le PS, la FGTB et Solidaris.
- 5 juin : Présentation du pilier « la création d'emplois décents » à travers l'exemple de Chhiwate Bladi, initiative d'économie sociale et solidaire soutenue par notre partenaire marocain AFAQ (Action Femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca). Cette présentation a été effectuée lors de la séance d'information sur le Travail Décent comme thème prioritaire de la coopération au développement en présence de l'OIT et de la DGD.
- 14 juin : Une rencontre entre le GT Protection sociale et la Coalition contre la faim pour sensibiliser les acteur·rice·s de la souveraineté alimentaire aux enjeux de la protection sociale.
- 11 septembre : Première rencontre du dialogue permanent sur la protection sociale universelle.

3.4. LA COMMUNICATION

La communication de Solsoc a connu de grands changements durant l'année 2018. En effet, depuis le 7 décembre 2016, notre organisation a changé de nom et s'appelle désormais « Solsoc » et non plus « Solidarité Socialiste ». Ce renouveau a été accompagné par une refonte de tous nos outils de communication : charte graphique, logo, site, newsletter, trimestriel, flyers.

LE LOGO



Le nouveau logo de Solsoc, créé par Perrine Boutet, graphiste chez Solidaris, représente le lien entre les partenaires Nord et Sud de l'ONG et leur ancrage dans un monde où les enjeux sociaux et environnementaux sont devenus globaux. Dans ce monde, de manière complémentaire, nos organisations font de leur diversité une richesse. C'est ensemble qu'elles se proposent de construire dans leurs différents contextes, des alternatives au modèle économique dominant, qui génère l'inégalité et la pauvreté. C'est ensemble qu'elles proposent de nouveaux paradigmes pour un développement solidaire et durable.

LE SITE WEB

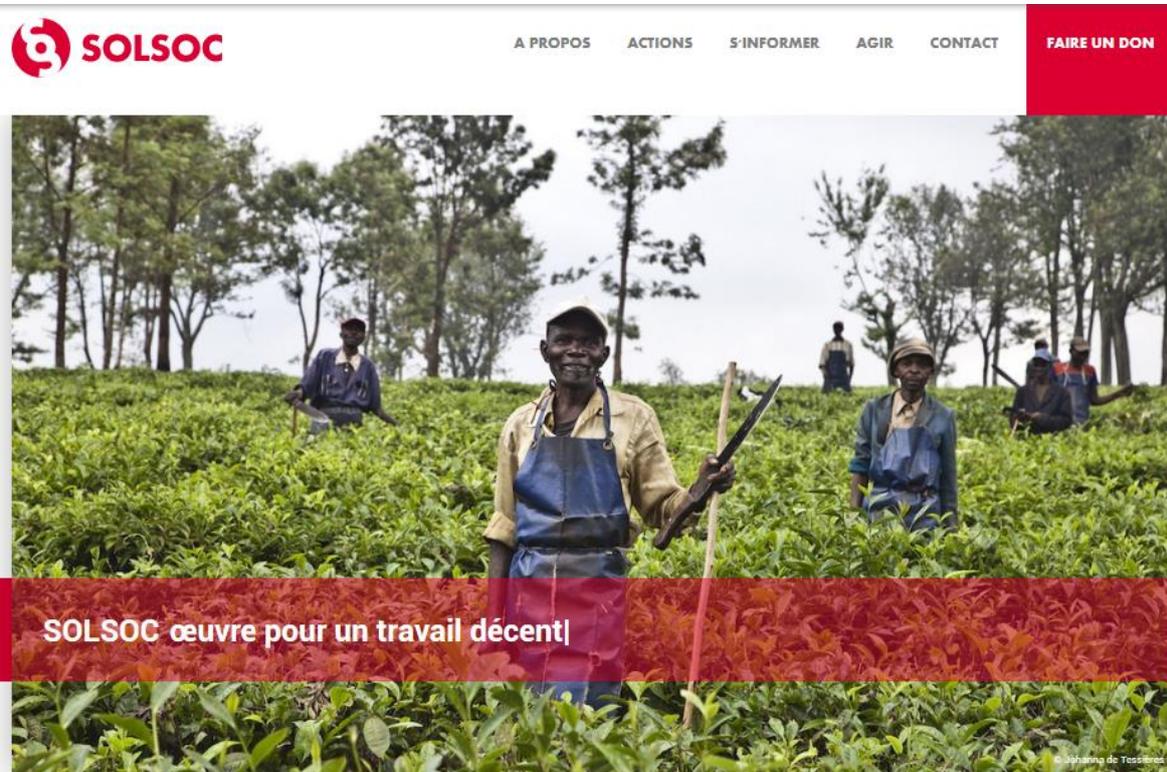
Le nouveau site web (www.solloc.be) a été créé en partenariat avec l'agence digitale Akimedia. Il s'adapte à tous les différents supports : ordinateur, tablette, téléphone portable, et est régulièrement mis à jour. La page d'accueil comprend :

- Un menu avec un bouton « don » mis en évidence.
- Un carrousel avec des photos en Belgique et sur le terrain accompagné de quelques lignes sur les actions de Solsoc.
- Une description courte de Solsoc.
- Une cartographie de nos interventions et de celles de nos partenaires à travers le monde, les logos de nos partenaires.
- Des liens vers les derniers articles d'actualité et les rapports d'activités.
- Un pied de page qui est présent sur toutes les pages et qui propose des moyens pour agir avec Solsoc, faire un don, les infos de contact et un moyen de s'inscrire à la newsletter.

Dans le menu, il y a 6 onglets : « à propos », « actions », « s'informer », « agir », « contact » et « faire un don ».

- Dans l'onglet « à propos », nous retraçons l'histoire de notre organisation, nous présentons son fonctionnement, ses thématiques principales et ses sources de financements.
- Dans « actions », une page est dédiée à chaque pays d'intervention. Sur cette page, le·la visiteur·euse trouve le contexte du pays, quelques chiffres clés, la description de notre action, un témoignage et un focus sur les partenaires Sud comme Nord.

- L'onglet « s'informer » comprend toutes les ressources nécessaires afin que le public puisse s'informer de nos actions : les actualités, les événements, les newsletters, les communiqués, les publications et les documentaires. Dans la page « publications » se trouvent les trimestriels, ainsi que tous les rapports d'activités et les publications de Solsoc.
- L'onglet « agir » propose plusieurs moyens pour agir avec Solsoc : en organisant un événement, en se faisant parrainer, en participant à 11.11.11, en achetant des cartes de vœux, etc.
- L'onglet « contact » permet aux visiteur·euse·s de nous contacter. Nous avons fait le choix d'y préciser le nom de la personne à contacter en fonction de l'information souhaitée.
- Enfin, l'onglet « faire un don » permet comme le nom le précise de faire un don à Solsoc. Cette page propose deux types de dons différents, donne des exemples concrets permettant de comprendre l'importance des dons et propose quelques informations importantes concernant par exemple la fiabilité et le respect de la vie privée.



SOLSOC EN QUELQUES MOTS

Solsoc est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de Solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient.

Notre objectif commun est de permettre aux populations les plus démunies et les plus vulnérables de vivre plus dignement et de revendiquer leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc mène un travail d'information et de mobilisation du public en partenariat avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

PUBLICATIONS

Le Solscoop

Solsoc a lancé son nouveau trimestriel d'information, le Solscoop, destiné à ses donateur·rice·s et sympathisant·e·s. Il comprend un édito, une interview d'un partenaire Nord ou Sud, un article long sur les actions menées au Sud et 3 brèves sur nos interventions en Belgique. En 2018, trois numéros Solscoop ont été publiés. Ils ont été diffusés par voie postale à 1.090 exemplaires en moyenne. Ils ont également été distribués à l'occasion d'événements auxquels Solsoc a participé.

N°1 avril-mai-juin: Interview d'Ivan Karakashian, responsable du plaidoyer pour la section palestinienne de Défense des Enfants International sur la situation des enfants prisonniers en Palestine - Article principal sur nos anciens projets et partenaires au Brésil.

N°2 juillet-aout-septembre: Interview de Tanguy Cornu, Co-Président de la FGTB Horval – Article principal sur les creuseurs du Katanga, 3 ans après la réalisation de notre web-documentaire.

N°3 octobre-novembre-décembre: Interview de Hassan Dafir, Secrétaire Général de L'IFAAP (Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité) et Younes Dardour, coordinateur d'AJR (Action Jeunes Régionale des Associations de quartiers) – Article principal sur l'économie sociale et solidaire.

Fin juin, le Rapport d'activités 2018 a été envoyé à 1.115 destinataires sous un format hors-série de Solscoop. Il se présentait sous un format carré de 20 pages.

Contributions aux publications de nos partenaires Nord

Solsoc a rédigé 4 articles pour le magazine Femmes Plurielles des FPS (voir image ci-dessous), ainsi que deux analyses : une sur les coupes budgétaires dans la coopération et l'autre sur les femmes creuseuses en RDC, dans la région du Lualaba. L'article « Palestine : un cirque au service de l'émancipation des femmes » a également été publié dans le trimestriel de ProJ. L'article « Pour la dignité paysanne » portant sur le livre du même nom, par l'ingénieur agronome Deogratias Niyonkuru, a été publié dans le magazine de Solidaris Mons Wallonie Picarde.



LES OUTILS WEB

La Newsletter

En septembre 2018, le Croco a pris sa retraite et a laissé sa place à la toute nouvelle newsletter de Solsoc. La nouvelle configuration contient un article long, principalement sur une action au Sud, 2 brèves plus courtes sur nos actions ici et ailleurs et un appel à l'action (bénévolat, stage, faire un don, courir avec Solsoc, etc.). L'objectif est d'informer nos sympathisant·e·s de nos projets et nos actions au Sud comme au Nord et de les inviter à y participer.

4 numéros de la nouvelle newsletter électronique de Solsoc ont été envoyés à notre base de données de septembre à décembre 2018. Ces envois ont concerné en moyenne 1.430 destinataires par numéro.

Solsoc a également une newsletter commune avec la Centrale générale et AFICO, qui a vu le jour suite à la mission commune des 3 organisations en Palestine. Elle s'intitule « Brisons le mur » et propose des nouvelles des projets appuyés en Palestine dans les carrières de pierre.

LES COMMUNIQUÉS

En 2018 Solsoc a également publié 6 communiqués diffusés à environ 1.091 destinataires de la mailing list et relayés sur notre site et page Facebook :

| Date | Titre du communiqué |
|------------|---|
| 6/06/2018 | RGPD – Restez connecté·e·s |
| 20/06/2018 | Nouveau nom, nouvelle image |
| 14/08/2018 | Retrouvez Solsoc cet été ! |
| 16/10/2018 | Des vœux tropicaux pour 2019 |
| 24/10/2018 | Le nouveau Président Colombien doit s'engager à mettre en œuvre les accords de paix |
| 20/11/2018 | Colombie : Solsoc demande au Parlement belge une position claire en faveur des droits humains |



SOLSOC
NEWSLETTER NOVEMBRE 2018

ÉLECTIONS EN RDC: LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR UN CONGO SOCIAL

A l'occasion du séminaire international organisé par Solsoc début octobre, nous interrogeons Danny Syngoma, Directeur général de l'ONG congolaise CENADER, sur l'évolution du processus électoral en RDC après la confirmation de l'organisation d'élections présidentielles le 23 décembre prochain et le retrait de la candidature de l'actuel président, Joseph Kabila.

EN SAVOIR PLUS

L'économie sociale comme alternative au modèle dominant

Dans un secteur agroalimentaire en proie à l'économie capitaliste, il y a ceux qui gagnent et ceux qui peinent à joindre les deux bouts. Pourtant, un peu partout, les producteurs, les citoyens se rassemblent, interpellent, développent des initiatives plus conscientes et respectueuses.

En savoir plus



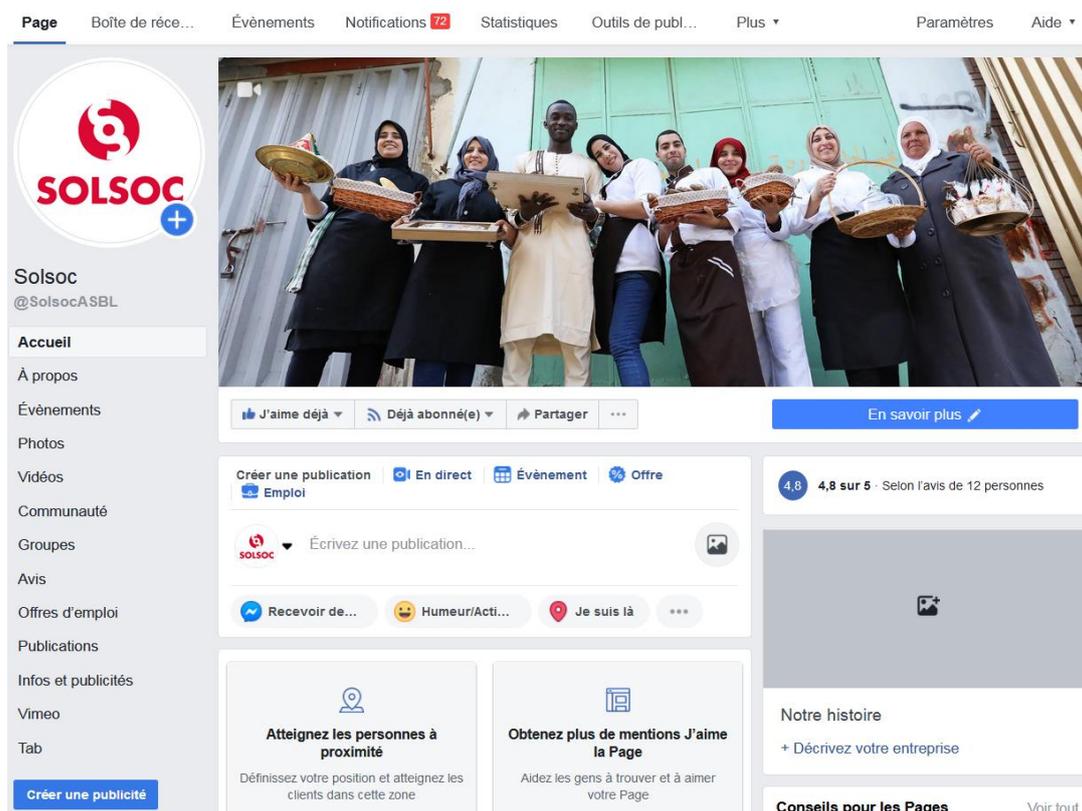
SOLSOC
COMMUNIQUÉ DU 24 OCTOBRE 2018

Le nouveau Président colombien doit s'engager à mettre en œuvre les accords de paix

A l'occasion de la visite à Bruxelles d'Iván Duque, Président de la Colombie, les 23 et 24 octobre, le Bureau International des Droits de l'Homme – Action Colombie (OIDHACO) et la Coordination belge pour la Colombie (CBC) appellent le Président colombien nouvellement élu à réaffirmer son engagement devant les institutions de l'Union européenne et le gouvernement belge à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Paix avec les FARC-EP le 26 septembre 2016, ainsi qu'à donner les garanties de sécurité pour les défenseurs des droits humains et les leaders des mouvements sociaux en Colombie.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Solsoc dispose d'une page Facebook et d'un compte Twitter. Le nombre d'abonné·e·s à la page Facebook est passé de 1.842 le 1er janvier à 2.075 le 31 décembre 2018, notamment grâce au fait qu'elle est bien alimentée (2-3 publications par jour) et au relai des publications de nos partenaires. Sur Twitter, Solsoc a 1.115 abonné·e·s (960 en 2017), mais ne se focalise pas encore sur ce média, privilégiant sa stratégie de fidélisation sur Facebook.



LES MISSIONS DE COMMUNICATION

Le service communication de Solsoc a participé à deux missions. La première a eu lieu en juin en RDC. Cela a été l'occasion de faire le bilan de la situation des creuseurs artisanaux 3 ans après la réalisation du webdocumentaire sur les creuseurs du Katanga, de réaliser un reportage et une vidéo sur le sujet, et de récolter des interviews et photos qui serviront de matière pour des articles et des analyses pour nos partenaires Nord.

La deuxième mission a eu lieu fin novembre. Une équipe de 4 personnes, la chargée de communication de Solsoc, le chargé de logistique et photographe de FOS accompagnés de deux vidéastes se sont envolés en Colombie pour réaliser un documentaire et une exposition photo dans le cadre du programme commun de FOS, IFSI et Solsoc sur le travail décent. Le documentaire sortira début juin 2019.

3.5. LES MANDATS DE SOLSOC EN 2018

| Organisation / plateforme | Instances/espace de travail | Membre équipe Solsoc 2018 | Prévu membre équipe Solsoc 2019 |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|---|
| ABP | | Aurore Schreiber / Malek Ben Abdessamad | Malek Ben Abdessamad / Aurore Schreiber |
| ACH'ACT (organisation) | | | Perrine Crevecoeur |
| ACODEV | AG/ CA/BE | Veronique Wemaere | Veronique Wemaere |
| Alliance AGRICONGO | | Sylvie Demeester | Sylvie Demeester |
| CETRI | AG /CA | Pascale Bodinaux | |
| CNAPD | AG | Dominic Brumagne | Dominic Brumagne |
| CNCD | AG / CA | Pascale Bodinaux | Veronique Wemaere |
| | Com Pol | Perrine Crevecoeur / Pascale Bodinaux | Perrine Crevecoeur |
| | Cotonou | Pascale Bodinaux | |
| | Com Progr & Projets | | Stephan Regnard |
| | Plateforme Amérique Latine | Gladys Cifuentes | Gladys Cifuentes |
| | Plateforme Afrique Centrale | Sylvie Demeester / Stephanie Lecharlier | Sylvie Demeester / Stephanie Lecharlier |
| | BE Gender (ARGO) | | FOS |
| | PF Protection Sociale | Stephanie Lecharlier | Perrine Crevecoeur |
| | PF Moyen Orient | Malek Ben Abdessamad | Malek Ben Abdessamad / Aurore Schreiber |
| CWBCI (mandat Acodev) | AG | Veronique Wemaere | |
| Commissions IEV | | Pascale Bodinaux / Veronique Wemaere | Veronique Wemaere / Perrine Crevecoeur |
| Coordination belge pour la Colombie | | Gladys Cifuentes / Ioanna Gimnopoulou | Gladys Cifuentes / Ioanna Gimnopoulou |
| ECCP | | Malek Ben Abdessamad | Malek Ben Abdessamad / Aurore Schreiber |
| EURAC | AG | Stephanie Lecharlier | Stephanie Lecharlier |
| FEONG | AG / CA | Alexandra Noël | Alexandra Noël |
| FOS | AG | Veronique Wemaere | Veronique Wemaere |
| ITECO | AG /CA | Veronique Wemaere | Veronique Wemaere |
| Le Monde Selon les Femmes | AG / CA | Aurore Schreiber / Perrine Crevecoeur | Perrine Crevecoeur |
| Le réseau international socialiste | | Pascale Bodinaux/ Veronique Wemaere /Perrine Crevecoeur | Veronique Wemaere / Perrine Crevecoeur |
| OIDHACO | CA /AG | Gladys Cifuentes | Gladys Cifuentes (AG) |

| | | | |
|---|---|--|---|
| PF ACNG Travail Décent/ CSC Travail Décent | Comité Pilotage | Veronique Wemaere / Pascale Bodinaux (suppléante) | Veronique Wemaere / Sylvie Demeester (suppléante) |
| | Groupe de travail continental Afrique | Sylvie Demeester | Sylvie Demeester |
| | Groupe de travail continental Amérique Latine | Gladys Cifuentes | Gladys Cifuentes |
| | GT Protection sociale | Stephanie Lecharlier | Perrine Crevecoeur |
| | GT cellule MASMUT | Veronique Wemaere | Stephan Regnard |
| | PF MASMUT | | Stephan Regnard |
| | Cellules pays et GT PGM MASMUT | Sylvie Demeester / Stephanie Lecharlier | Stephan Regnard/ Sylvie Demeester / Stephanie Lecharlier |
| | GT environnement | | Malek Ben Abdessamad |
| PGM commun | GPC | Veronique Wemaere | Veronique Wemaere |
| | Cellule Nord | Pascale Bodinaux / Aurore Schreiber / Ioanna Gimnopoulou | Perrine Crevecoeur / Maïté Verheylewegen / Ioanna Gimnopoulou |
| | Monitoring | Chantal Jadot / Gladys Cifuentes | Chantal Jadot / Gladys Cifuentes |
| | CP Evaluation | | Chantal Jadot / Gladys Cifuentes / Perrine Crevecoeur |
| SAW-B | AG | Pascale Bodinaux | Sylvie Demeester |
| SESO/SETM | AG / CA | Veronique Wemaere | Veronique Wemaere |
| SOLIDAR | GT Protection sociale | Perrine Crevecoeur | Perrine Crevecoeur |
| | Working group Palestine | | Malek Ben Abdessamad |

4. ORGANISATION INTERNE

4.1. UNE ORGANISATION ADAPTEE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2017-2021

Entre 2015 et 2017, Solsoc a franchi tous les obstacles et répondu à toutes les exigences de la DGD (Screening, Cadre Stratégique Commun, introduction d'un programme commun, ...) imposées aux acteurs de la coopération non gouvernementale subsidiés. Tout ce processus a amené l'organisation à adopter une nouvelle manière de travailler et de s'organiser.

En 2018, l'équipe de Solsoc s'est surtout concentrée sur la mise en œuvre de la deuxième année du programme 2017-2021 (voir partie Lignes de force), l'organisation de la rencontre internationale des partenaires en octobre 2018, la refonte des outils de communication (voir partie Communication), la poursuite voire le démarrage de nouveaux chantiers d'amélioration de son organisation et de sa gestion interne.

SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES

Solsoc-FOS-IFSI (en collaboration avec l'Union Nationale des Mutualités Socialistes) ont opté volontairement, rappelons-le, pour l'élaboration, l'introduction et la mise en œuvre d'un programme commun qui s'inscrit dans la thématique du Travail Décent et découle du Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail Décent. Cette démarche renforce l'intérêt des trois organisations de l'action commune socialiste de travailler structurellement ensemble et de construire progressivement une plus grande force d'intervention autour d'objectifs et d'enjeux partagés. Le programme commun devient un espace collégial d'apprentissage, de définition et de mise en œuvre des stratégies communes. Les actions de chacune des 3 organisations restent cependant « traçables ». Chaque acteur est autonome et responsable de son plan d'action et de son budget, tout en assurant, dans le programme, la complémentarité stratégique et les synergies.

Solsoc se coordonne avec FOS et IFSI dans 4 pays d'intervention communs dont la Belgique. Une Cellule de pilotage collégial du Programme Commun (GPC/CPC) mise en place pour élaborer le programme en assure le suivi général, stimule l'amélioration de la qualité, veille à la cohérence interne et au suivi des relations avec la DGD.

Deux autres groupes de travail suivent l'opérationnalisation du programme respectivement en Belgique (Volet Nord) et dans les pays du Sud. Solsoc participe également aux cellules de suivi « pays » Colombie et Bolivie. En 2018, la cellule Colombie s'est élargie aux responsables de la communication et de la mobilisation pour travailler sur la réalisation d'un documentaire et d'une exposition photo « Tierra de Lucha » sur les conditions de travail en Colombie, coproduits par les trois organisations.

Un troisième groupe de travail a été mis en place pour traiter les questions de suivi/évaluation du programme. Il s'est centré sur l'harmonisation, entre les trois organisations, des critères d'évaluations des scores de performances et sur la préparation du processus d'évaluation du programme à mi-parcours qui sera opérationnalisé en 2019.

Enfin, l'agenda «Travail Décent» thématique du programme est aussi le fil conducteur des collaborations des 9 organisations de la société civile concernées (ONG, Syndicats et mutuelles belges) avec les organisations partenaires dans les 3 continents. Ces 9 acteurs se sont engagés à renforcer leurs collaborations en faveur d'une plus-value claire pour les organisations partenaires du Sud, du Nord et pour elles-mêmes. Ils s'y engagent à travers la plateforme de coordination du CSC

Travail Décemment et de ses groupes de travail (GT) thématiques et continentaux (GT Afrique, GT Amérique Latine, GT Asie). Le temps consacré par l'équipe pour participer à cette nouvelle dynamique est un paramètre qui a été intégré dans la gestion et l'organisation de Solsoc.

CERTIFICATION DU SYSTEME D'EVALUATION

Le cadre réglementaire de la coopération belge au développement stipule que les acteurs non gouvernementaux (ACNG) et les Acteurs Institutionnels (AI) ayant droit aux subventions gouvernementales, ainsi qu'Enabel et la Société belge d'investissement pour les pays en Développement (BIO), sont responsables de l'évaluation de leurs interventions. Afin de garantir la qualité de ces évaluations, le Service de l'Evaluation spéciale de la Coopération belge au Développement (SES) a été chargé de la certification de leurs systèmes d'évaluation. Solsoc comme tous les autres acteurs s'est inscrit dans la démarche imposée par le SES afin d'obtenir cette certification. Ce processus est venu se rajouter à l'examen réalisé lors du screening. Le processus d'obtention de la certification se fait en 4 temps :

- La réalisation d'une autoévaluation (3 ateliers en interne) ;
- La définition d'un plan d'amélioration pluriannuel à mettre en œuvre ;
- L'introduction de la demande formelle auprès du SES pour le 30/04/19
- La venue d'un-e assesseur-e « in situ » qui jugera :
 - La qualité de l'autoévaluation : 20 % (4 points)
 - La qualité du système d'évaluation : 50 % (10 points)
 - La qualité du plan d'amélioration : 30 % (6 points)

Les deux premiers ateliers d'auto-évaluation ont été réalisés en 2018. Ils ont permis à l'équipe d'apprécier ensemble :

- La qualité des rapports d'évaluations de l'échantillon sélectionné (24 mai 2018)
- Les processus d'évaluation développés par l'organisation (le 8 novembre 2018)

Les autres étapes du chantier ont été programmées en 2019. Solsoc introduira sa demande formelle auprès du SES avant le 30/03/2019.

GESTION DES RISQUES

Solsoc a initié **une démarche d'amélioration en gestion des risques organisationnels suite au processus de screening** (audit de la qualité du système performant de maîtrise de l'organisation) obligatoire pour les Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale désireux d'obtenir un agrément (une accréditation) et d'introduire une demande de financement à la DGD. La démarche a été accompagnée par le service gestion des risques de l'UNMS (Francis Marlier et Antoine Bauthier) :

- 17/04 : Première réunion de travail qui a permis de faire l'état des lieux, la clarification des besoins en gestion des risques ainsi que l'élaboration de la méthodologie d'un atelier prévu le 4 juin 2018 avec toute l'équipe sur 2 domaines de gestion des risques à prioriser.
- 17/05 : Deuxième réunion de travail qui a permis de prioriser les 2 domaines de gestion des risques à approfondir le 4 juin en atelier : « gouvernance & compliance » et « communication externe ».
- Atelier avec l'équipe, animé par Antoine Bauthier, Risk manager à l'UNMS. A l'aide de l'outil didactique UNMS adapté pour Solsoc, l'atelier a débouché sur l'élaboration de la matrice de gestion des risques du domaine « gouvernance & compliance » et d'une ébauche de celle de la « communication externe ».

Les deux matrices restent à compléter et à finaliser. Les travaux ont été interrompus pour donner la priorité au nouveau chantier de certification pour l'évaluation imposé par la DGD (voir ci-dessus).

Par ailleurs, Solsoc avait entamé en 2017, un chantier **pour clarifier et adapter les procédures** en vue d'améliorer son organisation interne en adéquation avec les exigences de la réforme DGD et du nouveau programme. Les journées de mise au vert en 2017 qui y ont été consacrées ont été complétées par deux autres journées en janvier et février 2018 pour analyser les procédures de logistique des activités et événements, les courriers entrants et sortants, et les procédures de communication externe.

Toutes les procédures ont été consignées **dans le manuel de procédures** qui est adapté régulièrement notamment au moment de commencer un nouveau programme. Ce manuel de procédures a été présenté aux partenaires Sud des 8 pays d'intervention de Solsoc lors de la rencontre internationale d'octobre 2018.

NOUVEAU DISPOSITIF DE RAPPORTAGE DE LA DGD

Par souci de simplification administrative et de transparence (un des principes de l'agenda de l'efficacité de l'aide¹¹), le rapportage narratif auprès de la DGD a été supprimé et remplacé par un rapport moral (conformément à l'Arrêté Royal 2016 et l'Arrêté Ministériel notre subsidie) qui se fait de la manière suivante :

- Déposer par voie électronique dans un Extranet créé par la DGD, les scores de performances et les leçons apprises de notre programme.
- Mettre à disposition des informations clés sur le programme (principalement financières) selon un certain format standardisé dans un registre international (IATI).

Ces deux opérations sont attendues au 30 avril au plus tard de chaque année.

Il est peu probable qu'avec ce nouveau système, les pouvoirs publics et le Ministre de la Coopération puissent apprécier à leur juste valeur les résultats atteints avec les budgets de la coopération belge. C'est pourquoi le rapport moral sera complété par la communication des réponses managériales des évaluations externes obligatoires qui couvriront tous les objectifs du programme et qui auront lieu à mi-parcours (2019) et en fin de programme (2021).

Le rapport financier est déposé dans l'extranet DGD chaque année avant le 30 juin.

Fin 2017, au moment où la DGD a partagé des consignes claires avec les ACNG au sujet du rapportage, l'équipe programme et de gestion financière a été amenée à se former pour maîtriser l'utilisation de ces nouvelles techniques et concepts de rapportage. Il a fallu ensuite adapter, avec les partenaires, le dispositif de suivi déjà mis en place au démarrage du programme. Equipe et partenaires ont fait le nécessaire pour répondre à ces nouvelles exigences et les rapports ont été rentrés en avril 2018 en respectant les échéances. La rencontre internationale d'octobre 2018 qui a regroupé Solsoc et ses partenaires à Bruxelles a permis de consacrer un temps de travail pour faire le point sur ces nouvelles dispositions et formuler des recommandations pour optimiser la qualité et l'efficacité du rapportage.

La simplification administrative du nouveau modèle de rapportage entraîne d'autres inconvénients. Il s'avère impossible de valoriser le rapport narratif DGD tel quel dans l'élaboration du rapport d'activités institutionnel ou des rapports destinés aux autres bailleurs de fonds du programme. Solsoc a dû adapter ses propres outils de suivi et d'analyse des scores et des leçons apprises destinés à la DGD,

¹¹ IATI (Initiative internationale pour la transparence de l'aide) est née d'un engagement international pour une plus grande transparence en tant que condition pour une coopération au développement plus efficace. Ce qui est intéressant dans le contexte belge, c'est qu'IATI ne sera pas utilisé uniquement à des fins de transparence, mais aussi pour le rapportage (bien qu'IATI n'ait pas été créé pour cela initialement).

de manière à pouvoir en extraire facilement les informations nécessaires pour rendre compte aux autres partenaires techniques et financiers.

ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL

Il y a eu peu d'évolution dans le chantier « aménagement du bâtiment » depuis les grandes transformations entreprises en 2016 (peinture, revêtement du sol...) et de réaménagement des bureaux poursuivis en 2017.

Les autres opérations d'aménagement prévues (aménagement des 2 salles de réunion, cloisonnement d'une partie d'un plateau, mise en conformité avec les normes de sécurité) ont été reportées en 2019. Elles sont tributaires d'un consensus entre les propriétaires du bâtiment. Rappelons que Solsoc est copropriétaire à (5/100) avec SMART et PLS des bâtiments acquis par bail emphytéotique. La gestion commune du bâtiment est compliquée, énergivore et n'est pas toujours avantageuse pour Solsoc.

Le plan de renouvellement des ordinateurs et du serveur central (amortis) élaboré en 2017 a été mis en œuvre : les ordinateurs « tour fixe » ont été remplacés par 9 PC portables plus adaptés aux besoins de l'équipe programme. Des armoires sécurisées pour stocker les portables ont été installées sur les 2 plateaux. Le nouveau serveur permet aux chargé-e-s de programme d'avoir un accès à distance à tous les documents postés dans le serveur (réseau).

4.2. LA COORDINATION INTERNE ET LES PROCESSUS DE DECISIONS

En 2018, l'association est organisée en plusieurs services placés sous la responsabilité de la directrice et de la directrice adjointe (cf. organigramme-voir partie Ressources humaines) :

| Directrice | Directrice adjointe |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Partenariats Sud | Action politique et éducative |
| Coordination du programme | Récolte de fonds |
| Gestion administrative et financière | Communication |

La Direction dispose de l'autonomie nécessaire pour mener à bien les tâches opérationnelles qui relèvent de la gestion journalière de l'ONG (la responsabilité de la gestion journalière est assumée par la Directrice). Elle prend ses décisions sur base de propositions élaborées et validées par les groupes de travail internes de Solsoc en tenant compte des ressources humaines et matérielles disponibles et sur base des expériences de l'ONG.

Les groupes de travail internes sont des espaces de réunion et de concertation qui répondent aux principes suivants: les dates des réunions sont fixées collégialement par les membres du groupe de préférence en début d'année et au minimum une fois par semestre. Les dates sont inscrites dans le planning « Outlook » par la personne responsable du pilotage de la réunion. Un ODJ est communiqué aux membres du groupe une semaine minimum avant la réunion pour adaptation et à l'ensemble du personnel au minimum trois jours avant la réunion. Un procès-verbal est communiqué au plus tard une semaine après la réunion à l'ensemble du personnel après avoir été validé par les participant-e-s à la réunion. Il est accessible à tou-te-s et est enregistré dans le couloir (réseau) par la personne responsable du pilotage de la réunion. Chaque espace est évalué une fois par an. La personne

responsable du pilotage de l'espace de réunion organise cette évaluation de manière participative au plus tard lors de la dernière réunion précédant la mise au vert annuelle, de manière à pouvoir partager les conclusions lors de celle-ci.

STRATÉGIES ET ORGANISATION DE SOLSOC

Mise au Vert : Au moins une fois par an, une « Mise au Vert » réunit en début ou fin d'année l'ensemble des salarié-e-s de l'organisation. Organisée sur 2 à 3 jours, la rencontre est pilotée par le-la directeur-riche et a pour objectif de faire le tour des questions stratégiques et organisationnelles de l'organisation: planification stratégique, suivi et évaluation, planification et coordination des tâches de l'année, gestion du personnel, procédures financières et comptables, procédures de rapportage, communication. La mise au vert prévoit systématiquement un point d'évaluation des recommandations émises lors de la mise au vert précédente et se conclut avec l'élaboration de nouvelles recommandations et d'un plan d'action opérationnel. **En 2018, il n'y a pas eu de mise au vert. Elle a été remplacée par deux semaines d'atelier de rencontre internationale qui s'est déroulé en octobre avec la participation des représentant-e-s des partenaires des 8 pays d'intervention de Solsoc.**

Interservices : Les réunions de coordination fonctionnelle interservices (IS) se déroulent une fois par mois avec tou-te-s les salarié-e-s de l'organisation, le premier lundi du mois à partir de 9h30. L'ordre du jour est élaboré de façon participative et coordonnée et envoyé par le-la directeur-riche adjoint-e à l'équipe. Les IS sont un lieu d'information, de coordination pratique du travail (qui fait quoi, quand, comment avec qui ?) et de validation de certaines décisions entre les différents services afin d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation. Elle prend en compte les recommandations de la mise au vert. Un point « logistique » et un point de compte rendu des Groupes de coordination Stratégique (GS) et des plateformes à l'extérieur est systématiquement à l'ordre du jour. => **8 réunions ont eu lieu en 2018.**

Les MINI interservices : les petites réunions de coordination fonctionnelle interservices (MINI IS) se déroulent tous les 15 jours entre les IS mensuelles, le lundi à 10h. Une Mini IS peut être convoquée en urgence pour des activités qui impliquent toute l'équipe. Elle vise à traiter un point opérationnel sur les actions en cours en une heure de réunion maximum. L'ordre du jour est fixé au démarrage de la réunion qui est pilotée par le-la directeur-riche). Les décisions opérationnelles sont formalisées par écrit et transmises à l'ensemble de l'équipe par mail.

STRATÉGIES ET SUIVI OPÉRATIONNEL DU PROGRAMME

Le groupe « stratégies programme » (GS PGM) se concentre sur l'élaboration, le suivi et l'évaluation des stratégies du programme commun. Il traite systématiquement les aspects stratégiques de plaidoyer et des synergies internationales déclinés dans le RSI (Résultat de synergie internationale du programme, ainsi que dans les groupes de travail du programme commun et du Cadre Stratégique Commun Travail Décent. Une fois par an, le GS PGM évalue les veilles thématiques. Le GS PGM est piloté par le-la directeur-riche en collaboration avec le-la directeur-riche adjointe et la chargée de l'appui-qualité. Les participant-e-s permanent-e-s du GS PGM sont les chargé-e-s de partenariat Sud, de plaidoyer et de mobilisation Nord du programme. Les réunions du GS PGM se déroulent 4 fois par an lors d'une journée entière => **5 réunions ont eu lieu en 2018 (deux de ces réunions ont été consacrées au suivi de l'atelier de rencontre internationale des partenaires de Solsoc d'octobre 2018).**

Le CODAC (Comité d'accompagnement du programme DGD) accompagne les évaluations externes (à mi-parcours et finales) selon les critères du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE¹² et les ateliers de capitalisation réalisés avec les partenaires du programme. Il est coordonné conjointement

¹² Les critères (Pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité) du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont une référence au niveau international
Solsoc – Rapport d'activités 2018

par le-la directeur-riche et un-e expert-e externe. Il est composé de membres permanents externes (expert-e-s recruté-e-s à partir d'un appel d'offres et partenaires Nord) au PGM commun et des permanent-e-s de l'équipe directement impliqué-e-s dans sa mise en œuvre du programme. Selon les possibilités et les nécessités, des permanent-e-s des autres organisations du PGM commun, des partenaires, des personnes ressources peuvent participer au CODAC. Le comité se réunit 4 fois par an en plénière et comprend en son sein 3 Groupes de travail thématiques (GT). Chaque GT se réunit en moyenne 5 fois par an. Le mandat du CODAC est explicité dans des termes de référence (TDR) pour la durée du programme. Une évaluation de son fonctionnement est prévue en fin de mandat => **3 réunions plénières du CODAC se sont tenues en 2018 et une journée a été consacrée aux travaux du CODAC lors de l'atelier de rencontre internationale des partenaires de Solsoc d'octobre 2018.**

RTPS (Suivi opérationnel partenariat Sud): La RTPS (Réunion Technique Partenariat Sud) rassemble les chargé-e-s de partenariat, le-la directeur-riche, ainsi que le-la chargé-e du suivi budgétaire des programmes, le-la chargé-e de la gestion financière et comptable, et tout autre membre de l'équipe dont la présence serait justifiée par les points à l'ordre de jour. La RTPS se réunit au minimum une fois par mois et traite de toutes les questions relatives à la gestion des partenariats Sud : le suivi de l'exécution et les audits des projets et programmes, le suivi des transferts à effectuer vers les partenaires, les rapports et propositions de projets à transmettre aux bailleurs de fonds, l'organisation et la restitution des missions de terrain ou encore l'identification des partenaires et programmes. Au moins une fois par an, une RTPS spéciale « mise au vert » est organisée pour faire un bilan des partenariats dans les pays d'intervention et pour échanger des pratiques en matière de gestion de partenariat => **11 réunions ont eu lieu en 2018.**

RTPN (Suivi opérationnel Volet Nord) : La RTPM (Réunion technique plaidoyer/mobilisation) rassemble le-la directeur-riche, le-la directeur-trice adjoint-e, le-la chargé-e de la coordination du plaidoyer, le-la chargé-e de partenariat Nord, le-la chargé-e de veille thématique, ainsi que le personnel impliqué dans des actions de mobilisation et tout autre membre de l'équipe dont les points à l'ordre de jour justifieraient la présence. La RTPM se réunit tous les deux mois et traite de toutes les questions relatives au suivi et à la mise en œuvre des stratégies de mobilisation et du plaidoyer. Au moins deux fois par an, une RTPM spéciale consacrée au suivi des incidences est organisée. La RTPM est organisée par le-la chargé-e de la coordination du plaidoyer et le-la chargé-e de partenariat Nord => **5 réunions se sont tenues en 2018.**

STRATÉGIES ET ORGANISATION DE LA COMMUNICATION EXTERNE

Le Groupe Stratégique (GS) COM établit la stratégie, la planification et l'évaluation de la communication externe de l'organisation. Il se réunit 4 fois par an. Les participant-e-s permanent-e-s sont : le-la chargé-e de communication, le-la directeur-riche adjoint-e, le-la chargé-e de récolte de fonds, le-la représentant-e Volet Nord, le-la représentant-e Volet Sud. La participation des personnes suivantes est requise en fonction des points à l'ordre du jour : le-la chargé-e des ressources humaines, le-la chargé-e de l'appui administratif et technique, le-la secrétaire, le-la directeur-riche. À titre exceptionnel, d'autres personnes peuvent être invitées. La réunion est animée par le-la chargé-e de communication => **4 réunions se sont tenues en 2018.**

STRATÉGIES ET ORGANISATION DE LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

Le Groupe Stratégique (GS) financements a été formé pour réfléchir sur le financement de Solsoc. Il est donc chargé d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre ainsi que le suivi des stratégies de recherche de fonds pour financer le programme et les projets hors programme sans oublier la structure de Solsoc. Le GS financements joue aussi un rôle d'alerte et de suivi opérationnel. Le groupe est constitué au minimum du-de la chargé-e de la gestion financière et comptable, des chargé-e-s de récolte de fonds et de la communication, du-de la Directeur-riche, le-la Directeur-riche adjoint-e et de la secrétaire. Comme pour tous les autres GT, il reste ouvert aux autres membres de l'équipe en fonction de la pertinence de Solsoc – Rapport d'activités 2018

leur participation pour le ou les sujets traités. C'est le-la chargé-e de la récolte de fonds qui pilote le GS
=> 5 réunions ont eu lieu en 2018

STRATÉGIE INFORMATIQUE

Le GT informatique planifie et priorise les achats (selon le plan informatique) sur base d'un budget clair et précis, évalue les équipements, assure le suivi des amortissements (au niveau technique) et suit le plan informatique. Il donne les orientations technologiques pour le fonctionnement de l'organisation. Il est piloté par le-la chargé-e de l'appui administratif et technique. Le-la directeur-riche et au moins un membre de l'équipe compétent en informatique y participent. => Il n'y a pas eu de réunion en 2018 hormis en bilatéral avec le chargé de l'appui administratif et technique pour assurer le suivi du plan informatique élaboré fin 2017.

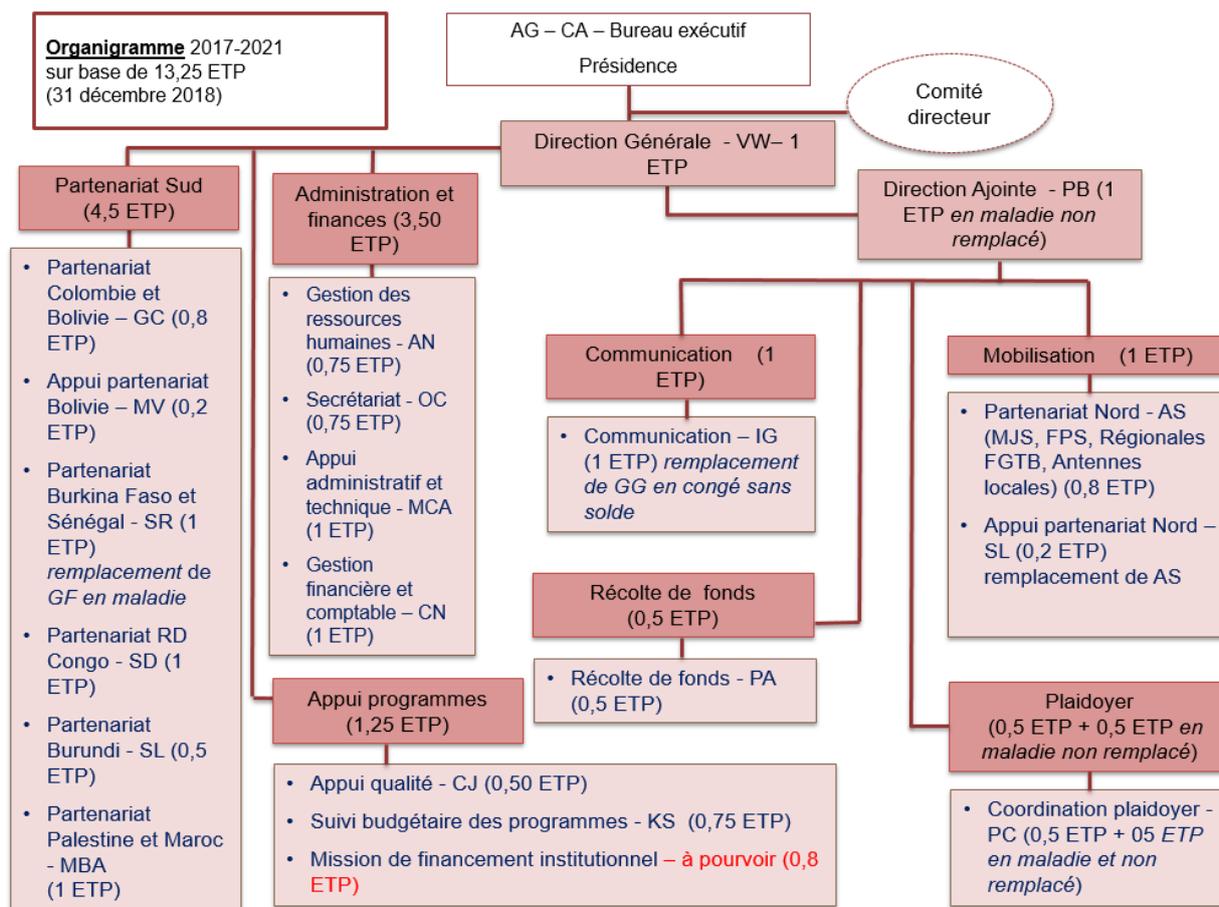
LE GT « BIEN-ÊTRE »

Le bien-être au travail est défini comme l'ensemble des facteurs relatifs aux conditions de travail dans lesquelles le travail est exécuté. Le groupe de travail (GT) « Bien-être » s'occupe donc des activités qui améliorent la cohésion d'équipe, le climat de travail, l'aménagement des lieux, l'ergonomie, la sécurité, la protection de la santé des travailleur-euse-s, et des formations sur le « Bien-être » au travail sur base d'un budget clair et précis. Ses propositions sont ramenées en IS pour prises de décision. Il est piloté par le-la chargé-e de la gestion des ressources humaines. Le-la chargé-e de l'appui administratif et technique et le-la chargé-e de la communication y participent. Les réunions se tiennent au minimum 2 fois par an et en fonction du besoin. Au moins une activité de type « teambuilding » est réalisée par an
=> En 2018, le repas annuel suivi d'un après-midi bowling a eu lieu le 19 février. Une soirée de clôture du séminaire international a été organisée à la St-Gilloise, le 5 octobre.

4.3. LE PERSONNEL

RÉPARTITION

Au 31 décembre 2018, l'équipe de Solsoc était composée de 18 personnes représentant 13.25 équivalents temps plein toutes actives au siège:



En réalité, 10.5 ETP sur les 13.25 ETP sont subventionnés par Actiris si on ne prend pas en compte les congés pour maladies non remplacés. En revanche si on prend en compte les congés pour maladie non remplacés, il s'agirait de 11 ETP sur 14.75 ETP.

Selon la convention, l'intervention couvre 10 à 95 % du salaire.

GESTION

En 2018, trois collaborateurs sont en crédit temps. 0.90 ETP sur les 0.90 ETP dégagés ont été redistribués sur trois autres travailleuses de l'ONG. Une travailleuse (1 ETP) a été détachée auprès d'une Parlementaire fédérale et est remplacée depuis le 29 avril 2015. Un travailleur en congé de maladie longue durée (1 ETP) a été remplacé, pour la seconde fois, depuis le 17 novembre 2018. Deux travailleuses en congé de maladie longue durée (1 ETP depuis le 18 novembre 2018 + 1 ETP depuis le 8 janvier 2018 et à 0.5 ETP depuis le 8 octobre 2018) n'ont pu être remplacées en 2018.

Suite au départ de deux travailleur-euse-s et pour renforcer l'équipe Partenariat Sud, Solsoc a engagé trois nouveaux-elles collaborateur-ric-e-s :

- 1 ETP pour le poste de chargé-e du suivi partenariat Burkina Faso et Sénégal (17/11/18) ;
- 0.8 ETP pour le poste de chargé-e du suivi partenariat Palestine et Maroc (12/03/18) complété par 0.2 ETP libéré par un crédit temps aménagement fin de carrière depuis le 1 avril 2018 ;
- 0.2 ETP pour le poste d'appui au suivi partenariat Bolivie (2/11/18).

RÉPARTITION DES FONCTIONS :

| Nom | Prénom | Poste | N. étude | Age | Entrée en service | Statut | Temps de travail au 31/12/18 |
|----------------|-----------|---|----------|-----|-------------------|--------------------|------------------------------|
| Abeels | Patrick | Chargé de la récolte de fonds | Univ. | 62 | 01/08/1993 | ACS (A101 ou B101) | 0,5 |
| | | CT 1/2 tps jusqu'au 31/12/21 | | | | | 0 |
| Bodinaux | Pascale | Directrice adjointe en maladie depuis le 18/11/18 et non remplacée | Univ. | 56 | 01/01/1993 | FP | 0 |
| Cappe | Odette | Chargée du secrétariat | CESS | 64 | 17/02/1992 | ACS(*D101) | 0,5 |
| | | Base de données (depuis le 24/02/14) | | | | FP | 0,25 |
| Cifuentes | Gladys | Chargée du suivi partenariat Sud Bolivie / Colombie | Univ. | 63 | 01/02/1993 | ACS (A101) | 0,8 |
| | | Libère 0,20 ETP depuis le 1/11/17 | | | | | 0 |
| Crevecoeur | Perrine | Chargée de la coordination du plaidoyer | Univ. | 40 | 01/02/2004 | ACS (*D101) | 0,5 |
| | | Mi-temps maladie depuis le 8/10/18 non remplacé | | | | | 0 |
| Demeester | Sylvie | Chargée du suivi partenariat Sud RDC | Univ. | 56 | 16/10/1993 | ACS (A101) | 1 |
| Ferreira | Gilberto | Chargé du suivi partenaires Sud (en Maladie depuis le 5/2/16) | Univ. | 58 | 02/01/2006 | ACS (A101) | 0 |
| Regnard | Stephan | Remplacement GF - chargé du suivi partenariat Sud Burkina Faso/Sénégal | Univ. | 55 | 17/11/2018 | ACS (A101) | 1 |
| Georges | Géraldine | Chargée de l'Action politique et de la com. (en CSS depuis le 16/02/15) | Univ. | 41 | 01/10/2003 | ACS (A101) | 0 |
| Gimnopoulou | Ioanna | Remplacement GG - Chargée de la communication | Univ. | 30 | 29/04/2015 | ACS (A101) | 1 |
| Jadot | Chantal | Chargée de l'appui qualité | Bac. | 50 | 16/06/1989 | ACS (B101) | 0,5 |
| Carovis | Michel | Chargé de l'appui administratif & technique | CESI | 44 | 06/06/2017 | ACS (C101) | 1 |
| Noel | Alexandra | Chargée de la gestion des ressources humaines | Univ. | 40 | 10/01/2005 | ACS (*D 101) | 0,75 |
| Nsabimana | Casimir | Chargé de la gestion financière et comptable | Univ. | 47 | 14/11/2005 | ACS (A101) | 1 |
| Ben Abdessamad | Malek | Chargé du suivi partenariat sud Palestine/Maroc | Univ. | 33 | 12/03/2018 | FP | 0,8 |
| | | remplacement GC 0,20 depuis le 1/04/18) | | | | ACS | 0,2 |
| Sebbah | Karima | Chargée du suivi budgétaire des programmes | CESS | 45 | 01/03/2001 | FP | 0,75 |

| | | | | | | | |
|-------------------|-------------------|---|-------|----|------------|--------------------|------|
| Schreiber | Aurore | Chargée du suivi partenariat Nord | Univ. | 32 | 15/02/2012 | ACS (*B101) | 0,25 |
| | | Remplacement PA - Chargée du suivi partenariat Nord | | | | ACS (A101 ou B101) | 0,5 |
| | | Chargée du suivi partenariat Nord (en CT jusqu'au 22/02/19) CDD jusqu'au 31/12/21 | | | | FP | 0 |
| Lecharlier | Stephanie | Chargée du suivi partenariat Sud Burundi | Univ. | 36 | 02/05/2017 | FP | 0,5 |
| | | remplacement AS (depuis le 10/11/16) | | | | FP | 0,25 |
| Verheylew- gen | Marie- Thérèse | Appui au suivi partenariat Sud Bolivie | Univ. | 52 | 02/11/2018 | FP | 0.2 |
| Wemaere | Veronique | Directrice générale | Univ. | 58 | 02/07/1990 | ACS (A101) | 1 |

13,25 ETP

Niveau A : universitaire ou enseignement supérieur de type long / Niveau B : enseignement supérieur de type court / Niveau C : enseignement secondaire supérieur / Niveau D : enseignement secondaire inférieur
 (*) Dérogations pour les personnes qui occupent ces postes avec des niveaux d'études plus élevés que ceux prévus par les conventions d'agents contractuels subventionnés. Les primes ont été adaptées à ces niveaux (effectifs).

EMPLOYÉ·E·S

Solsoc constate la nécessité d'adapter continuellement les ressources humaines aux besoins dans un contexte mouvant peu prévisible.

La surcharge de travail de certain·e·s collaborateur·rice·s persiste. Elle se traduit concrètement par une accumulation d'heures supplémentaires à récupérer et concerne essentiellement le service « Partenariat Sud » (accumulation d'heures supplémentaires lors des périodes de rapports et des missions). Le nombre d'heures de récupération brut au 31 décembre 2018 atteignait un total de 1785.5 heures, dont 812 heures pour les 5 employé·e·s du service Partenariat Sud, la plus grande partie des heures supplémentaires ont été récupérées durant l'année. Un autre facteur qui surcharge l'équipe est l'augmentation constante du nombre de réunions pour se coordonner avec nos partenaires du programme commun, du Cadre Stratégique Commun « Travail Dément », des plateformes et réseaux qui partagent nos enjeux, des fédérations et coupoles, etc. Les réunions sont chronophages, elles demandent préparation, participation, prises de notes et rédaction de comptes rendus.

Enfin, l'équipe étant petite, l'absence d'une seule personne la fragilise considérablement. Or, Solsoc est confronté à des absences pour congés de maladie et parfois de longue durée. Engager une personne pour remplacer temporairement n'est pas toujours envisageable. Les tâches sont, dans ce cas, redistribuées dans l'équipe et/ou prises en charge par la Direction.

Pour pallier à cette situation, Solsoc a mis en place :

- L'obligation de récupérer les heures supplémentaires dans les 6 mois (période de référence) ;
- La réduction du nombre de pays d'intervention: 8 pays pour le programme 2017-2021 au lieu de 9 ;
- L'affectation depuis novembre 2018 d'un 0.2 ETP supplémentaire sur fonds propre, en appui au suivi du Partenariat Sud Bolivie ;
- Le fonctionnement en binômes entre chargé·e du suivi partenaires Sud et responsable "volet Nord" permettant de mieux articuler les stratégies Nord et Sud et de venir en renfort, si nécessaire, auprès du·de la chargé·e du suivi partenaires Sud ;
- Des mesures pour améliorer l'efficacité du travail (préparation et capitalisation plus rigoureuse des réunions et des séances de travail collectif) ;
- L'engagement de stagiaires pour appuyer le service plaidoyer et communication qui a été fragilisé par l'absence d'une collaboratrice en congé de maladie longue durée.
- La création d'un poste (0.8 ETP), de chargé·e de mission de financements institutionnels. Il elle apportera un renfort aux collaborateur·rice·s de l'équipe programme de Solsoc notamment dans la recherche de nouvelles lignes de financement, la rédaction des dossiers

pour répondre à des appels à projets et programmes, l'élaboration des rapports, la gestion des contrats de financement institutionnels et la communication/les relations avec les bailleurs de fonds. Il-elle veillera à améliorer la qualité des programmes et projets et à la bonne utilisation des financements obtenus. Malheureusement, le processus de recrutement entamé le 20 septembre 2018 n'a pu aboutir. Deux candidates sélectionnées le 26/11 se sont désistées du processus en attendant une date de rencontre avec le Bureau Exécutif.

- Une 1re phase de la mise en place d'une stratégie « bénévole » par l'adhésion à la plateforme francophone du volontariat.
- La poursuite de la comparaison des méthodes de gestion des heures de récupération entre ONG. En effet, le sujet préoccupe la plupart des ONG. A noter qu'un premier atelier organisé par la Fédération Des Employeurs ONG (FEONG) en 2014, axé sur les heures supplémentaires prestées durant les missions à l'étranger a permis à Solsoc d'établir ses procédures de récupérations "pénibilité mission Sud" et de diminuer l'accumulation des heures de récupération.
- La répartition de la participation aux réunions de plateformes et de réseaux entre Solsoc, IFSI et FOS.

D'autres pistes sont envisagées :

- Mutualiser certaines compétences et tâches entre Solsoc, IFSI et FOS comme la mise en commun des outils, du savoir-faire et des expériences, le montage commun de nouveaux dossiers de projets à soumettre à des financeurs ; Certaines de ces stratégies sont déjà opérationnelles. Elles sont encouragées par la mise en œuvre du programme commun 2017-2021 ;
- Mutualiser les infrastructures : Solsoc aurait tout avantage à partager ses locaux, soit avec FOS et IFSI, soit à être hébergé par une structure de l'action commune. Solsoc assure la gestion quotidienne de son bâtiment en bail emphytéotique et en copropriété avec d'autres associations qui ne partagent pas les mêmes objectifs et avec un rapport de force défavorable dans toute négociation. Cela induit une déperdition supplémentaire de ressources humaines et d'argent ;
- Continuer à systématiser la recherche de stagiaires sur base de profils préétablis avec une démarche active auprès des hautes écoles et universités ;
- Réintroduire les « timesheet » (feuilles de temps) pour mieux visualiser le ratio du temps consacré aux tâches, à partir d'un logiciel efficace et pas trop coûteux.

ACS

Solsoc bénéficie de 13 postes ACS. Chaque poste correspond à une qualification (cfr. Tableau ci-dessus). La situation de 4 postes ACS au sein de Solsoc est préoccupante.

Lors des engagements de personnes pour ces 4 postes, des dérogations ont été demandées à Actiris qui ont été acceptées (la différence au niveau de la prime est à charge de Solsoc). Depuis le 1^{er} mars 2015, plus aucune dérogation n'a pu être accordée pour élargir les niveaux d'études vers le haut, par contre les niveaux d'études autorisés dans les conventions peuvent être élargis vers le bas. Pour remédier à cette situation défavorisant notre ONG, nous avons, en 2017, entamé une demande de mise à niveau de ces 4 postes ACS ne répondant plus du tout au profil des personnes qui les occupent. Elle s'est soldée par un refus de la part du ministre compétent et de l'administration de déroger à la réglementation de manière générale. Nous devons, dès lors, faire des demandes de dérogation au cas par cas.

FORMATION

Le nombre d'heures de formation suivies par les membres du personnel s'élève au total à 300 heures. La Convention collective de travail (CCT) relative aux efforts de formation pour la SCP 329,02 prévoit un nombre de 5 heures et 24 minutes par ETP soit au total pour Solsoc (cf. bilan social) un nombre de 92h30 au 1^{er} janvier 2017 (pas de CCT conclu en 2018 donc montant identique à celui de 2018). Ci-dessous la liste des formations suivies en 2018 :

- Formation SAW B : Nouveaux concepts économiques » : Directrice adjointe et chargé du suivi partenariat Burkina Faso et Sénégal.
- Workshop : Contributory social protection for informal workers : CBHI in Senegal and Tanzania » : Chargé du suivi partenariat Burkina Faso et Sénégal.
- Formation en néerlandais : un grand nombre du personnel ont accès à une heure de néerlandais 1 fois semaine.
- Formation : « GDPR – vos nouvelles obligations en tant qu'employeur à profit social » : Chargée de la gestion des Ressources Humaines.
- Formation : « Etablir une politique de développement des RH dans son organisation » : Chargée de la gestion des Ressources Humaines.
- Formation « obligations comptables des ASBL : la comptabilité en partie double, l'analyse des comptes annuels et le budget » : Chargée du suivi budgétaire des programmes.
- Formation d'introduction à la gestion du cycle de projet et gestion axée sur les résultats : Chargé du suivi partenariat Palestine et Maroc.
- Séance d'échanges « prévention du Burn out dans les ONG » : Chargée de la gestion des Ressources Humaines.
- Formation : « Justification morale via IATI / AIDSTREAM » : Directrice et Chargée de l'appui-qualité.
- Formation « Apprendre à gérer une équipe » UNMS : Directrice adjointe.
- Plusieurs « workshops » sur l'intégrité : Chargée de la gestion des Ressources Humaines.
- Coaching « Direction » UNMS : Directrice.
- Formation ITECO : « Ici et ailleurs, que faire ? » : Chargé du suivi partenariat Palestine et Maroc.

Formation en Néerlandais : Solsoc encourage le personnel à apprendre le Néerlandais pour être plus à l'aise dans les réunions avec ses partenaires du Programme (PGM) commun et du Cadre stratégique commun (CSC) Travail décent. Des cours collectifs (3 niveaux) ont été organisés avec un formateur externe. La première année de cette expérience a été évaluée et met en avant qu'il faut revoir les groupes et leur nombre en équation avec les niveaux de connaissances, envisager des cours individuels pour certain-e-s et privilégier les tables de conversation structurées.

Valorisation des formations : Les formations sont pour la plupart restituées en interne lors d'une IS ou d'un groupe de travail stratégique si elles concernent une grande partie de l'équipe ou en bilatéral avec son binôme pour des formations spécifiques.

Solsoc attache beaucoup d'importance à la formation de son personnel. Chaque nouveau-elle travailleur-euse, les employé-e-s et la direction suivent des formations spécifiques. Celles-ci favorisent le développement des compétences et aptitudes individuelles et la professionnalisation de l'ONG. Certaines formations si elles sont jugées nécessaires pour plusieurs collaborateur-ric-e-s sont organisées et suivies en groupe par les collaborateur-ric-e-s concerné-e-s.

Chaque année, lors des entretiens de fonctionnement, la valeur ajoutée des formations suivies l'année précédente est évaluée. Les objectifs de développement identifient les nouveaux besoins de formation.

ENTRETIENS DE FONCTIONNEMENT

Une fois par an, un entretien de fonctionnement a lieu entre chaque membre du personnel, et le-la directeur-ric-e à qui il rend compte. En 2018, cet entretien a eu lieu en mars et s'est basé sur les objectifs de développement qui identifie les besoins en formation et les objectifs de routine. C'est aussi l'occasion de faire le point sur les forces et faiblesses de chacun-e par rapport au poste qu'il-elle occupe. L'évaluation articule le double point de vue du-de la travailleur-euse et de l'ONG. Les entretiens sont préparés par une auto-évaluation prenant en compte les questions suivantes :

- Le ressenti du-de la travailleur-euse par rapport au poste qu'il-elle occupe ;
- Les difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée. Les éléments qui ont empêché de remplir correctement sa fonction, ses tâches et d'atteindre les objectifs. Où se situent les obstacles ?

- La définition des objectifs de développement (qui donneront une piste sur les besoins de formation afin d'améliorer les compétences), de routine pour l'année à venir ;
- Les éléments auxquels on accorde une attention particulière dans le cadre du travail et de l'épanouissement personnel au sein de l'organisation. Les conditions pour les rendre possibles ;
- Les motivations et les perspectives de chaque travailleur-euse.

Après le déroulement de tous les entretiens de fonctionnement, un débriefing de ces entretiens est organisé avec l'ensemble de l'équipe et la direction pour dégager des stratégies d'amélioration de l'organisation interne.

4.4. LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ET L'EQUIPE SOLSOC

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Elle est composée de tous les membres associés qui sont les seuls à disposer de la plénitude des droits et à exercer le droit de vote aux assemblées générales. Ils sont issus de quatre composantes : le mouvement socialiste au sens large ; la Mutualité socialiste, la FGTB (fédérale, Interrégionale de Bruxelles et Interrégionale Wallonne), et de personnes issues de la société civile, du monde associatif et du monde politique progressiste, reconnues pour leur engagement et leur compétence dans le domaine de la solidarité et des relations internationales.

Assemblée générale

Le 19 juin 2018 s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de Solsoc

Membres de l'Assemblée générale au 31/12/2018

Jean-Marie AMAND, Brahim BENHADDOU, Thierry BODSON, Jacques BOURGAUX, Dominic BRUMAGNE, Sébastien CHOQUET, Alain COHEUR, Marie-Caroline COLLARD, Tanguy CORNU, Rose EBOKO, Chiraz EL FASSI, Antonio GAMBINI, Stéphane GILLON, Etienne GODIN, Yves GOLDSTEIN, Frédéric GOSSELIN, Gwenaëlle GROVONIUS, Martini HAGIEFSTRATIOU, Delphine HOUBA, Véronique JAMOULLE, Gabrielle JOTTRAND, Marie-José LALOY, Rafael LAMAS, Pierre LARDOT, Florence LEPOIVRE, Philippe MAHOUX, François MARLIER, Jean-François RAMQUET, Isabelle SIMONIS, Marnic SPELTDOORN, Marc TARABELLA, Annuschka VANDEWALLE, Philippe VAN MUYLDER, Robert VERTENUEIL, Christiane VIENNE, Olga ZRIHEN.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de Solsoc est l'instance de décision ultime en ce qui concerne la gestion et l'administration de l'association.

Dates des Conseils d'Administration en 2018

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 9 mars et le 18 mai 2018

Administrateurs au 31/12/2018

Brahim BENHADDOU, Jacques BOURGAUX, Dominic BRUMAGNE, Sébastien CHOQUET, Marie-Caroline COLLARD, Etienne GODIN, Gwenaëlle GROVONIUS, Martini HAGIEFSTRATIOU, Delphine HOUBA, Gabrielle JOTTRAND, Rafael LAMAS, François MARLIER, Jean-François RAMQUET, Philippe VAN MUYLDER, Olga ZRIHEN.

LE BUREAU EXECUTIF

Dates du Bureau Exécutif en 2018

Le Bureau exécutif s'est réuni le 1er mars et le 4 mai 2018

Membres du Bureau Exécutif au 31/12/2018

Présidente : Delphine HOUBA

Vice-présidents : François MARLIER et Jean-François RAMQUET.

Secrétaire : Marie-Caroline COLLARD

Invitées permanentes : Pascale BODINAUX et Veronique WEMAERE

LE COMITE DIRECTEUR

L'association est dirigée par un Comité de direction.

Il est composé de :

- La Présidente, Delphine HOUBA;
- La Directrice, Veronique WEMAERE ;
- La Directrice Adjointe, Pascale BODINAUX

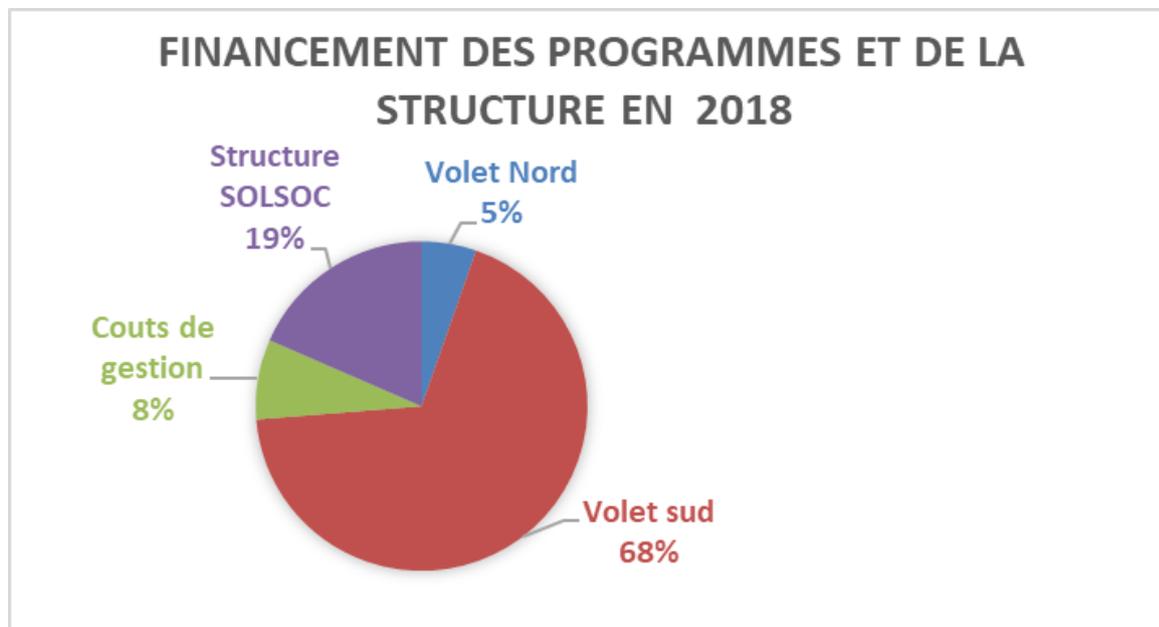
Les directrices rendent compte au Bureau exécutif.

LE PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018:

Patrick ABEELS (Réculte de fonds), Malek BEN ABDESSAMAD (Partenariat Maroc et Palestine), Pascale BODINAUX (Directrice adjointe), Odette CAPPE (Secrétariat), Michel CAROVIS (Appui administratif et technique), Gladys CIFUENTES (Partenariat Bolivie et Colombie), Perrine CREVECOEUR (Coordination plaidoyer), Sylvie DEMEESTER (Partenariat RD Congo), Ioanna GIMNOPOULOU (Communication), Chantal JADOT (Appui qualité), Stéphanie LECHARLIER (Partenariat Burundi), Alexandra NOEL (Ressources humaines), Casimir NSABIMANA (Gestion financière et comptabilité), Stephan REGNARD (Partenariat Burkina Faso et Sénégal), Aurore SCHREIBER (Partenariat Nord), Karima SEBBAH (Suivi budgétaire des programmes), Veronique WEMAERE (Directrice).

PARTIE II : FINANCEMENTS

1. MONTANTS ENGAGÉS EN 2018



En 2018, Solsoc a consacré **4.122.327,45 €** à ses programmes de développement soit :

- 3.823.915,9€ pour le volet Sud, somme entièrement transférée aux partenaires Sud pour leurs interventions ;
- 298.411,55€ pour le volet Nord ;

Les frais d'évaluation et de suivi de ces programmes (coûts de gestion) se sont élevés à 439.326,66 € et les frais liés à la structure de l'ONG à 1.031.482,04 €. Le montant global des charges de 2018 est de 5.593.136,15 €.

2. LA RÉCOLTE DE FONDS

2.1. GÉNÉRALITÉS

La récolte de fonds a pour cible principale les donateur·rice·s individuel·le·s, tout particulièrement les membres et sympathisant·e·s du Parti Socialiste et leurs institutions au niveau local (ligues, sections, Unions Socialistes Communales), mais aussi les membres des structures mutuellistes et syndicales. Le travail consiste notamment en la fidélisation, le suivi et le recrutement des donateur·rice·s, la coordination de l'Opération 11.11.11, la coordination de l'action cartes de vœux, ainsi que la participation à d'autres événements qui permettent de la récolte de fonds, comme le Premier Mai.

L'année 2018 a nécessité en outre un important travail en lien avec notre nouvelle identité, tout particulièrement la création d'outils de communication, comme des flyers sur les dons et legs, et la conception de la rubrique récolte de fonds du tout nouveau site de l'association.

La récolte de fonds fait partie d'un ensemble plus vaste appelé « recherche de financements » qui est pris en charge par différentes personnes, à des niveaux de responsabilité divers.

Les relations avec les différents groupes parlementaires pour l'obtention des subsides font partie des tâches de la récolte de fonds, de même que les relations avec FONSOC, sous la supervision de la direction.

Solsoc est membre depuis 2013 de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (A.E.R.F.), réseau auquel il est indispensable d'appartenir pour toute association qui mène une politique de récolte de fonds professionnelle et éthique.

Pour l'année fiscale 2018, Solsoc a délivré 261 attestations fiscales (292 donateur·rice·s pour un montant global de **46.696,64€**). Cette récolte de fonds 2018 n'égale pas le résultat de l'année 2017, mais ce résultat doit être relativisé par le versement inattendu de deux dons importants de 9.000€ et 3.000€ en 2017, par le moindre apport de Vent du Nord, Vent du Sud asbl en 2018, même si le nombre de petits donateurs est à la baisse depuis 2017.

2.2. ACTIVITES DE RÉCOLTE DE FONDS

Solsoc a participé à plusieurs événements de récolte de fonds en 2018. Parmi ceux-ci :

- Le 1er mai organisé par la FGTB à Bruxelles (Place Rouppe – tenue du stand de boissons) et à Liège (Place Saint-Paul – Face2Face).
- A l'occasion de l'Opération 11.11.11, diverses opérations de vente des produits 11.11.11 ont été menées par Solsoc à Bruxelles, notamment au sein des implantations de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes (Saint-Jean, De Brouckère et Hôpital) et des cabinets ministériels de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région Bruxelloise. L'équipe s'est également mobilisée en novembre pour la vente « grand public » durant les week-ends de l'Opération 11.11.11.

Solsoc a participé au Premier Mai organisé par la FGTB Bruxelles, en tenant le bar principal. Les recettes liées à la gestion du bar et à la vente de boissons, dont le bénéfice est cédé par les organisateurs pour les projets Solsoc depuis plusieurs années, se sont élevées à **2.368,80€** en 2018, résultat supérieur à celui de 2016 et 2017. À Liège, c'est une action Face2Face qui a été menée, sans donner de résultats.

OPÉRATION 11.11.11.

Suite à la réforme du système d'attribution de la récolte 11.11.11 aux ONG membres opérée par le CNCD, la prise en charge de l'Opération 11.11.11 par le chargé de récolte de fonds de Solsoc et la mobilisation plus forte du CEPAG, la récolte avait notoirement augmenté en 2017 tant pour Solsoc que pour le CEPAG. En 2018, le résultat a encore été meilleur : **19.270€** pour Solsoc (contre 15.571€ en 2017) et **15.148€** pour le CEPAG (contre 14.131€), malgré la diminution conséquente des ventes de produits d'entreprise auprès de la FGTB Liège et de ses composantes. En outre, une somme de 1.000€ a été versée hors délais par Solidaris Liège et viendra dès lors, par report, grossir la recette de l'Opération 2019 pour Solsoc. Malheureusement, le coefficient de multiplication des sommes récoltées n'étant plus que de 2,4, le résultat est à peine supérieur à celui de 2017 (81.099€) malgré une meilleure récolte de Solsoc et du CEPAG : **82.516€**. Cela reste un très bon résultat, mais tempéré par le faible abondement du CNCD et du WBI. Les sommes récoltées (ventilées de manière non exhaustive) sont les suivantes : les groupes locaux [Etterbeek, Auderghem et Ans] (5.931,90€), les divers dons sur le compte Solsoc 54-54 (2.890€), la FGTB Bruxelles (1.800€), la FGTB Liège (1.721€), les ventes privées du personnel de Solsoc (1.284€), le groupe socialiste à la Chambre (972 €), l'achat des produits de Pâques par M-Village (970€), les ventes Solsoc dans les cabinets FWB et RB (925€), les ventes à l'UNMS (435€), les ventes au Bureau du PS (282€).

CARTES DE VŒUX

Les cartes de vœux n'ont pas connu un grand succès en 2018 : nous n'avons écoulé que 2.100 cartes pour un résultat positif de 1.492,69€ (Recettes totales : 2.526,98 – coût total : 1.034,29). La raison évoquée par les groupes qui n'ont pas acheté en 2018 était qu'ils avaient encore beaucoup de cartes non utilisées des années précédentes. De ce fait, il serait peut-être pertinent d'envisager l'organisation de cette action une année sur deux afin de laisser le temps aux intéressé·e·s d'écouler leur stock.

2.3. PERSPECTIVES D'ACTIONS POUR 2019 ET À L'HORIZON 2021

Solsoc fait face depuis longtemps à un manque récurrent en termes de ressources humaines et financières destinées à la récolte de fonds. En effet, depuis fin 2012 la personne chargée de la récolte de fonds est employée à mi-temps. Un temps partiel est dégagé pour la réalisation des supports liés à cette récolte dans le cadre du poste de la Chargée de communication qui assume à titre principal une série d'autres tâches, notamment la refonte des supports de communication. Le fait de ne pas disposer de supports renouvelés et adaptés (notamment au nouveau Programme 2017-2021) a également eu un impact négatif sur la récolte de fonds jusqu'au 3^e trimestre 2018.

Compte tenu du contexte économique difficile et du recentrage des donateur·rice·s sur les enjeux nationaux, tout particulièrement dans le milieu socialiste avec les échéances électorales de 2018 et 2019, l'enjeu serait idéalement, de mettre en place des actions plus concertées, plus ambitieuses et de conquérir de nouveaux publics. A noter que la faisabilité de ces actions dépend étroitement de l'accord des partenaires qui seraient impliqués et des moyens financiers qui pourraient y être consacrés. Les résultats en récolte de fonds sont aussi tributaires de notre visibilité auprès du grand public et donc d'une stratégie de développement de notre image de marque qui irait au-delà du monde socialiste.

Il faut insister sur le fait que la mise en place (et le succès éventuel) de ces actions n'est envisageable à moyen et long termes qu'à la condition de dégager davantage de moyens. A ce titre, l'engagement d'une personne en charge de la recherche de financements institutionnels en 2019 pourrait constituer une opportunité complémentaire, même si sa fonction est extérieure au cadre tel que défini ci-dessus de la récolte de fonds. La mobilisation de stagiaires est aussi une piste à considérer sérieusement.

La finalisation du renouvellement de notre logo, de notre charte graphique et de nos supports de communication plus adaptés à nos objectifs de visibilité pourrait contribuer à améliorer la récolte de fonds propre, mais la stratégie de communication devra alors intégrer cet objectif. Dans ce cadre, la constitution et le suivi rigoureux et proactif d'une base de données sont essentiels. De nouvelles pistes sont à explorer pour alimenter notre base de données avec de nouveaux contacts : dans cette optique des collaborations avec l'Union Nationale des Mutualités Socialistes (UNMS) et la FGTB seraient souhaitables, même si l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) complique singulièrement l'encodage de nouveaux contacts, et nous interdit même celui-ci sans le consentement explicite des intéressé·e·s.

Une fois la refonte de notre communication finalisée (à partir du second semestre 2018), notamment à travers les contacts avec la presse socialiste, la visibilité de l'association est à renforcer impérativement. Pour la récolte de fonds proprement dite, il convient de trouver des actions à plus large échelle et à l'effet multiplicateur plus important.

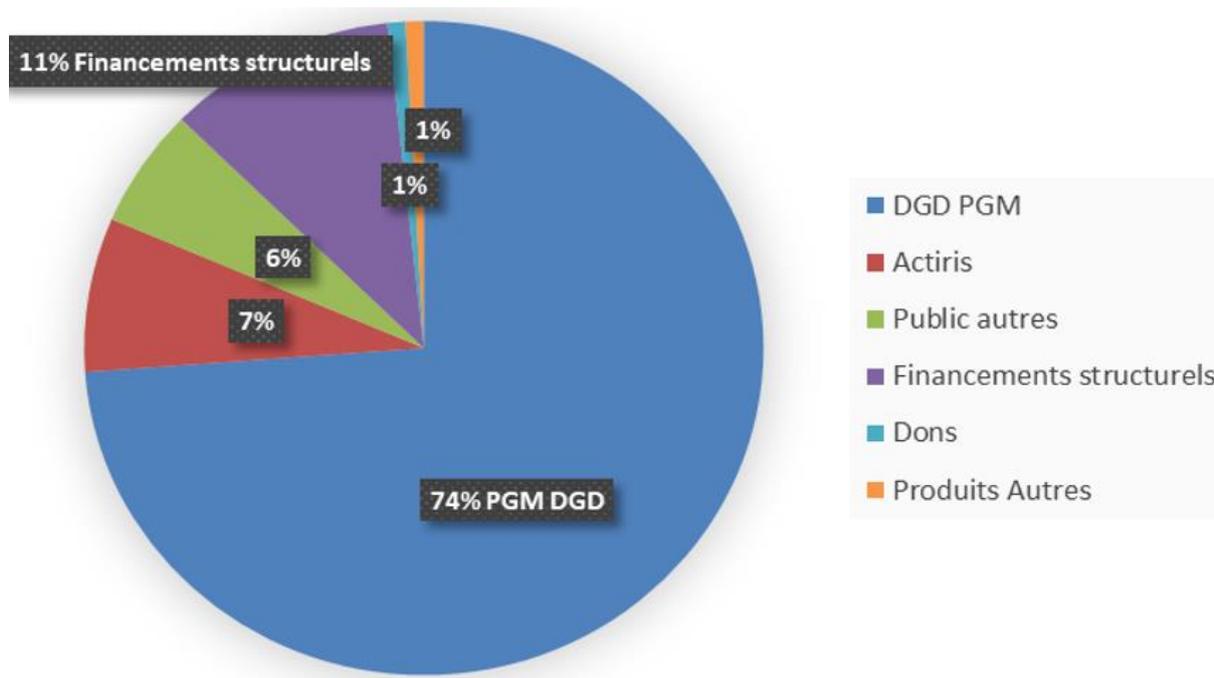
Concrètement, deux nouvelles actions qui ont été conçues et discutées en interne durant l'année 2018, notamment dans le cadre du GS Financements, commenceront en 2019. Il s'agit de l'action legs (suite à l'obtention de la liste des notaires de Belgique par le biais de la Fédération des notaires, des brochures Legs seront conçues et envoyées en 2019) et de l'action Solsocks (elle sera sans doute en phase d'essai pour cette année et ciblera l'organisation partenaire UNMS qui a été d'ores et déjà contactée). Une action « Running for... » sera à nouveau d'actualité en 2019, le focus étant mis non plus sur la Palestine, mais sur les droits des travailleur·euse·s. En effet, en 2018, Solsoc ayant choisi de ne pas avoir d'équipe propre sur un thème précis, les parrainages ont alors connu une baisse drastique: 250€ au lieu de 2.418€ en 2017 (Running for Palestine). Suite à cela, la décision a été prise de rééditer une action propre en 2019 sur le thème des droits des travailleur·euse·s, en partenariat avec FOS (IFSI a été approché, mais a décliné la proposition pour cette année).

3. DONATEURS DU MOUVEMENT SOCIALISTE

Solsoc a pu compter sur l'apport fidèle de ses membres, les organisations de l'Action Commune socialiste pour le financement de ses programmes et de certains partenaires comme l'UNMS-Solidaris, les groupes parlementaires PS, ainsi que FONSOC (Fondation Socialiste d'Information et de Gestion) pour le financement de sa structure.

L'apport cumulé de ces organisations a atteint **562 751,73 € en 2018**. Il représente 11% des sources de financements de Solsoc qui se répartissent de la manière suivante :

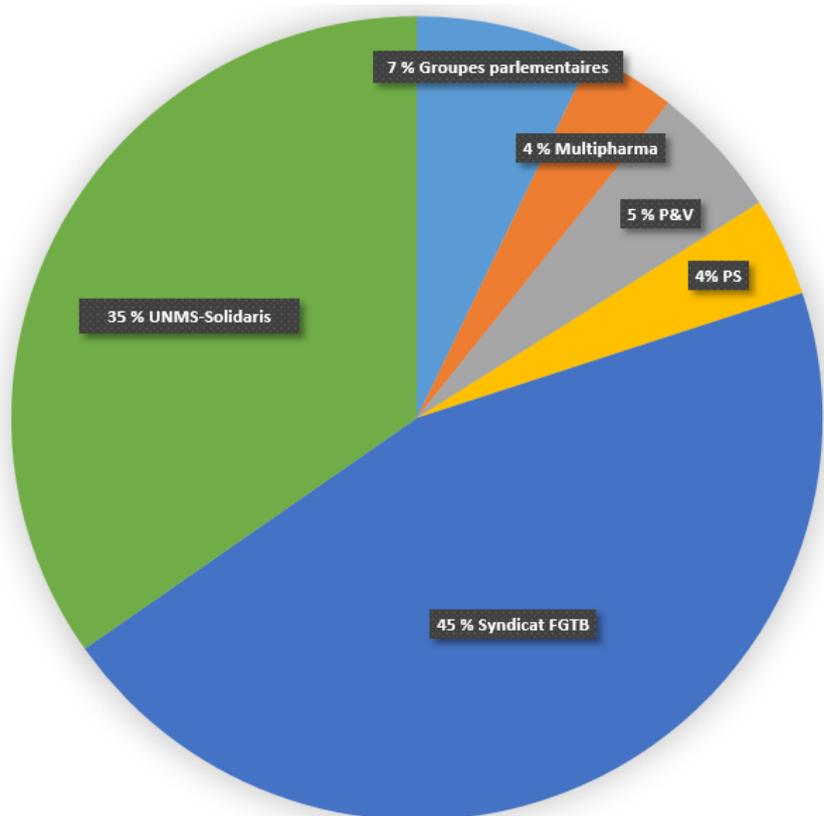
| Sources de financement | 2017 | 2018 |
|--------------------------|---------------------|---------------------|
| DGD PGM | 2.649.319,56 | 3.794.881,27 |
| Actiris | 409.447,48 | 391.488,92 |
| Public autres | 276.637,81 | 302.671,61 |
| Financements structurels | 562.162,90 | 562.751,73 |
| Dons | 61.140,38 | 43.708,59 |
| Produits Autres | 52.687,71 | 44.531,31 |
| TOTAL | 4.011.395,84 | 5.140.033,43 |



Les montants venant de la FGTB ont augmenté depuis 2016 grâce à l'augmentation de la contribution du Fonds de la Chimie (Co-valent) et de celle du Fond de l'alimentation (VIA FONDS). A ces deux contributions venant de la FGTB, il faut également ajouter les fonds mobilisés par le CEPAG en faveur du programme lors de la campagne 11.11.11. Ces fonds ne sont pas comptabilisés ici, mais repris dans la partie CNCD (11.11.11).

Les contributions de l'UNMS, la FGTB, P&V, Multipharma sont affectées au cofinancement du programme (voir partie Solsoc au Sud). Les collaborations avec ces organisations de l'Action Commune ne se limitent pas à de l'apport financier. En effet, Solsoc bénéficie d'un appui technique (expertise) et politique dans la mise en œuvre de ses interventions ainsi que d'un appui organisationnel à travers le renforcement des compétences de l'équipe (p.e , appui de l'UNMS dans le domaine des RH et de la gestion des risques).

Ci-dessous la répartition des contributions des organisations de l'Action Commune socialiste (Financements structurels) en 2018.



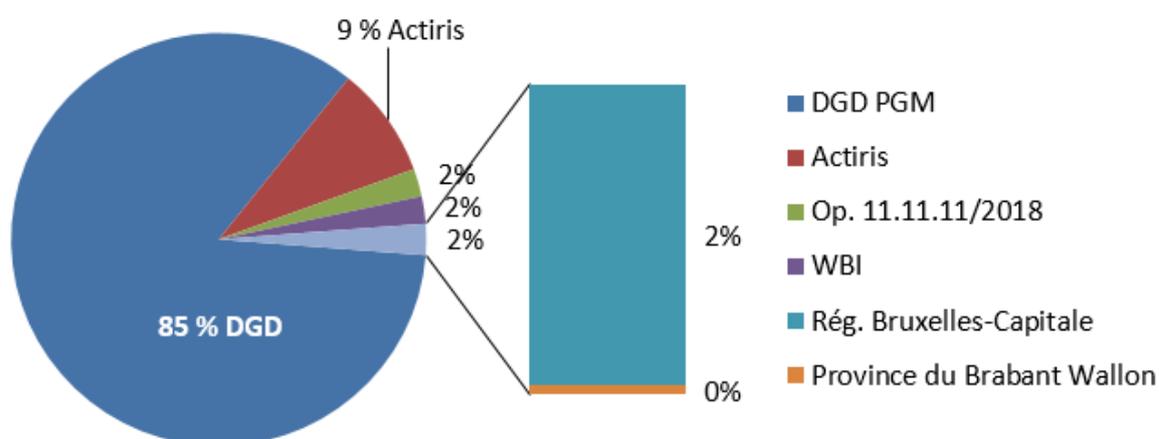
| Financements structurels Action Commune socialiste | 2017 | 2018 |
|---|-------------------|-------------------|
| Groupes parlementaires | 40.000,00 | 40.000,00 |
| Chambre | 15.000,00 | 15.000,00 |
| Fédé WalBxl | 7.500,00 | 7.500,00 |
| Parl Brux | 7.500,00 | 7.500,00 |
| Parl Wallon | 10.000,00 | 10.000,00 |
| Multi pharma | 23.000,00 | 20.000,00 |
| P&V | 30.000,00 | 30.000,00 |
| PS | 22.310,00 | 22.310,00 |
| FONSOC | 22.310,00 | 22.310,00 |
| Syndicat-FGTB | 249.166,90 | 255.009,29 |
| Centrale générale via Covalent | 10.000,00 | 100.000,00 |
| Namur | 14.000,00 | 14.000,00 |
| Centrale Horval via VIA Fonds | 135.166,90 | 141.009,29 |
| UNMS et FED Solidaris | 197.686,00 | 195.432,44 |
| FED Solidaris | 72.686,00 | 70.432,44 |
| Brabant | 5.000,00 | 5.000,00 |
| Soignie Centre Charleroi | 27.076,16 | 24.836,48 |
| Wallonie Picardie | 13.009,84 | 12.500,00 |
| Liège | 27.600,00 | 28.095,96 |
| Fédéral | 100.000,00 | 100.000,00 |
| Projet | 25.000,00 | 25.000,00 |
| Structure | 75.000,00 | 75.000,00 |
| Hopital | 25.000,00 | 25.000,00 |
| CHWAPI | 25.000,00 | 25.000,00 |
| Total général | 562.162,90 | 562.751,73 |

4. RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS

4.1. INTRODUCTION

Le montant des fonds publics mobilisés par Solsoc s'élève à **4.489.041,80 euros** en 2018 et provient des sources suivantes :

| Financement public | 2017 | 2018 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| DGD PGM | 2.649.319,56 | 3.794.881,27 |
| Actiris | 409.447,48 | 391.488,92 |
| Op. 11.11.11 | 90.986,01 | 97.517,13 |
| WBI | 120.610,86 | 96.144,93 |
| Rég. Bruxelles-Capitale | 73.170,95 | 106.009,55 |
| Province du Brabant Wallon | 3.000,00 | 3.000,00 |
| TOTAL | 3.346.534,86 | 4.489.041,80 |



4.2. LA DGD



La Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) reste de loin le bailleur de fonds public principal de Solsoc (85 % des subsides publics en 2018). Le budget du programme commun 2017-2021 cofinancé par la DGD, tel qu'approuvé le 1^{er} mars 2017 s'élève à 21.478.620,94 euros pour les 5 années. Le subside de la DGD est de 17.182.896,52 d'euros.

La ventilation de ce budget par année a dû être remaniée en 2018. En effet, le budget de la coopération belge a servi, une nouvelle fois de variable d'ajustement budgétaire, et a aussi touché les acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG). Une coupe budgétaire leur a été imposée. En conséquence, le budget 2018 du programme de Solsoc a été diminué de 224.631,64 euros (-5,18 %) et celui de 2019 de 280.789,56 euros (-6,20 %). Ces coupes successives ont été reportées respectivement sur les budgets de 2020 et 2021. Fin octobre, un nouveau budget a été présenté à la DGD après un travail de rééquilibrage des budgets entre les 4 dernières années du programme. Il a dû être revu encore en fin d'année pour se conformer à de nouveaux tableaux budgétaires imposés par l'administration, condition pour pouvoir disposer du nouvel Arrêté Ministériel (AM) suivi de la libération des subsides de 2019.

En 2018, 4.380.471,59 euros sur 4.112.117,69 euros de budget prévu, ont été engagés pour la réalisation du programme (soit un taux d'exécution de 107 %). Le subside DGD s'est élevé à 3.504.377,27 euros. Le retard de 2017 (cf. taux d'exécution de 2017 = 71 %) a été largement rattrapé. **Le taux d'exécution cumulé 2017-2018 est de 89 %.**

Dans le cadre de la simplification administrative qui en principe se traduit par une présentation simplifiée des rapports financiers et des contrôles allégés de la part de l'administration, **la DGD a chargé les commissaires-réviseurs des ACNG de nouvelles missions spécifiques (cf AR du 11/9/2016)**. Ces missions viennent se rajouter aux missions existantes (certifier les comptes annuels présentés à l'Assemblée Générale dont le rapport fait partie intégrante de la justification financière pour la DGD).

Les trois missions obligatoires supplémentaires sont la confirmation par le-la Commissaire aux comptes que :

- Les montants totaux à charge de la subvention des coûts opérationnels classés par « outcome » (objectif spécifique), les coûts de gestion, et le cas échéant, les coûts d'administration, correspondent à des pièces justificatives vérifiables pour le programme.
- Les coûts de structure repris aux comptes annuels de l'organisation s'élèvent au moins à 7 % des coûts directs du programme.
- Le montant total des dépenses et recettes pour l'apport propre correspond à des pièces justificatives vérifiables pour le programme.

Par ailleurs, comme prévu dans la nouvelle réglementation concernant la coopération non gouvernementale (AR du 11/9/2016) la DGD organise deux dialogues annuels avec les ACNG :

A. Le dialogue institutionnel annuel : il se déroule entre l'administration et les organisations de la société civile (OSC) du programme commun (FOS-IFSI et Solsoc). Quatre points sont obligatoirement discutés, à savoir :

- L'évolution institutionnelle et organisationnelle de l'organisme agréé ;
- Les leçons apprises dans le domaine de la théorie du changement de l'organisation et de la gestion des risques ;

- La cohérence interne et externe du programme ;
- Les résultats du suivi et des audits du programme.

Le deuxième dialogue s'est déroulé le 15 mai 2018 dans les locaux de FOS. Il a réuni 5 représentant·e·s de la DGD et 7 représentant·e·s des 3 organisations (FOS-IFSI-Solsoc). L'échange a été centré sur la Gestion des partenariats, la Gestion axée sur les résultats, la Certification des systèmes de suivi et évaluation qui doit avoir lieu en 2018 et 2019, et le processus d'évaluation à mi-parcours prévu en 2019. Une partie de la réunion a aussi été consacrée au bilan du premier exercice de rapportage (Scores de performances, leçons apprises et IATI¹³) en mettant en avant les constats et leur impact sur la vision des changements au sein de nos organisations.

B. Le dialogue stratégique annuel : Il s'est déroulé le 18 décembre 2018 à la DGD et a réuni 16 représentant·e·s des 9 OSC¹⁴ du Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail Décent ainsi que 11 représentant·e·s de la DGD. Les sujets suivants y ont été traités:

- Les synergies et les apprentissages collectifs issus du CSC Travail Décent à travers les exposés des différents groupes de travail et à partir d'exemples concrets. Les perspectives pour l'année 2019, année du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ont aussi été présentées ;
- Le retour des missions de suivi de l'administration (D3) sur les programmes Travail Décent;
- L'élaboration de directives ou d'une charte « Travail Décent » à partager avec les autres CSC géographiques pour renforcer la cohérence globale des interventions de la coopération avec le Travail Décent;
- Un débat sur l'implication de la loi-cadre et des ODD dans le rôle des acteurs du Travail Décent et du secteur privé.

4.3. AUTRES BAILLEURS PUBLICS

L'objectif de diversifier les sources de financements (propres et publics) afin d'éviter la trop grande dépendance à un bailleur de fonds est une priorité, d'autant plus si la source de financement DGD ne suffit plus et qu'elle devient imprévisible. C'est pourquoi, parmi les stratégies envisagées, celle d'engager un équivalent temps plein (ETP) supplémentaire qualifié dans la recherche de nouveaux financements publics et dans l'appui au montage et au suivi de dossiers de réponse à des appels d'offres a été retenue. Une procédure de recrutement a été mise en place durant le deuxième semestre de 2018.

En 2018, d'autres financements publics ont été obtenus pour le cofinancement du programme DGD et des programmes complémentaires (nouveaux et en cours) auprès du WBI, de la Région Bruxelles-Capitale et la Province du Brabant wallon (voir partie Solsoc au Sud).

¹³IATI : Initiative internationale pour la transparence de l'aide

¹⁴ (IFSIasbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLVB/CGSLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsoc asbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM).

LES ENTITÉS FÉDÉRÉES



Les fonds obtenus auprès des entités fédérées sont modestes au regard de ceux du fédéral, mais ils sont par contre stratégiques pour Solsoc. Deux modalités existent :

- La première modalité ou Volet A permet de participer à la constitution de l'apport propre de l'ONG pour son programme pour peu que cet apport ne dépasse pas 50% du budget du programme en question. Dans ce sens, l'objectif initial de l'ouverture de cette ligne de financement des ONG par le Wallonie-Bruxelles International (WBI) atteint son objectif en renforçant la capacité des ONG francophones à lever des fonds au niveau fédéral.
- La seconde modalité ou Volet B est une modalité mise en place par le WBI qui permet le cofinancement de projets de « développement durable » à hauteur de 90 %. Elle a été utilisée par Solsoc pour « renforcer » la mise en œuvre du programme à travers le financement d'interventions complémentaires (voir partie pays). Ces financements sont précieux même s'ils nécessitent un surplus de travail administratif.

Le financement du Volet A en forte baisse depuis 3 ans est encore descendu en 2018 pour atteindre le montant de 41.988 euros. Une réduction linéaire est appliquée par le WBI sur l'ensemble des projets approuvés, vu leur nombre conséquent par rapport au budget disponible. Pour le volet B, Solsoc a obtenu un subside de 89.998,00 euros à dépenser sur 2 ans pour un nouveau projet en RDC-Sud Kivu (voir partie pays RDC). Trois projets en cours respectivement au Burkina Faso (PAJE), au Burundi (PRIESOKI-BDI) et en RDC (RSE) ont bénéficié de subsides en 2018 (voir partie Solsoc au Sud). Le total des subsides WBI engagés en 2018 est de 96.144, 93 euros.



Depuis 5 ans, Brussels International lance annuellement un appel à projets qui vise les ONG de coopération au développement agréées par la Direction générale de Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) auprès du Service Public Fédéral (SPF) Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement. Il s'agit de financement accordé à 100 %, mais qui exige une gestion administrative et un suivi important (3 rapports par an). Et jusqu'à présent, les projets doivent être mis en œuvre dans la Province du Haut-Katanga, la Province-ville de Kinshasa (depuis 2016) ou dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra au Maroc. C'est au travers de ces appels d'offres que Solsoc a appuyé en 2018 deux projets en RD du Congo (voir partie Solsoc au Sud).

Le montant obtenu en 2018 avec les lignes « Brussels International » pour des programmes en RDC s'élève à 106.009,55 euros.

LES PROVINCES, LES VILLES ET LES COMMUNES

Les relations avec la Province du Brabant wallon, la Province de Liège et les communes se poursuivent. Malheureusement, pour des questions de disponibilité de budget, les montants obtenus n'atteignent pas les prévisions. La contribution de la Province du Brabant wallon (3.000 €) a été affectée au programme mis en œuvre au Maroc (voir partie Solsoc au Sud).